

This book was produced in EPUB format by the Internet Archive.

The book pages were scanned and converted to EPUB format automatically. This process relies on optical character recognition, and is somewhat susceptible to errors. The book may not offer the correct reading sequence, and there may be weird characters, non-words, and incorrect guesses at structure. Some page numbers and headers or footers may remain from the scanned page. The process which identifies images might have found stray marks on the page which are not actually images from the book. The hidden page numbering which may be available to your ereader corresponds to the numbered pages in the print edition, but is not an exact match; page numbers will increment at the same rate as the corresponding print edition, but we may have started numbering before the print book's visible page numbers. The Internet Archive is working to improve the scanning process and resulting books, but in the meantime, we hope that this book will be useful to you.

The Internet Archive was founded in 1996 to build an Internet library and to promote universal access to all knowledge. The Archive's purposes include offering permanent access for researchers, historians, scholars, people with disabilities, and the general public to historical collections that exist in digital format. The Internet Archive includes texts, audio, moving images, and software as well as archived web pages, and provides specialized services for information access for the blind and other persons with disabilities.

Created with hocr-to-epub (v.1.0.0)

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online. It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover. Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you. Usage guidelines Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying. We also ask that you:

- + Make non-commercial use of the files We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for Personal, non-commercial purposes.
- + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's System: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + Maintain attribution The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + Keep it legal Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe. About Google

Book Search Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at [http : //books . google . corn/](http://books.google.com/)



3 3433 06934539 9

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Google -n u ' HISTOIRE DE LA VILLE DE POISSY Digitized by

The text on this page is estimated to be only 29.40% accurate

P0188T. — TTP. ARBIEU, LEJAY ET CIB. Digi[^]ized by Google

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.25% accurate

v\\ Tol'(KJ^PHQLK, m: pijiv,y \< I t^ //■; •À\\ Digitized by
Google



The text on this page is estimated to be only 25.36% accurate

HISTOIRE DE LA VILLE DE POISSY DEPUIS SES
ORIGINES JUSQU'A NOS JOURS I0""i OCTAVE NOËL" Membre de la
société de l'Histoire de France, membre correspondant de la société
française d'Archéologie et de Numismatique ACCOMPAGNÉE D'EAUX-
FORTES, GRAVÉES PAR ALPHONSE LAMOTTE 1// Historia testis
tempomm, lux yeritatis, remm gestomm memoria, magistra Titœ, nnntia
Temstatis. CicBio(d0 Oratore). -/ c POISSY CHEZ MARCHAND,
LIBRAIRE 45, RUE DE PARIS, 45 MDCCGLXIX Tous droits réservés
Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.20% accurate

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY 5^80748 A3T08, Ltlä AN»
* 1S51 1 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.38% accurate

A MONSIEUR LÉONCE HÉLY D'OISSEL Maître des requêtes
sa Conseil d'État, Membre da ooDieil général da département de Selne^t-
Oise, Maire de Poissy. HOMMAGE RESPECTUEUX 0. NOËL. Digitized
by Google

Digitized by Google

INTRODUCTION L'histoire, a dit GicéroD, est la a maîtresse de la vie. » Nous dirons plus, c'est la vie ellemême, le résumé des luttes et des progrès de Tesprit humain, et la grande institutrice des nations. Son étude allume dans les cœurs le sentiment du beau et du bon, de nobles élans d'amour de la patrie et de dévouement, éclaire notre intelligence et dépose dans notre âme une noble émulation. La vie d'un peuple se compose de souvenirs. Il semble que. des ruines du Temps s'exhale un parfum bienfaisant; que des édifices en lambeaux sortent les génies des temps écoulés, et que leur front s'entr'ouvre pour laisser s'échapper la vision de ce qui M. Digitized by Google —

INTRODUCTION L'expérience est le fruit du temps. C'est en consultant les actes de l'histoire qu'on évite les fautes et qu'on remédie à la fatalité. Vouloir renier son passé est non-seulement une utopie, mais encore une ingratitude. Lorsque, enflés à juste titre des découvertes immortelles de notre siècle, nous admirons les bienfaits de la vapeur, des télégraphes; lorsque nous encaissons les fortunes colossales produites par nos usines et nos manufactures, rappelons-nous que c'est aux travaux persévérants, aux recherches pénibles, souvent mortelles de nos devanciers que nous devons ces résultats, et n'oublions pas leurs noms dans nos tributs de louanges et d'admiration. Depuis quelques années, le courant littéraire a repris une nouvelle activité ; une légion d'ouvriers intellectuels s'est acharnée avec courage à la recherche des grands actes et des origines de l'histoire : les manuscrits ont été dépouillés de leur poussière séculaire ; des travaux persévérants ont mis à nu les faits les plus obscurs; les riches bibliothèques accumulées par la main des siècles ont été consultées et nous ont déversé leurs trésors les plus précieux. Rendons Digitized by Google

INTRODUCTION en passant un juste hommage à ces moines du Moyen Age et de la Renaissance qui, au milieu des rigueurs de Tascétisme et dans la solitude du cloître, ont consacré leur vie entière à copier les chefs-d'œuvre de l'Antiquité, et ont été les artisans obscurs et ignorés de notre richesse historique. La brutalité de l'ignorance, souvent dirigée contre eux, n'a pu triompher de leurs labeurs constants, et ils nous ont ouvert la voie dans laquelle nous pouvons marcher aujourd'hui d'un pas ferme. Ce courant, disons-nous, s'est développé et se développe encore chaque jour, apportant de nouvelles lumières, de nouvelles aptitudes et de nouveaux élans. L'Institut de France, cette création si noble, sortie des épaves de la Révolution française, a pris en main la construction de l'édifice, et par des encouragements bienveillants, a rendu moins pénible le chemin de la science historique. L'histoire est la clef de voûte de toutes les sciences humaines. Du haut de son piédestal, comme du sommet d'une montagne élevée, on peut embrasser le passé et le présent, et de ces deux éléments édifier l'avenir. Depuis longtemps déjà, des savants ont mis à jour nos vieilles chroniques et Digitized by Google

INTRODUCTION ont travaillé à nous donner une histoire nationale. Mais, ainsi qu'on Ta dit avec raison, l'histoire ne se peut écrire que chez les peuples libres : aussi de nombreuses persécutions dans les siècles derniers ont arrêté, et l'opiniâtre Fréret dans ses recherches profondes sur nos origines, et le Père Daniel, qui fut vivement poursuivi pour avoir porté atteinte à la majesté de la monarchie. La Révolution française, ayant donné à notre pays une unité et un but, a rendu la tâche plus facile et moins pénible. Les idées nouvelles, éclairant les masses et leur donnant la noble ambition de connaître leur origine et leurs droits, les a poussées dans des voies non encore défrichées. La France des xvn et xvin* siècles avait marché un peu h l'aventure dans ses recherches : les difficultés n'avaient pas été soumises, et les origines dépouillées de leurs ténèbres. Cependant la lumière commence à se faire. Cette moitié du siècle qui nous sépare de l'immense révolution qui a bouleversé l'ancienne France a fait surgir de nouvelles idées. L'histoire des sciences, reliée à la philosophie, à l'économie politique, à la philologie, rappro

Digitized by Google

INTRODUCTION chée des moDuments des premiers âges, comparée à l'étude de la législation, des mœurs et des coutumes des autres époques, a fait jaillir d'importantes révélations sur la vie sociale et politique de nos ancêtres. Grâce aux travaux érudits des H. Martin, des Thierry, des Michelet, des Guizot et de tant d'autres dont les documents immortaliseront notre époque, nous pouvons suivre d'un pas ferme la marche du progrès, et regarder d'un air souriant et avec un légitime orgueil l'avenir de notre patrie. Ne croyons pas cependant que tout a été élaboré, qu'il ne reste plus rien à faire. Le champ de l'Histoire est vaste comme le Temps, dont elle est le témoin le plus attentif; et comme le champ, elle veut être cultivée : plus le soc s'enfonce profondément, et plus la récolte promet d'être belle. L'Antiquité a été sérieusement consultée. Les savants des premiers siècles de notre ère, voulant établir une civilisation solide, aiguillonner leurs contemporains, avaient puisé jusque dans les écrits les plus inconnus et dans les traditions les plus lointaines de leurs devanciers* Les derniers temps de la monarchie et les preDigitized by Google

1 INTRODUCTION mières années. de notre siècle même avaient suivi cet exemple. Le Moyen Age, cette mine féconde en instructions puissantes, avait été oublié. Un nouveau courant se fait en ce moment : notre histoire nationale, dont les fondements et l'explication se trouvent dans ce Moyen Age si poétique et si chevaleresque, commence à attirer les yeux, et nous sommes appelés à jouir bientôt des découvertes précieuses qu'on y puisera. N'oublions pas que la France du xix* siècle est sortie de cette époque, et que ce n'est qu'en réunissant tous les matériaux de nos pères que nous pouvons aider à la reconstruction de notre histoire. Si dans chaque province, chaque département, chaque canton, chaque commune même, un homme dévoué aux progrès de la science, désireux de défricher une parcelle du vaste champ de l'Histoire, recherchait avec soin les choses mémorables des premiers siècles, déchiffrait les inscriptions à demi effacées, recueillait avec amour les souvenirs des faits historiques de son sol natal, le passé découvrirait à nos regards curieux les Secrets de son histoire, tout s'éclairerait d'un nouveau jour, et nous pourrions léguer Digitized by Google

INTRODUCTION à la postérité le plus grand et le plus admirable monument de la science. Que de sources de joies et de surprises ne nous ménagerions-nous pas ! Que de fois nous sommes-nous surpris en extase devant une vieille ruine, devant une de ces tours crénelées aux pans de murailles ébréchés par le temps et les révolutions ! Si ces reliques pouvaient parler, que ne raconteraient-elles pas ? Si ces antiques cathédrales, témoins de la foi de nos pères, pouvaient dire notre langage, que de générations n'ont-elles pas vues naître, s'ébattre et disparaître dans la mort, symbole muet de la Divinité qui voit les hommes s'agiter et mourir et qui vit toujours. Mais, c'est assez de digressions. Laissons à d'autres plus érudits le soin de dépouiller nos annales et d'en faire sortir des chefs-d'œuvre. Notre but est plus modeste. Semblable à ces habitants des côtes qui choisissent les galets pour construire leurs demeures, nous avons recueilli une des pierres éparses qui constituent le grand colosse historique, et nous nous sommes efforcé de lui donner une forme, la moins indigne possible. Parmi toutes les villes de l'Ile-de-France, Poissy a joué un rôle, sinon capital, du moins

Digitized by Google

INTRODUCTION important. Il a vu s'opérer peu à peu les évolutions nationales qui ont amené notre siècle ; et d'ailleurs, n'eût-il que donné le jour à Louis IX, grand roi et grand saint, que ce titre seul lui mériterait de ne pas rester dans l'oubli. Situé sur les bords de la Seine, le fleuve français par excellence, entre Rouen, capitale de la Normandie, et Paris, capitale de la France, il a souvent pris part aux grands faits de notre histoire et a vu se dérouler lentement le drame sanglant de notre indépendance. Aucune étude de cette ville n'existait. Nous avons dû rechercher en tâtonnant, fouiller les archives et les bibliothèques, et demander aux manuscrits du Moyen Age quelques vestiges de cette vieille cité. Tout, jusqu'à la moindre médaille, jusqu'au plus infime bloc sculpté, a été recueilli, observé, étudié, discuté, et a trouvé place dans l'édifice que nous avons créé. Grâce à des conseils éclairés, aux savantes recherches et aux travaux judicieux d'amis dévoués au culte de l'étude, nous avons pu réunir des matériaux précieux et puiser les encouragements nécessaires pour mener l'oeuvre à bonne fin. Nous rappelant, comme Ta dit un élégant

Digitized by Google

INTRODUCTION historien *, que THistoire est non-seulement une science, mais un art, nous avons recherché tout ce que la sculpture, la littérature et le roman même avaient pu conserver de souvenirs sur notre sol natal, et nous en avons composé un tout. Si le talent a manqué, l'impartialité, du moins, « cette grande maîtresse de THistoire, » a présidé à cet écrit,, et nous nous estimerons heureux si nous avons pu faire naître chez quelques-uns, réveiller chez les autres l'un des plus beaux sentiments que Dieu ait déposés dans l'âme humaine : l'Amour de la Patrie. Octobre 1869. O. NOËL. 4. M. Zeller. Digitized by Google

Digitized by Google

AUTEURS CONSULTÉS MoRÉRI, Dictionnaire historique. —
Bescherelle et Devars, Dictionnaire géographique. — Hurteau et Magnt,
Dictionnaire des environs de Paris. — Viollet LE Duc, Dictionnaire
d'Architecture. — Expilly, Dictionnaire géographique. — Bouillet,
Dictionnaire d'Histoire et de Géographie. — Rouillard. — Parthenie. —
Historiens des Gaules. — Vblli. — H. Martin. — Michelet. Daniel. —
Mézerai. — Anquartil. — La vallée. — Hume, Histoire d'Angleterre. —
Encyclopédie méthodique. — Ordonnances des rois. — Suger, Œuvres
complètes. — PiGANIOL de la Force, Description de la France. —
Dulaure, Histoire des environs de Paris. — C. Nodier, La Seine et ses bords.
— L'abbé Lebgeuf. — De Montfaucon, Antiquités de la France. — Condé,
Mémoires. » Coutumes de France. — R. Lbnoir, HisDigitized by Google

12 AUTEURS CONSULTÉS toire des Arts prouvée par les monuments. — Helgaud, Chronique. — De La Chaise, Histoire de saint Louis. — JoiNviLLE, Histoire de saint Louis. — Abbé de Choisy, Histoire de saint Louis. — Lenain de Tillemont, Histoire de saint Louis. — Th. Nisard, Histoire de la reine Blanche. — Anquetil, Esprit de la Ligue. ~ V^coiITE DE Walsh, Saint Louis et son siècle. — G. db Nangis. — Froissard. — Amblgard. — 'Savagnibr. — GuiDONis. — J. DE Serres. — Baluzb. — Chronique de Saint-Denis. — Religieux de Saint-Denis. — Balzac, Contes drolatiques. — Caste lnau, Mémoires. — BeauNiER, Recueil historique des Abbayes de France. — G. de Pi SAN, Livre des faits. — Dalloz, Recueil de Jurisprudence. — Bullarum amplissima CoUectio. — Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Beugnot , Les Olim. — Archives parlementaires. — Trésor des Chartes. ^ Moniteur universel. — Héroard, Journal du règne de Louis XUL — Isambert. — Anciennes Lois françaises. — Sauva l. — Antiquités de Paris. — Hilarion DE CosTB , Vies des Dames illustres. — N. Brussbl, Nouvel Examen de l'usage général des fiefs. Digitized by Google

HISTOIRE DE LA VILLE DE POISSY ORIGINES JUSQU'AU
XIII^e SIÈCLE Les origines de Poissy se perdent dans la nuit du passé.
Quelques auteurs ont avancé que cette ville était contemporaine des
Romains, et qu'elle avait assisté aux grandes luttes de l'indépendance
gauloise; d'autres ont nié cette assertion, fondant leur opinion sur ce que le
nom de notre sol natal ne se trouvait pas mentionné dans les Capitulaires et
les premières ordonnances de nos rois avant Gharlemagne. Tout en
respectant le talent et l'autorité des écrivains des deux opinions opposées,
nous nous sommes appliqué à rechercher un indice, sinon certain, du moins
proDigitized by Google

14 HISTOIRE bable de l'époque à laquelle on pouvait faire remonter l'existence de Poissy. Dans les questions historiques, l'induction a souvent joué un grand rôle, et nous n'avons pas craint d'en faire l'application pour arriver à une solution satisfaisante« Il est peu de villes, pourvu qu'elles remontent à une époque reculée, qui n'aient leur légende. Notre cité passait, dans les premiers siècles, pour être sous la puissance des fées, et un grand nombre de récits plus ou moins fabuleux se rattachent au château royal qu'habitèrent dans la suite les rois de France. Poissy a eu dans l'antiquité plusieurs dénominations. Ortélius, qui cite dans ses ouvrages l'abbé de Saint-Maur, appelle l'endroit où était située notre ville Pistas, ou Pistes-sur-Seine. Dans d'autres auteurs, on trouve Pexeiium *, Pixiacum*, Pissiacum^, PisciacumS Castrum Poissiacum*, Pinciacum®, A mesure que la langue latine disparut pour faire place au dialecte 4 Orderici Vitalis. 2 Yves de Chartres. 3 Lettre de fondation du monastère royal. 4 Heigaud. 5 Guillaume de Nangis. 6 Quelques auteurs plus modernes. Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 15 roman, on trouva le nom de Pinci, Pinc[^]riis, Poïssy. Quelques chroniqueurs des premiers siècles , recherchant l'origine de ce nom , en avaient conclu que Poissy avait été autrefois un lieu de pêche, une pêcherie, et que dans la suite le village s'était accru. Partant de là, ils attribuaient à Poissy une origine ne remontant pas au delà du vⁿ[«] ou v^{ui}[®] siècle. Tel n'est pas notre avis. Sans réfuter l'étymologie du nom telle que ces écrivains l'ont donnée, étymologie qui paraît fort judicieuse et dont l'affirmation pourrait se trouver dans les armes mêmes de la ville*, nous pensons que sa naissance remonte à une époque beaucoup plus reculée. Nous serions plus tenté de croire à l'étymologie de certains savants qui trouvent une origine celtique dans le mot de Poissy (Pinciacum), et le font venir de : pen, pin, montagne, colline; say, sy, forêt; oc, habitation ; pinciac, habitation de la colline à l'extrémité de la forêt. Cette ville aurait donc été, dans le principe, un rendez-vous de chasse, ce qui expliquerait la création du château. 4 . Les armes de la ville de Poissy sont : d'azur à un poisson d'argent posé en fasce, une fleur de lis d'or en chef, une en f^MH^{nte} et une denûe mouvant du premier. Digitized by Google

16 HISTOIRE Des travaux opérés il y a quelques années pour l'établissement des égouts , d'autres plus récents entrepris pour la réparation de l'église Notre-Dame, semblent confirmer l'assertion que nous avançons et donner un caractère d'authenticité aux quelques rares documents que nous avons pu recueillir. En 1849, dans une arche du pont, on trouva un sabre romain et quelques médailles à l'effigie romaine, telles qu'on a coutume d'en déposer dans les fondations : le pont existerait-il de cette époque? Il y a quelques probabilités. Vers le même temps, des terrassements ayant été opérés dans quelques rues de Poissy, on trouva dans la rue de la Geôle les traces d'une voie romaine se rattachant à la route dite de Quarante-Sous. A une époque plus voisine, les travaux pour la reconstruction de la chapelle actuelle delà Vierge nécessitèrent- des fouilles, et l'on trouva avec des pièces de monnaie quelques armures, éperons et sabres de forme très-ancienne et remontant aux premiers siècles de la Gaule. De plus, on aperçut les restes d'une construction romaine qui semblait appartenir à une forteresse ^ 4 . Nous tenons plusieurs de ces détails de l'un de nos amis, M. Alexandre Fournez, entrepreneur attaché aux travaux de Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 47 Poissy existait donc, sinon comme cité, du moins comme point d'observation, à Tépoque romaine, et cette hypothèse paraît d'autant plus probable que la Seine, coulant dans un lit fort large, l'endroit occupé aujourd'hui par l'église était baigné par les eaux et devait être un point d'observation très-utile à César. Ce qui pourrait encore ajouter à cette croyance, c'est que plus haut , sur 4a rive droite , était situé Andrésy S autre fort créé par César pour observer l'Oise et la Seine, et que ces deux fortifications devaient naturellement se soutenir. Les fondations de la ville, traversée en tous sens par d'immenses souterrains , oflfrent d'ailleurs des restes de constructions variées qui réparation de l'église Notre-Dame de Poissy, dont les études sérieuses et les travaux intelligents nous ont aidé à jeter quelque lumière sur les premiers temps de cette commune. ^ Andrésy, situé près du confluent de la Seine et de l'Oise, est construit sur remplacement de l'ancien Anderetianum, où les Romains entretenaient une flotte pour contenir les peuples de ce pays. Au iv« siècle, le port d* Andrésy était tellement cominerçant, que les Romains durent y avoir deux préfets de navigation, dont Tun, résidant à Paris, était désigné sous le nom de praefectus classis Anderetianorum Parisiis. Ce petit pays fut choisi pour tenir des conférences au sujet de la conversion de Henri IV. Andrésy, autrefois baronnie, n*a rien conservé de sa splendeur passée. C'est aujourd'hui une petite commune du canton de Poissy. 2 Digitized by Google

18 HISTOIRE n'ont pas dû être entreprises pour l'usage qu'on en fait aujourd'hui. Il nous a été donné de visiter plusieurs caves de maisons situées dans la Grand'Rue ou rue de Paris, et nous avons été vivement frappé des vestiges que le temps nous a légués. Dans quelques-unes, on remarque des voûtes arrondies de forme primitive soutenues par des colonnes unies que surmontent des figures allégoriques grossièrement sculptées. Que se passa-t-il sous ces voûtes ? Rien ne peut nous éclairer sur ce point. Dans d'autres sous-sols existent encore quelques voûtes ogivales que supportent des colonnes du Moyen Age et antérieures ; des ouvertures fermées qui ont dû être des fenêtres et semblent avoir appartenu à des chapelles souterraines ou même à des temples. Les colonnes, à moitié enfouies dans la terre, font croire que le sol fut souvent exhaussé, et regretter qu'aucun document ne puisse satisfaire notre curiosité artistique. Nous en sommes donc réduit aux conjectures , et voici ce que nous pensons des divers changements qui ont révolutionné Poissy. La forêt de Laye, aux temps gaulois, s'étendait probablement jusque sur les bords de la Seine : le lieu ayant paru agréable Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 19 à nos pères, ils y firent quelques constructions et jetèrent les fondements de notre ville. Plus tard, la cité s'augmentant, on éleva des digues[^] et l'on resserra le lit du fleuve en accumulant des terres sur le sol primitif, puis Ton réédifia sur les anciennes constructions. En effet, nous avons iremarqué certaines fondations dans lesquelles les murs d'appui sont superposés sans symétrie et sans ordre : on dirait des ruines accumulées. Le nom de Poissy n'est mentionné ni dans les Commentaires de César ni dans aucun des auteurs latins de cette époque , et les Capitulaires des rois n'en parlent pas avant Charlemagne. Il est vrai de dire qu'avant ce prince les archives et les actes municipaux n'étaient point conservés comme ils le furent plus tard. Notre cité appartenait au pays chartrain[^] . Ce fut sous l'étendard de cette dernière ville qu'elle concourut à la délivrance des Gaules, à la bataille de Gergovie* , et qu'elle sacrifia e plus 1. La capitale du pays chartrain était Chartres, en latin Carnutum, d'où vint le nom de Carnutes. On sait par César que les Garnutes prirent l'initiative de la grande insurrection dont Vercingétorix fut le chef. 2. Vercingétorix, ayant réuni toutes les forces dont il pouDigitized by Google

20 HISTOIRE pur de son sang dans cette plaine d'Alésia, où succomba l'indépendance gauloise. Le pays chartrain était très-ancien : on prétend même que Chartres, qui en était la capitale, fut gouvernée par des rois sous les Gaulois. Les villes qui le composaient, situées sous une température douce et favorable, arrosées par des fleuves larges et limpides, attirèrent les premières les yeux de nos pères et excitèrent la convoitise des envahisseurs aux jours de conquête de la capitale du monde ancien. Sébastien Rouillard, de Melun, écrivain de la fin du XVI^e et du commencement du xviii^e siècle, a fait de cette contrée une description que nous donnons ici : t Avant qu'entrer auquel discours, convient d'entendre que la Province chartraine ha esté vait disposer, vint s'enfermer dans Gergovie qu'assiégeait César^ et il lui fut donné de voir de cette ville fuir les aigles romaines et triompher la cause de la liberté. Il devait, quelques jours plus tard, grand dans la victoire, plus grand dans les revers, essuyer un terrible échec. Enfermé dans Alésia, que César avait environnée de troupes et de machines de guerre, il dut, après avoir usé de tous les moyens que son génie lui suggéra, se rendre à son vainqueur, qui, lâche envers «es ennemis comme envers sa patrie, le fit servir à son triomphe et exécuter par le bourreau. Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY autres fois d'une merveilleuse et insigne estendûe : recours aux seigneuries que possèdent les evesques et chapitre de Chartres qui estoient de l'ancien domaine des Druides^ tesmoins aussi le diocèse qui ha plus retenu de ses vieux limites, que le gouvernement ou bailliage de Chartres, et encores lesdits limites sont-ils de beaucoup accourcis, puisqu'ils alloient, du temps desdits Druides, iusques aux Armoriques. Et dans leur estendûe estoient plusieurs belles et riches villes à présent érigéez en duche, comtez, viscomtez, baronnies et chastellenies, comprenans en certains endroicts ce tant gras et opulent terroir qui est depuis Tun bord de la rivière de Loire, jusqu'à l'autre de celle de Seine, comme premièrement la Beaulse, contrée la plus abondante en froment qu'aucune de l'Europe, et principal grenier de Paris comme autres fois Sicile l'estoit de Rome. En après la haute et basse Souloigne, le Dunois, le Perche Gouet, et celle partie du Grand Perche et de la Neustrie, autrement dicte Normandie, qui avoisine de plus près le dit païs chartrain, le Timerais , et une partie du Gastinois. Les dits villes plus renomméez sont : Gien, Gergeau, Orléans, Meun, Digitized by Google

22 HISTOIRE Boisgency, Romorantin, Artenay, Toury, Dreux, Houdan, Mantes, Montfort-Lamaury, Espernon, Montlhéry, Ghastrès, Chateaudun, Blois, Vendôme, Poissy et autres, que villes, que bourgs, que bourgades qui estoient sous la domination des anciens Ghartrains, recours à ce qu'en auroit escript César, et à sa suite plusieurs auteurs célèbres. » Ainsi, d'après Sébastien Rouillard, tous ces pays existaient déjà à l'époque de la conquête romaine, les uns à l'état de villes, les autres comme bourgades. Quand la période romaine fut à son déclin et que la nation franque commença à s'organiser sur les deux rives de la Seine, Poissy vit s'élever sur le terrain occupé plus tard par l'abbaye un château royal où les reines vinrent passer une grande partie de l'année. Ce château n'avait été dans le principe qu'un rendez-vous de chasse. Il prit par la suite une grande importance et devint la demeure des rois de France jusqu'au xi^e siècle. Nous croyons devoir rapporter ici une légende bizarre. La reine Clotilde, femme de Clovis, étant dans son château de Poissy quelques jours avant

Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 23 la bataille de Tolbiac, reçut un courrier que lui adressait son royal époux ; le roi des Francs lui demandait un étendard ou signe de ralliement pour conduire ses guerriers au combat. A la réception du messenger^ Glotilde alla aussitôt consulter un saint ermite qui habitait une des forêts voisines. Le religieux cueillit alors trois fleurs de lis et les jeta sur une étoffe blanche. Les fleurs s'imprimèrent sur le linge, et Glotilde envoya aussitôt à son époux le nouveau labarum de la royauté. Telle fut, dit la légende, l'origine du blason à fleur de lis des rois de France. Nous donnons ce récit sous toute réserve et tel que le transmet un écrivain ancien : cependant nous croyons que le merveilleux y tient une grande place. Ce fut dans le château de Poissy que Gharlemagne tint une assemblée d'évêques et de prélats de tous ordres pour traiter des affaires de l'Église. Un capitulaire du même souverain, et portant la date de 802, cite Poissy comme une des villes où furent établis des missi dominici (de locis ubi missiesse debent Pinciacum). Notre cité était donc déjà à cette époque une ville d'une certaine importance. Un demi-siècle avant (750), Digitized byjVjOOÇlC

24 HISTOIRE Pépin, maire du palais, avait rendu un décret qui restituait au monastère de Saint-Denis un grand nombre de biens qui lui avaient été ravés, et entre autres le territoire de Poissy. Cette ville prit sous Charlemagne un accroissement rapide et devint, sous son successeur Charles le Chauve, le siège de plusieurs assemblées importantes *. En 862, dans une réunion des évêques, abbés, comtes et fidèles, fut donné un capitulaire portant des peines canoniques et civiles contre les malfaiteurs. En 864, le 7 des calendes de juillet et la 5^e année du règne de ce roi, eut lieu une assemblée nationale dont le compte rendu est parvenu jusqu'à nous, et qui rédigea un grand nombre de statuts. On y traita : Art. 1 . — De la protection due aux églises et aux ecclésiastiques. Art. 2. — De la protection due aux orphelins, aux veuves, aux filles, aux gens d'église et aux choses saintes. 4 . La population de Poissy à peu varie, de Charles le Chauve à Louis XIV. Elle était, sous le règne du premier, de 350 feux environ (4,400 à 4,700 h.), et un relevé statistique du xviii^e siècle porte la population de Poissy à 406 feux (4,600 à 4,700 h.) Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 25 Art, 3. — De l'observation des lois, de la justice et de la paix, et du service militaire. Art. 4. — Du respect dû à Tautorité royale. Art. 5. — De la protection des biens de la commune. Art. 6. — De la réintégration des personnes dépouillées de leurs biens par l'invasion des Normands. Art. 7. — De la répression des vagabonds et malfaiteurs. Art. 8, 9, 10. — De la circulation et de la réception des monnaies. Art. H. — De la fabrication des nouvelles monnaies. Art. 12. — Des hôtels des monnaies. Art. 13, 14. — Des devoirs des monnayeurs. Art-15. Fixation d'un délai pour la démonétisation des anciennes monnaies. Art. 16, 17, 18, 19. — De la recherche et de la punition des faux-monnayeurs. Art. 20. — Des poids et mesures. Art. 21, 22. — Du paiement de l'impôt. Art. 23. — Des matières d'or et d'argent. Art. 24. — Du prix de l'argent et de l'or. Digitized by Google

26 HISTOIRE Art. 25. — Défense de vendre des armes aux Normands et autres ennemis. Art. 26. — Du service contre l'ennemi. Art. 27. — De la levée des hommes. Art. 28. — Du payement du cens. Art. 29. — De la réception des lois *. Cette assemblée, ouverte par un discours du roi, fut close par un avertissement et même un ordre de Charles, de détruire les châteaux et fortifications qui avaient été édifiés sans son autorisation. Ce fut en cette circonstance que Pépin, roi d'Aquitaine, fut condamné à mort pour avoir trahi sa foi et son pays, en se mettant à la tête des Normands et en adoptant leur religion. La peine fut commuée en une prison perpétuelle où ce prince mourut. En 869, une troisième réunion eut lieu, et un capitulaire y fut arrêté avec le concours des évêques et des fidèles sur les honneurs et les immunités des ecclésiastiques et des églises, et les précautions à prendre avant d'excommunier. Pendant qu'on délibérait, le roi apprit la mort de Lothaire, mort à Plaisance sans enfant légitime. • Baluze.

Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 27 time : il partit aussitôt pour s'emparer du royaume de Lorraine. Une quatrième assemblée eut lieu, selon plusieurs historiens, en 888 ou 889, pour régler les affaires du royaume. Le château de Poissy, habité par les rois pendant la belle saison et l'époque des chasses, avait attiré dans cette ville un grand nombre de seigneurs de la cour, et au xvi^e siècle, on remarquait encore à Poissy, non loin du château, deux maisons de plaisance qu'avaient fait construire deux courtisans de Charles le Chauve, Boson et Grimoald *. De Charles le Chauve à Robert le Pieux, c'est-à-dire dans une période de 150 années, les annales et les capitulaires ne disent rien de Poissy ; mais h la fin du x^e siècle, sous le règne de ce dernier roi, son histoire semble sortir de Tobscurité, et nous pouvons marcher avec plus d'assurance à travers les siècles. Le roi Robert le Pieux, fils et successeur de Hugues Capet, affectionnait particulièrement Poissy, et il y habita, disent les chroniques, 1. Sauval, Antiquités de Paris.

Digitized by Google

28 HISTOIRE pendant une grande partie de son règne. Helgaud, moine de Fleury, mort archevêque de Bourges en 1029, contemporain et biographe de Robert, s'exprime ainsi à ce sujet : « La » demeure royale nommée Poissy, et placée sur > la Seine, est très-agréable aux rois de France : » trois monastères y ont été bâtis par de saints » personnages: l'un en l'honneur de la Vierge » Marie, un en l'honneur de saint Jean, et le » dernier en l'honneur de saint Martin, con> fesseur. Le bon roi adopta le monastère érigé » en l'honneur de la sainte mère de Dieu, le bâtit » de nouveau et le rendit très-beau pour les » ornements, les prêtres, l'or et l'argent, La » louange de Dieu n'y était pas interrompue ; > il s'unissait continuellement au Seigneur par » ses oraisons*. » Ce fut Robert qui construisit ou du moins augmenta l'église Notre-Dame, qui devint 1. De ces trois monastères, un seul resta, celui de la vierge Marie, qui fut transformé en celui de Saint-Louis, au xive siècle, en Thonneur du saint roi, et en faveur des religieux de Tordre de Saint-Dominique. 11 n'est resté aucune trace du couvent de Saint-Jean. Quant à celui de Saint-Martin, nous pensons qu'il devait exister dans la plaine qui sépare Poissy d'Achères, et que cette petite commune devait en dépendre. ' Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 29 et est encore aujourd'hui Téglise collégiale et paroissiale. Après avoir, sur les iDJonctions de la cour de Rome, répudié sa première femme Berthe, sa cousine, Robert épousa Constance, femme acariâtre et volontaire, que le pieux roi subissait avec peine. Cette reine ayant trouvé le séjour de Poissy agréable, fit construire un palais contigu à celui de son époux et l'habita fréquemment. C'est au séjour de ces deux personnages dans cette ville que se rapportent une foule de traits qui montrent leur caractère sous leur véritable point de vue. Helgaud raconte que Robert, étant à Poissy en son château, s'aperçut un jour que sa femme^ la reine Constance, avait fait incruster d'argent le fer de sa lance. Aussitôt le bon roi s'en alla sur le seuil du palais pour voir s'il ne trouverait point quelque malheureux à qui cet argent pût être utile. Il le donna à un pauvre en lui recommandant d'éviter la reine. Constance s'aperçut bientôt de la disparition de cette lance, et s'enquit auprès du roi de ce qu'elle était devenue* Robert jura devant Dieu qu'il Tignorait complètement*. 1. Ce mensonge pourrait étonner, dans un roi si austère Digitized by Google

90 HISTOIRE A la mort de Robert, la reine Constance vou[^] lut priver son fils Henri de sa succession en faveur de son quatrième fils, Robert. Elle se retira k Poissy qui prit sa défense. Henri arma contre sa mère, assiégea cette ville (i031) et la reprit, puis les autres se rendirent. C'étaient alors, dit Velly, des places considérables et d'autant plus importantes qu'elles étaient voisines de la capitale. Constance, reléguée dans l'état privé, ne put supporter son sort. Habituee à tout dominer, même son époux, elle succomba bientôt à une maladie de langueur et voulut être ensevelie à Poissy. Son vœu ne fut pas exaucé, et ses restes mortels furent déposés à Saint-Denis, devenu la sépulture des rois de France* Peu après, Henri qui, à l'exemple de son père, continuait à habiter le château de Poissy, y reçut le jeune duc de Normandie, Guillaume le Bâtard S et si religieux ; mais Robert avait un moyen pour éviter les dangers du parjure ; il avait fait fabriquer un reliquaire en cristal, orné tout autour d'or pur, sur lequel il prêtait serment; mais ce reliquaire ne contenait point d'os de saints. On le voit par cet exemple, le pieux roi était un digne devancier du bon Louis XI.

1. Ce fut ce duc de Normandie qui entreprit et réussit la conquête de TAngleterre , et devint , par la suite , l'ennem[^] de Philippe. C'est en marchant contre le roi de France qu'il mourut à Mantes. Digitized by Google

DE LA VILLE DB POISSY 31 attaqué par ses rivaux et ses parents qui voulaient le frustrer de son héritage, et lui promit, en présence de tous les seigneurs de sa suite, aide et protection. Le roi y tenait fréquemment sa cour de justice, et l'abbé de Suger nous apprend, dans un de ses ouvrages, qu'un différend s'étant élevé entre Adam, abbé de Saint-Denis, et Bouchard de Montmorency, celui-ci fut cité à comparaître devant le tribunal du roi à Poissy et y fut condamné. Vers H80, Gascon, seigneur de Poissy, et Alice de Montmorency, sa femme, fondèrent près de Saint-Germain-en-Laye l'abbaye d'Abbecourt, habitée par des Prémontrés, et firent consacrer l'église en H91 par le célèbre Thomas Becquet, archevêque de Cantorbéry, qui, pour éviter les persécutions du roi d'Angleterre Henri II, s'était réfugié en France. Un compte présenté au roi en 1202 place Poissy parmi les prévôtés possédées par Philippe-Auguste. Bien que faisant partie du comté de Paris, cette ville n'était pas soumise au vicomte de la capitale. Comme toutes les cités possédant un château royal, Poissy ne payait aucune redevance à la sénéchaussée de France. Cette exemp

Digitized by Google

32 HISTOIRE tion provenait de ce que le grand sénéchal prenait son logement et ses livrées dans le château, quand il venait tenir son assise ou grand jour dans la ville. C'est pour cette même raison aussi que notre cité était exempte du droit de cîte j> au roi. En 1221, Philippe-Auguste continuant la politique habile de son aïeul Louis le Gros, donna, entre autres chartes d'affranchissement, le droit de commune à Poissy, Triel et Saint-Léger ^ Cette date est très-importante. Poissy devenait une cité d'un nouvel ordre, se gouvernant d'après ses coutumes, ayant son bailli et ses règlements, et ne relevant que du roi. Abolition de toute taille, de prise injuste, d'exaction disproportionnée, aide et protection royales, l'adminislration des intérêts de la commune par un maire et son conseil, la construction de chaînes, de fossés et de tout* ce qui peut aider à la défense d'une ville, tels étaient les résultats de ce grand acte. C'est à cette époque que furent construites ces fortifications si solides, cette enceinte de mu1. Voir l'Appendice, note !«• Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 33 railles environnées de fossés et ces tourelles épaisses qui existaient encore au siècle dernier, et dont il ne reste plus que quelques débris. L'heure approchait où ces précautions ne seraient pas inutiles, et où le canon des Anglais viendrait ébrécher les créneaux de la nouvelle commune. Quelques années auparavant, le roi PhilippeAuguste, ayant épousé Agnès deMéranie, s'attira les foudres papales. Le roi fut excommunié et le royaume mis en interdit. Les églises se fermèrent, les cloches des couvents ne se firent plus entendre, les morts ne furent plus ensevelis : tout semblait rentré dans le néant. A cette époque de l'histoire, les chefs du pouvoir spirituel gouvernaient l'univers. Du haut du Vatican, les foudres frappaient souvent, et les papes faisaient courber le front aux peuples et aux rois. Pour atteindre un seul homme, on frappait toute une nation, et la colère durait jusqu'à la soumission. Les peuples n'étaient pas encore mûrs pour l'indépendance morale, et le seflForts de quelques rois intelligents pour atténuer la puissance des pontifes échouèrent contre la superstition populaire. 3 Digitized by Google

34 HISTOIRE Philippe-Auguste voulut lutter, mais le pape fut inflexible^ et bientôt le roi, forcé de céder, renvoya Tinfortunée et vertueuse Agnes. L'interdit fut levé en septembre 1200. L'ex-reine, qui partageait la passion qu'elle inspirait au roi, était enceinte au moment de cette cruelle séparation. Elle se rendit au château de Poissy et y donna le jour h un fils que les tristes conjectures de sa naissance firent appeler Tristan. Cet enfant ne vécut paè, mais deux autres qu'Agnès avait donnas au roi furent légitimés par le pape ^ Sous le règne de ce roi, un Gérard de Poissy, riche financier de cette ville, voyant Philippe-Auguste travailler à l'embellissement de Paris, donna H,000 marcs d'argent (plus d'un demi-million) pour paver les rues de la capitale. En mai 1209, à l'occasion du mariage de son fils Louis avec Blanche de Castille, Philippe donna à ce prince en apanage les terres de Poissy, Château-Landon, Lorris, Lefay, Vitryaux-Loges et Boiscommun. Le roi ne donnait à 1. H. Martin. Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 35 son fils que l'usufruit de ces terres sa vie durant, et encore avec diverses réserves. Dans la résidence royale de Poissy, la princesse mit au monde plusieurs enfants, dont deux, Philippe et Jean, moururent en bas âge et furent ensevelis dans l'église Notre-Dame.

Digitized by Google

Digitized by Google

LOUIS IX (1214-1270). Le 25 avril 1214, la commune de Poissy Ait en fête* La reine Blanche de Castille, femme du roi Louis VIII dit le Lion» mit au monde un fils qui devait régner plus tard sous le nom de Louis IX, et que l'Église honore sous le titre de saint Louis. On raconte à ce sujet un fait d'une exactitude qu'on ne pourrait mettre en doute, et qui prouve combien était sincère la piété de la reine. Un peu avant la naissance de saint Louis, la princesse se trouvait à Poissy. Elle avait choisi ce lieu, dont le château était un des plus agréables séjours de nos rois, tant pour la salubrité de l'air que pour les plaisirs de la chasse. Son appartement était rapproché de l'église Notre-Dame. Digitized by Google

HISTOIRE Le 25 avril, jour de la. Saint-Marc, était alors appelé le jour des croix noires, en souvenir d'une peste qui avait ravagé la chrétienté*. En ce jour on sonnait les cloches à grandes volées. Quand on sut que Blanche venait d'accoucher, le chapitre de Poissy défendit de sonner, dans la crainte que le bruit n'incommodât la reine. Blanche de Gastille ne tarda pas à s'apercevoir de cet oubli: elle en demanda la cause, en témoigna sa surprise et son mécontentement, et pour mettre fin à une déférence qu'elle regardait comme inconvenante^ elle se fit transporter dans un autre lieu qu'on nomma depuis la grange de monsieur Saint-Louis. La grange Saint-Louis, appelée aussi grange aux Dames , était une maison seigneuriale, et dans les restes des bâtiments de laquelle était encore> au siècle dernier, une chambre appelée « chambre de la reine. > Cette maison était d'autant plus commode pour la pieuse mère de Louis IX , que tout proche, c'est-à-dire à trente pas, existait une chapelle sous l'invocation de saint Jean-Baptiste ; cette chapelle donnait à la reine 1. Les fidèles portaient à cette occasion une croix noire sur leurs vêtements. Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 39 et aux personnes qui étaient
auprès d'elle la facilité d'entendre la messe quand elles le désiraient ^ Louis
fut baptisé dans l'église collégiale Notre-Dame de Poissy. Les fonts de
baptême qui servirent à cette cérémonie existent encore, bien dégradés, et
ont été déposés dans une chapelle latérale de l'église Notre-Dame de Poissy.
Vers 1735^ la tradition de la naissance de saint Louis à Poissy fut vivement
attaquée, et donna lieu à une polémique savante et parfois violente entre les
beaux esprits du temps, parmi lesquels on trouve l'abbé Leboeuf, de
Montfaucon et le père Texte. 4 . Il y avait plusieurs chapelains fondeurs, dont
le principal était obligé de dire à cet autel la messe tous les jours. Ce
chapelain, dont le titre est de 4249 et se trouve dans les archives des
chanoines de Poissy, avait pour sa subsistance 24 septiers de seigle, qui
étaient pris sur les produits des terres et domaines de la Grange-Saint-Louis.
Les offrandes qu'on donnait aux messes dites dans cette chapelle devaient
être rapportées aux chanoines de Poissy, excepté si le roi ou la reine,
entendant la messe dans cette chapelle, y faisaient personnellement (et
manuellement] quelque oblation: elle appartenait dans ce cas au chapelain
qui avait célébré la messe. Néanmoins le chapelain était obligé de prendre
un denier sur cette offrande en faveur de celui qui avait servi la messe. Il ne
reste plus de cette antique demeure royale que quelques bâtiments servant
de ferme. La chapelle a disparu : un document tombé entre nos mains nous
apprend qu'elle existait encore en 1768. Digitized by Google

40 HISTOIRE Les habitants de la Neuville-en-Hez (diocèse de Beauvais) prétendaient que Louis IX était né chez eux[^] et cela afin d'obtenir de Louis XI, et plus tard de Henri IV, l'exemption des impôts. Ces hypothèses , fondées sur des lettres patentes de Louis XI du 12 août 1468 et du 13 octobre 1475, étaient corroborées d'une confirmation de Henri IV en 1601. Les défenseurs de la tradition qui rapportait à Poissy l'honneur de cette naissance, fouillèrent les archives du royaume , mirent à nu tous les écrits contemporains du saint roi, et prouvèrent d'une façon irrécusable que Poissy était bien le lieu de naissance de Louis IX. Dans ces derniers temps, quelques écrivains se sont occupés de cette question et l'ont traitée selon leur opinion avec beaucoup de talent[^] mais après la savante dissertation de M. Natalis de Wailly, il ne reste plus qu'à s'incliner et à croire *. Les premières années de saint Louis se passèrent comme celles de tous les enfants de France, à l'ombre des vieilles tourelles du châ1. Mémoire, sur la date et le lieu de naissance de saint Louis (Extrait de la Bibliothèque des Chartes, 4866). Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 44

teau royal de Poissy*. C'est là qu'il reçut de sa pieuse mère les principes d'une éducation chrétienne et sévère qui guidèrent sa vie et en firent l'un des rois les plus dignes et les plus remarquables de France*. La biographie de ce souverain a été si souvent faite par des écrivains de grand talent, qu'il serait présomptueux de notre part de vouloir les imiter ; cependant nous ne pouvons résister au désir de retracer quelques-uns des traits les plus saillants de la vie de cet illustre saint. Tout ce qui touche aux actes et aux paroles d'un grand citoyen intéresse, surtout quand il est donné, comme à nous, d'habiter le sol qui l'a vu naître et de contempler la place où ses pas se sont imprimés. 4. Des recherches récemment faites nous ont fait connaître le nom de la nourrice de saint Louis. Elle se nommait Marie la Picarde, et jouit longtemps de la sergentorie de Ghambrois que lui donna le roi. 5. Quoi de plus admirable que ces paroles de Blanche à son fils: « Souvenez- vous que rien ne peut être glorieux au prince de ce qui est onéreux au peuple. Quand vous croirez être au-dessus des hommes, songez que Dieu est au-dessus de vous; entre un roi et un malheureux, il n'y a qu'une ligne de distance; entre Dieu et un roi est l'infini.» Le Moyen Age a rarement tracé de semblables traits, et l'on ne s'étonne pas qu'à une telle école Louis IX ait appris à être saint. Digitized by Google

42 HISTOIR Guillaume de Nangis *, dans le langage naïf du temps, raconte le fait suivant ; « Il avint une foys que li roys Loys estait à Poissi le chastel et dit moult liement (joyeusement) tout en riant et en jouant, à aucuns de ses familiers qui estoient lors avec lui que le gregnien bien et la plus grant honneur que il eut onques en cet monde. Nostre sire li avait une foys fête en cel chastel. Quant ce oyrent sa gent, si se merveillèrent moult de quel honneur il disait : car ils cuidaient que il deust avoir miex dist de la cité de Rains, où il reçut la sainte onction et la couronne du royaume de France. Dors commença à sousrire li bon roys, et puis si lor dit que cel de Poissi il avait reçu la grâce du saint Baptême, laquelle chose par-dessus toutes honneurs et dignités mondaines il tenait sans comparaison à gregnien don de Dieu et gregnien dignité : dont il avint aucune foys que quant lettres sacrées envoioit à aucuns de ses familiers, il ne voulait pas mettre le nom de Roy pour aucune raison ; il s'appellait Loys de Poissi ou Loys, le seigneur de Poissi 2. 1 4. Guillaume de Nangis, Annales du règne de saint Louis. 2. Ce récit pourrait trouver son pendant dans le fait sui

Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 43 Louis IK succéda k soa père eu 1226, à l'âge de onze ans, sous la tutelle et régence de sa mère la reine Blanche. En 1237, à l'occasion de la réception comme chevalier et du mariage de Robert, son frère, avec Mathilde de Brabant, il donna Poissy à ce prince comme apanage sa vie durant; Tannée suivante (juin 1238), il s'accorda pour la nomination d'un vicaire à une prébende de Poissy, dont les Templiers avaient la moitié et lui la collation de l'autre moitié. Les annales de cette époque citent un Robert de Poissy comme seigneur d'Acqueville. - Ce fut sans doute ce Robert qui suivit le saint roi à la vant de Napoléon Ur pendant sa captivité à Sainte-Hélène : Un jour devant les généraux, et les fidèles serviteurs qui l'avaient accompagné dans ce désert, le grand capitaine devisait. Tout à coup, changeant de conversation : a Quel est, dit-il, le plus beaujour de votre vie? » Tous répondirent : l'un que c'était le jour de la bataille de Wagram ; l'autre la victoire de Marengo ; un autre celle d'Austerlitz. Napoléon les laissa discourir sans les interrompre, mais en souriant ; puis prenant la parole il leur dit : « Mon plus beau jour à moi, mes amis, c'est le jour de ma première communion. » Tous ses vieux généraux chez qui le tumulte des camps et l'ivresse de la victoire avaient, sinon anéanti, du moins obscurci beaucoup toute croyance religieuse^ restèrent surpris de cette réponse et admirèrent avec recueillement cet aveu sincère d'un des plus grands génies des temps modernes. Digitized by Google

44 HISTOIRE croisade, et dont les chroniques du temps rapportent le nom *. En 1245, le roi entreprit de visiter son royaume ; mais à cette époque, la pensée de se faire religieux après avoir remis le gouvernement entre les mains de son fils aîné l'envahit si fortement, que sa mère eut beaucoup de peine à le faire renoncer à son projet. Il n'y pensa plus, mais il en augmenta de zèle, et ses austérités redoublèrent. Au siècle dernier, on voyait encore au monastère royal de Saint-Louis les instruments de sa pénitence. Ce fut pendant ce voyage qu'il institua le marché de Poissy sur des bases plus étendues. Après avoir songé aux intérêts spirituels de la cité qui Tavait régénéré dans les eaux saintes, il pourvoyait à son existence matérielle en lui donnant un instrument de richesses. Trois ans après, poussé par son amour pour tout ce qui touchait au culte et à la grandeur de la religion, Louis IX entre prit de combattre les infil. Ce seigneur s'était précédemment porté caution, avec d'autres seigneurs, de Simon de Dammartin, comte de Ponthieu, qui s'était trouvé dans la révolte du comte de Boulogne, son frère, contre la régente Blanche de Castille. Digitized by VjOOQIC

DE LA VILLE DE POISSY 45 dèle8\ Le vendredi d'après la Pentecôte, 12 juin 1248, le roi alla prendre à Saint-Denis, de la main d'un légat, l'oriflamme^ le bourdon et la pannetière. Il repassa ensuite par Paris, accompagné de longues processions de clercs, de moines et de peuple, jusqu'à l'abbaye Saint-Antoine-hors-lesMurs * ; puis il se dirigea vers le sud-est, avec sa mère et sa femme et un nombreux cortège. Arrivé à Cluni, il dit adieu à sa mère, qu'il laissait régente pendant son absence, et qu'il ne lui serait pas donné de revoir en ce monde. De Cluni il se dirigea vers Lyon, afin de réconcilier le pape avec l'empereur d'Allemagne, puis il s'embarqua à Aigues-Mortes, le 28 août 1248, à 4 . Les historiens ont interprété de diverses manières l'expédition dirigée par Louis IX, connue dans l'histoire sous le nom de VIII* croisade. Tout en faisant la part du sentiment éminemment religieux qui poussait ce roi à délivrer les lieux sanctifiés par le Christ de la profanation des infidèles, nous pensons qu'un but politique plus profond présida à ce grand œuvre. La France était à cette époque parcourue et dévastée par des bandes d'aventuriers sans, loi ni feu. et déchirée par les guerres continuelles des seigneurs féodaux. La croisade entraîna au loin tous les pillards \$ et le point d'honneur força les seigneurs à vendre ou aliéner au roi leurs terres et leurs droits. Un grand nombre de ces derniers mourut dans l'expédition et leurs biens restèrent définitivement acquis à la monarchie. t. Aujourd'hui faubourg Saint-Antoine. Digitized by Google

46 HISTOIRE la tête d'une flotte de 38 gros vaisseaux; outre les petits bâtiments de transport. Il alla passer rhiver à Chypre et débarqua en Egypte le 4 juin 1249. Tout le monde connaît son admirable conduite pendant sa captivité. C'est au milieu des chagrins et des tourments qu'il apprit la mort de sa mère (!•' décembre 1252). Cette perte causa une profonde douleur au pieux roi : < Grâces te soient rendues. Seigneur Dieu, dit-il à cette nouvelle, à toi qui m'as donné une si excellente dame et mère, pour le temps qu'il t'a plu, et qui maintenant viens de la retirer à toi selon ton bon plaisir. » Il se rembarqua à Saint-Jean-d'Âcre, peu après la pâque de 1254, laissant le légat en Egypte. En longeant l'île de Chypre, la galère du roi entra dans le sable, et le choc < emporta bien trois toises de la quille. » Les matelots conseillèrent au roi de changer de navire, mais il refusa, disant qu'il voulait partager le danger avec ceux (500 ou 600) qui l'accompagnaient, et qu'il se mettait lui et ses gens en la garde de Dieu. Il est difScile, dit M. H. Martin, de rencontrer quelque chose de plus admirable dans l'histoire Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 47 que cette profession d'égalité des hommes, faite par un roi au péril de sa vie. C'était la première fois sans doute qu'un prince du Moyen Age comprenait ainsi l'Évangile; Louis était arrivé par la charité jusqu'à l'égalité. A la mort de Blanche de Gastille, Poissy, qui faisait partie de son douaire, rentra dans le domaine du roi. A cette époque (1253), on voit pour la première fois un bailli de Poissy, que l'importance de cette ville place au rang des grands baillis. Dans les années suivantes, ce titre disparaît, pour faire place à celui de sous-bailli du prévôt de Paris. C'est ainsi que, dans le compte de la « baillie j » de Paris, du terme de la Toussaint de l'année 1296, le prévôt et le receveur de Paris y reportent en recette ce qu'ils avaient reçu du sous-bailli de Poissy: de Johanne Rousselli Subballivo Pissiaci, etc. Au mois de juin 1260, Louis changea le douaire de sa femme, Marguerite, et lui donna Corbeil, Poissy, Meulan, Vernon, Pontoise, Asnières, Étampes, Dourdan et La Ferté-Alais. Quelques années après (1267), notre ville repassait Digitized by Google

48 HISTOIRE aux mains de Robert, dernier fils de Louis, à l'occasion de sa réception comme chevalier *. Rien de particulier pour Poissy se rattache au séjour de saint Louis en France, entre la première et la deuxième croisade. Le 14 mars 1270, après avoir fait son testament, Louis prit l'oriflamme à Saint-Denis, et mit à la voile à Aigues-Mortes, le 1^{er} juillet. Quelques jours après le débarquement du roi à Tunis, la peste envahit son armée, et y fit des ravages immenses. Saisi lui-même par la maladie, il se fit étendre sur un lit de cendres, et expira le 25 août 1270. Son corps fut dirigé vers la France, séjourna à Montréal en Sicile, en attendant l'arrivée du roi Philippe et des principaux seigneurs, et arriva à Notre-Dame de Paris, le 21 mai 1271. Le lendemain, tous les grands du royaume partirent à pied pour le porter à Saint-Denis 4. Malgré ces changements d'autorité, Poissy appartint toujours à la justice royale. — Saint Louis ayant défendu de vendre la prévôté et les autres états de judicature, la justice du Ghâtelet parvint à son apogée. Les limites de sa juridiction furent étendues à sept prévôtés, qu'on appela longtemps les sept îles de la prévôté de Paris. C'étaient : Poissy, Saint-Germain-en-Laye, Tournan, Torcy-en-Brie, Gorbeil, Monthléry et Gonesse. Digitized by VjOOglC

DE LA VILLE DE POISSY 49 avec ses ancêtres , et le roi lui-même le voulut porter sur ses épaules une partie du chemin. Bientôt de nombreux miracles, opérés sur son tombeau, attirèrent les yeux des prélats, et on en écrivit au pape. On fit des informations qui se trouvèrent convaincantes, mais comme, pendant les vingt-quatre ans que dura cette affaire, il y eut dix papes différents, chaque pape faisait refaire de nouvelles informations, et mourait avant qu'elles fussent achevées. Enfin, Boniface VIII, après une enquête sérieuse, inscrivit Louis IX au catalogue des saints, et publia une bulle ^ datée de Viterbe, 18 août 1298, qui fixait sa fête au 25 août ^. Plusieurs églises furent élevées en l'honneur de saint Louis ; et les Jacobins d'Évreux furent les premiers à lui dédier la leur. Huit ans après, on transféra le chef de saint 1 • Voir à l'Appendice, note II. 2. La fête de saint Louis est célébrée dans toute la France; plusieurs villes, entre autres, Poissy et Versailles, la célèbrent avec une grande pompe. Dans la première ville, une foire, accompagnée de divertissements variés, séjourne trois jours, et de là se dirige vers les Loges. — Louis XIII obtint qu'elle fût célébrée dans toute la chrétienté. 4 Digitized by Google

50 HISTOIRE Louis de l'église de Saint-Denis à la

SainteChapelle. La fin du siècle vit se fonder à Poissy un monastère sous son invocation. Cette abbaye, célèbre pendant cinq cents ans, est tombée sous les coups du vandalisme révolutionnaire, et, depuis ce temps , rien ne rappelle dans cette ville le grand citoyen et le grand roi qui Thabita. Il est pénible de voir cet oubli à une époque où tous les souvenirs du passé sont pieusement recueillis partout, et il n'est pas un voyageur étranger au pays qui ne soit douloureusement surpris de cette ingratitude. En 1864, un de nos concitoyens, M. P. Mollier fils, mû par un ftoible sentiment de fie'*té, et par le désir de venger Poissy des reproches continuels de mesquinerie, d'ignorance et d'ingratitude qu'on lui adressait de toutes parts, eut la pensée de faire appel aux sentiments généreux de l'Empereur pour obtenir du souverain une statue de saint Louis. La pétition adressée à Plombières» où Sa Majesté s'était retirée, reçut un favorable accueil, et quelques jours après, le solliciteur recevait avis que sa requête avait été l'objet de la bienDigitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 51 veillance impériale, et renvoyée avec une note au ministre des Beaux-Arts. M. Mollier ne s'en tint pas là. Heureux de la tournure que prenait sa démarche, il adressa au Conseil municipal la réponse émanée du cabinet des Tuileries, avec prière de vouloir bien délibérer sur cette question et de répondre avec empressement à Toffre de l'Empereur. Le Conseil reçut froidement la requête, Tétudia fort peu, la discuta moins, et finit par l'abandonner. Réparons cette faute, et à l'heure où partout, sous le souffle reconnaissant des populations, s'élèvent les statues des grands hommes qui ont honoré leur patrie, ne nous retranchons point dans une exception fâcheuse. Rappelons-nous que saint Louis fut non-seulement Louis de France, mais encore Louis de Poissy, n'oublions point que ce fut lui qui fonda la première prospérité du pays en favorisant le marché, et que l'esprit de mercantilisme n'étouffe pas en nous le sentiment de l'honneur national et de la reconnaissance, au point de nous faire oublier le plus saint des devoirs : le patriotisme. Digitized by Google

52 HISTOIRE La réparation ne sera véritablement complète que le jour où une statue du saint roi s'élèvera sur une des places de la ville qui Ta vu naître, et où il apprit à gouverner les hommes et à les aimer. Digitized by Google

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.12% accurate

w # ^ M-f^H %■ Digitized by Google





GUERRE DE CENT ANS. Après le règne court et peu productif de Philippe le Hardi, son fils Philippe le Bel monta sur le trône. Ce prince despote, au génie puissant et actif, qui aurait pu continuer si facilement l'œuvre de son trisaïeul Philippe-Auguste, dont il avait l'intelligence, et de son grand-père, dont il possédait l'énergie, a laissé au milieu de sa vie agitée un souvenir impérissable à la ville de Poissy. Sans cesse en lutte avec le clergé dont il voulait restreindre la puissance et arrêter les empiétements, dépensant follement les impôts onéreux levés difficilement sur son peuple écrasé, étouffant sous sa main redoutable la féodalité tremblante, le roi faux-monnayeur avait ameuté contre lui de sourdes et redoutables colères.

Digitized by Google

54 HISTOIRE Des démêlés étant survenus entre la France et l'Angleterre, Philippe invita le roi Edouard k venir le trouver. Ce prince se rendit à Poissy, et ce fiit au château royal de cette ville que furent renouvelés les anciens traités entre les deux nations. En 1304, une cérémonie plus importante attira le roi dans nos murs. Le pape venait de proclamer à la face du monde que l'Église accordait à Louis IX les honneurs de la canonisation. Aussitôt les fêtes, les cérémonies religieuses se multiplièrent à l'infini. Tout ce qui rappelait le saint roi fut pieusement étudié, le lieu de sa naissance fut visité avec recueillement et chacun en emportait un souvenir. Le roi Philippe le Bel, malgré sa morgue et sa hauteur envers le clergé et le pontife de Rome, résolut d'élever un monument durable en l'honneur de son aïeul. Le château de SaintGermain, restauré et embelli, avait peu k peu fait désertier celui de Poissy, et les rois y faisaient de moins longs séjours. Il fit donc construire sur l'emplacement même de ce château un monastère qu'il dota richement et dans lequel il plaça des religieuses de l'ordre de Digitized by Google

DE ,LA VILLE DE POISSY 55 Saint-Dominique *. 11 vint souvent, dans le cours de son règne, visiter ce couvent pendant sa construction, suivant avec intérêt l'édification de la magnifique église de Saint-Louis dont il posa la première pierre. En 1314, Philippe sentant approcher sa fin, voulut se faire porter au monastère de Poissy. Il nous reste sur ce sujet une chronique rimée fort intéressante, attribuée à Geoffroi de Paris, dont nous donnons un extrait : Puis se fist à Poissy porter Par ève 2, par lui déporter Droit à Poissy, à Tabëie Que fôte avait et establee. Au roy qui à Poissy malades Estait, furent viandes fades, Et moult greva sa, maladie; 1 Et aggreva quoique l'en die Ce qu'il vit trestout révéler Encontre lui et apeler. Le régime de l'abbaye royale ne lui réussissant pas, le roi se fit porter à Fontainebleau où il expira, après quelques jours de souffrance, le 29 novembre 1314. 4 . Voir Abbaye royale. t. Par eau. Digitized by Google

56 HISTOIRE Puis les royaux déconfortë L^ont droit à Saint-Denis porté, Et sevely moult noblement : Puis à Poissi ensemblement Son cuer * noblement enfouirent Et moult bault service li firent. Jacobines et Jacobins En mangèrent de gras lopins. Le cœur de Philippe le Bel fut en effet enfermé dans un caveau de l'église Saint-Louis de Poissy, où on le retrouva en 1687, sous le gouvernement de madame de Ghaunes, prieure. La race des Capétiens ne tarda pas à s'éteindre, pour faire place à une autre branche dite des Valois, Cette ère, qui s'ouvrait, devait commencer tristement pour la France et pour notre cité en particulier. Deux prétendants se disputaient le trône de France ; Edouard d'Angleterre, qui se disait être héritier du chef de sa mère, et Philippe de Valois, parent du feu roi, et faisant de plus appel à la loi salique qui excluait les femmes de la succession au trône. Après de longs démêlés, les États de France rejetèrent le prince anglais, et, en 1328, Philippe de Valois prit la couronne sous le nom de Philippe VL La querelle ne tarda pas h se raviver avec nos voi4, Son cœur. Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 57

sins d'outre-mer , et bientôt commença cette longue calamité qui coûta à la France tant de sang et d'or, et que l'histoire a nommée la Guerre de Cent Ans. Les premières hostilités n'aboutirent d'abord qu'à quelques combats insignifiants et à quelques escarmouches de peu d'importance ; mais bientôt la guerre devint plus générale et plus significative. Le roi de Navarre, Charles le Mauvais, s'étant révolté contre l'autorité royale, fit un traité d'alliance avec les Anglais et se prépara à porter les armes contre son souverain. Les ennemis étaient débarqués en France, et, après une lutte assez vive, s'étaient emparés de Rouen. Le roi d'Angleterre Edouard III, laissant derrière lui la capitale de la Normandie, dont les ponts étaient coupés et les forts munis de gens d'armes , suivit la rive méridionale de la Seine, et, la remontant, il ravagea sur son passage tous les villages qui la bordaient : Vernon, Verneuil et tout le Vexin furent livrés aux flammes, et le monarque anglais vint asseoir son camp à Poissy, le 14 août 1346. Ce prince se proposait de passer la rivière, mais l'armée française était campée sur la rive opposée. Digitized by Google

58 HISTOIRE et le pont de cette ville, ainsi' que tous le. autres ponts qui étaient sur la Seine, avait été rompu par les ordres de Philippe VI. « Mais encores y estoient les ataches et les gistes en la rivière. » (Chron. de Froissart). Edouard se logea dans les bâtiments du monastère *, d'où les religieuses s'étaient enfuies, tandis que le prince de Galles poussait jusqu'au château de Saint-Germain-en-Laye, et que les partis anglais réduisaient en cendres Nanterre, Rueil, Neuilly, Boulogne, Bourg-la-Reine et Saint-Cloud. Il y tint sa cour plénière le jour de la NotreDame d'août, et séjourna dans l'abbaye royale cinq jours entiers, dissipant, gâtant et dépensant les vins du roi et ses autres biens. « Et fut à table en draps fourrez de hermine, d'escarlale vermeille, sans manches », à la place du roi Philippe. De là, Edouard harcela Paris, sans oser toutefois l'attaquer. L'effervescence des Français devint extrême, et Philippe, effrayé des cris de détresse de la nation, prit l'oriflamme à Saint4. L'église de Saint-Louis, ainsi que tous les autres logements du monastère, étaient terminés, et Philippe de Valois, profitant de la tranquillité des premières années de son règne, en avait fait la dédicace en ^ 330 avec une pompe et un appareil inusités. Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 59 Denis, et se prépara à marcher à l'ennemi. Le monarque anglais ne voulait point combattre, et ne songeait qu'à se retirer vers la Flandre. Voulant donc éviter Philippe, et s'apercevant qu'on voulait l'enfermer, il usa de stratagème et dérouta l'armée royale qui, le croyant sur la route de Tours, abandonna les rives de Poissy. Edouard y revint à la hâte, fit réparer promptement le pont, qui permit à son armée de passer la Seine le 16 août, et, s'étant dégagé, gagna la Flandre à marches forcées, laissant derrière lui Saint-Germain et Poissy en flammes *. Philippe mourut au milieu du désordre causé par la défaite de Crécy (1346), laissant le sceptre à son fils Jean II dit le Bon. La guerre et l'invasion étrangère continuèrent. La bataille de Poitiers, livrée dix ans après celle de Crécy, coûta la vie à la fleur de la noblesse. Continuateur de Nangis, Froissart, H. Martin, Huysmans, Un pauvre homme qui passait par Poissy, voyant réparer le pont, alla le dire à Philippe. Celui-ci ne le voulut croire, continua sa route vers Orléans, et s'aperçut alors qu'il était trompé ; il revint sur ses pas pour arrêter Edouard, mais il était trop tard. %. Sous son règne, Philippe, pensant donner un avantage aux Chartrains, voulut, par lettres expresses, qu'ils ressortissent par-devant le prévôt de Paris, au siège de Poissy. » Digitized by Google

60 HISTOIRE blesse de France et la liberté au roi. L'aîné des enfants de Jean II, Charles de Normandie, prit les rênes du gouvernement. Après une lutte civile où le parti démocratique leva la tête pour la première fois avec un courage héroïque, le prévôt des marchands, Marcel, fut tué, et le régent rentra dans Paris. Le roi de Navarre, Charles le Mauvais, qui avait continué sa guerre patricide contre la France, chassé de Paris, alla rejoindre son frère Philippe à Mantes, pendant que 300 de ses hommes d'armes marchaient contre Melun. En même temps d'autres bandes se saisissaient de Poissy et de plusieurs autres villes de l'Ile-de-France (août 1358). Un traité se conclut bientôt après (1359) entre le régent et le roi de Navarre, et, aux termes de cet accord, notre cité fut rendue au domaine royal. Sur ces entrefaites, une convention fut signée avec le roi d'Angleterre pour le rachat du roi Jean, et un mémoire nous apprend que la châellenie de Poissy paya pour sa part 550 livres parisis 2 sous 10 deniers, sur lesquels la ville de Poissy seule donna, par ^intermédiaire d'un André Louvet, environ 95 livres parisis. Rien de remarquable ne signale pour notre Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 61 cité le règne de Charles V. Ce prince confirma tous les privilèges que ses prédécesseurs avaient accordés au monastère de Poissy. Nous savons seulement qu'en 1173, un chevalier de la famille des Aunay était seigneur de cette ville, et possédait la seigneurie de Maisons. A la mort de Charles V, son fils Charles VI succéda, sous la tutelle de ses oncles, princes ennemis les uns des autres, ambitieux et vindicatifs, qui attirèrent sur [leur pays toutes les colères de l'ennemi et les fureurs de la guerre civile. Tout le monde connaît l'histoire de ce malheureux roi et les circonstances qui contribuèrent à sa folie. Le conseil de régence, pour distraire ce prince, lui faisait faire de nombreux voyages dans son royaume. C'est pendant un de ses moments de lucidité que, vers la fête de Noël (1405), le roi entrant en convalescence vint à Poissy pour y voir sa fille, madame Marie, qui n'avait pas encore pris le voile, et lui proposa la main du fils du duc de Bar, son cousin; Cette première refusa S et le 4. « Mon très-redouté père et seigneur, dit-elle au roi, j'ai accepté l'époux que vous m'avez donné , lorsque je suis entrée dans cette sainte maison ; je me suis vouée à lui , et y y Digitized by Google

62 HISTOIRE roi revint à Paris sans avoir rien conclu. Il revint au monastère de Saint-Louis en 1408, quand sa fille prononça ses vœux et prit le voile, le jour de la fête de la Trinité. L'élite des seigneurs de la cour raccompagna dans ce voyage, et le roi laissa à l'abbaye un riche souvenir de sa visite. La guerre civile continuait à sévir avec fureur; le duc de Bourgogne (Jean Sans-Peur), trahissant le roi et sa patrie, avait fait cause commune avec les Anglais et marchait contre son souverain. Ayant fait avancer ses troupes contre Saint-Denis, il n'osa attaquer cette abbaye, et, de l'avis de ses officiers, il vint occuper sans obstacle la ville de Saint-Germain. De là il marcha contre Poissy, dont il s'empara sans coup férir (1416), et vint à l'abbaye visiter sa cousine, la fille de Charles VI. Il lui présenta ses compliments, lui donna le baiser de paix et dîna avec elle. Trois ans après, en 1419, comme si cette malheureuse ville eût été le point de mire de l'ennemi, Poissy, qui était revenu sous la puissance de ma vie je ne le quitterai, si vous ne m'en trouvez un autre meilleur et plus puissant. »

Digitized by Google

[DE LA VILLE DE POISSY 63 royale, fut de nouveau attaqué par le duc de Glocester et éprouva toutes les horreurs du pillage.. ' Quelques années auparavant, Henri V, roi d'Angleterre, se rendant à Paris pour y prendre possession du trône de France, s'arrêta à Poissy pendant quelques jours. On lui donna de grandes fêtes, et il assista dans cette ville à la représentation de Mystères. Ce fait est d'autant plus intéressant que ce genre de récréations était nouveau. Nous regrettons de ne pouvoir donner le titre de ce mystère. Toutes nos recherches ont été infructueuses. A la mort de Charles VI, le royaume de France appartenait presque en entier aux ennemis. Charles Vil, plongé dans . une ivresse perpétuelle, perdait «joyeusement son royaume » ; cependant le duc de Bourgogne, Philippe, ûls de Jean Sans-Peur, honteux de sa félonie, venait de traiter avec le fantôme royal, et l'assemblée d'Arras, en 1435, avait rendu Poissy au roi. Jeanne d'Arc, ce second messie de Dieu, la plus grande Ggure du monde ancien et moderne après le Christ, venait de mourir, victime oubliée •

64 HISTOIRE de son patriotisme et de son dévouement à un roi ingrat et débauché. Le sentiment national s'était ravivé à cette source pure, et la domination anglaise allait disparaître du sol français en y laissant le germe d'une haine qui s'est perpétuée d'âge en âge et qui commence à s'effacer de nos jours sous le souffle de la civilisation. Le connétable de Richemont, étant parti de Saint-Denis vers le 29 février 1436, rejoignit à Pontoise l'Ile-Adam, brave capitaine au service du roi. Son but était d'attaquer Paris et de le rendre à la couronne. De Pontoise il se rendit à Poissy, où il avait donné rendez-vous au bâtard d'Orléans (comte de Dunois) qui lui amena quelques gens d'élite. Il y fit passer la Seine à ses troupes, et se dirigea vers Paris qui lui ouvrit ses portes. La délivrance s'achevait péniblement, mais avec certitude. Le roi était enfin sorti de sa honteuse léthargie et continuait le cours de ses succès. Les Anglais, se sentant défaillir partout, redoublaient de rage, parcouraient en tous sens l'Ile-de-France, et y portaient le feu et la flamme. Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 65 Commandés par ud des généraux les plus îiluslres de Tépoque, Talbot, ils avaient espéré un instant recouvrer leur ancienne gloire et voir revenir les beaux jours, mais le crime de Rouen pesait sur eux, et chaque heure accentuait leur chute. Le général anglais Talbot, après un siège opiniâtre, venait de prendre Ponloise. Après y avoir laissé une forte garnison, il se dirigea vers Poissy et en entreprit le siège (1441). La prise de Poissy par Talbot est un des faits les {)lus intéressants qui aient signalé notre cité, et a été décrit en un chapitre particulier par un historien du commencement du xv* siècle avec une lucidité parfaite. L'ouvrage, resté longtemps manuscrit, est sorti il y a quelques années de l'oubli, et a été mis au jour sous la haute et intelligente direction de la Société de l'histoire de France, par M. Jules Quicherat. Persuadé que nous sommes que ce récit pourra plaire au lecteur» nous en donnons une traduction la plus fidèle possible : « Dès que cette nouvelle (la démarche de Talbot sur Poissy) fut parvenue à Charles VII, qui avait la plus grande partie de ses troupes de l'autre Digitized by Google

m HISTOIRE côté du fleuve, le roi quitta le monastère de Maubuisson, où il séjournait depuis longtemps, et se rendit à la ville de Poissy au delà de la Seine, où se trouve aussi un splendide monastère de religieuses, évitant adroitement les avantpostes anglais. Ses lieutenants et son fils Louis n'avaient pas abandonné l'armée de siège, qui (comme nous l'avons dit) était puissamment retranchée dans le monastère de Saint-Martin. Le duc d'York, avec ses nombreux régiments, après avoir parcouru en tous sens les campagnes de l'Ile-de-France qui entourent Paris, sans y trouver ni récolte ni habitants, poursuivi par la famine et la misère, fut forcé en peu de jours de retourner à Rouen sans aucun résultat de sa campagne. La famine avait tellement affaibli les hommes et les chevaux qui faisaient partie de cette expédition, qu'il était facile de reconnaître au visage des soldats et à la maigreur des chevaux ceux qui avaient traversé l'Oise pour secourir Pontoise, et que les habitants de la Normandie disaient vulgairement d'eux en les apercevant : Il a l'air de revenir de Pontoise * . h . Nous croyons que l'origine du dicton sur laquelle on Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 67 n ne faut pas passer sous silence qu'à son retour de cette ville, le duc d'York reçut du comte de Shrewsbury un avis très-sage, qui, s'il avait été suivi» devait très- vraisemblablement laisser tomber le roi lui-même dans les mains de Talbot ou dans celles du duc. Le comte savait que le roi logeait alors à Poissy avec une petite escorte seulement. Il donna donc avis au duc d'York de partir en observation à une heure déterminée sur la rive de la Seine opposée à la ville et au monastère de Poissy, pendant que luimême, avec mille cavaliers environ, se rendrait rapidement à Poissy, en passant par Mantes. Là» attaquant le roi lui-même à l'improviste, il le ferait prisonnier, ou le forcerait à gagner l'autre rive de la Seine, et le ferait ainsi tomber au milieu des troupes du duc d'York. Aussitôt Talbot mit à exécution le projet qu'il avait formé. Après avoir chevauché toute la nuit sans prendre de repos et traversé la Seine sur le pont de Mantes, il arriva au lever du jour k Poissy. En moins d'une heure le roi Charles, informé a beaucoup disserté, sans trouver celle-ci, daterait de cette époque. Digitized by Google

68 HISTOIRE de Tarrivée des Anglais par quelques éclaireurs, passa la Seine à l'endroit où ce fleuve reçoit rOise; puis (selon la volonté de Dieu, qui, lorsqu'il le veut, dissipe les pensés des peuples et confond les conseils des princes), n'ayant rencontré ni le duc d'York, ni ses postes avancés, il se rendit à Conflans (Ste-Honorine), village peu éloigné de là et y trouva un ^e^age assuré. Il y avait si peu de temps que le roi, réveillé au milieu de son sommeil, était sorti de son lit,

DE LA VILLE DE POISSY 69 L'aoDée suivante (1483)» la prévôté de Poissy approuva les règleaents présentés par les corporations de la ville. Entre autres actes intéressants, nous avons recueilli des lettres de confirmation de ces statuts, émanées de Louis XII, successeur de Charles VIIK *« A la requête de nos amés maîtres et ouvriers du métier de boullanger et pâtissier de notre ville et paroisse de Poissy, disait le roi, nous accordons la confirmation des libertés données autrefois. Au moyen des guerres et divisions qui ont eu cours le temps passé en nostre royaume, notre dite ville de Poissy a esté brûlée, pillée et mise en ruines par nos anciens ennemis les Anglais, leurs dites confirmations, franchises et libertés ont été volées , perdues et adirées, tellement qu'ils n'en ont sauvé que les dits articles, lesquels pardevant le prévost de Poissy, Tan 1483, furent approuvez, arrestéz, concluds et jurés par les maîtres jurés lors vivans ». On ne pouvait ouvrir un comptoir de boulangerie sans témoigner d'un apprentissage de quatre ans. Au bout des quatre années, on pouvait être reçu maître : Tépreuve consistait à faire son chefDigil^zed by Google —

70 HISTOIRE d'œuvre devant deux maîtres. Le candidat accepté était tenu de donner aux prévôt, procureur et gens de justice une paire de gants doubles; aux mattres examinateurs, une paire de gants pareils ; aux enfants des maîtres, une paire de gants simples, un chapeau à la femme de chacun des deux maîtres. Il devait en outre payer aux prévôt^t procureur 20 sols parisis et donner à dîner à tous. Les veuves des maîtres jouissaient, durant leur veuvage, des droits du métier. Les maîtres boulangers étaient tenus de fournir la ville et d'avoir h toute heure du pain blanc ou bis sous peine d'une amende de 5 sols parisis au profit du prévôt. Les pains devaient être appointés selon le prix fixé par les gens de Monsieur. Le pain taxé au-dessous du tarif était donné aux pauvres et le délinquant condamné k 5 sols d'amende. Tous les ans on élisait un juré qui avait la garde du métier, et devait, à la réquisition du procureur, l'accompagner dans son inspection. Aucun tavernier ne pouvait vendre d'autre pain que celui des boulangers de la ville. Cet arrêt, daté de Paris, août 1514, et contresigné de Marelot, était accompagné d'un second, de la même date, confirmant les statuts des cordonniers de Poissy. Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 71 En voici les principaux articles : c
Nul ne pouvait passer maître sans avoir été apprenti un an entier ou plus. A la fin de ce terme, l'apprenti était tenu de payer cinq sols parisis pour une livre de cire, dont le maître ou la maîtresse devait tenir compte à la confrérie de Saint-Crépin. Pour l'entretien de ladite confrérie, chaque maître payait chaque semaine quatre deniers parisis. Si la vieillesse ou la maladie empêchait les maîtres de travailler, la confrérie subvenait à leurs besoins[^]. Si un enfant mâle de maître voulait ouvrir un atelier, il devait payer la moitié du prix et dépens que faisait celui qui n'était point fils de maître. Si quelqu'un voulait lever son ouvrage en ladite ville, il était tenu de faire son chef-d'œuvre, s'il n'était pas fils de maître, et tailler de chaque espèce de cuir une paire de souliers pour homme et pour femme, en présence des maîtres jurés, et aux lieux par eux à lui marqués. Au jour indiqué, il devait, pour passer maître, donner à dîner au procureur du roi et aux maîtres jurés I. Ces confréries on le voit, furent l'origine des sociétés de secours mutuels.

Digitized by Google

HISTOIRE pour faire le rapport de sa « souilissance ». S'il était trouvé apte, il était tenu de faire dire une grand messe du Saint-Esprit

DE LA VILLE DE POISSY 73 patentes confirmaDt les privilèges de l'abbaye de Saint-Louis, et accordant de nouveaux droits ou de nouvelles exemptions. Au mois de septembre J560,!eroî François II, fils et successeur de Henri II, étant h SaintGermain-en-Laye, voulut faire une promotion de chevaliers de l'ordre de Saint- Michel*. Il ne trouva pas de lieu plus convenable ni plus à portée que le monastère royal de Poissy. Dès le 24, le roi envoya une partie de ses gens à Poissy pour y réparer les lieux ; l'église, le clottre, le réfectoire et l'appartement du roi furent décorés et ornés des tapisseries et des meubles les^plus riches de la couronne. La chambre qui, jusqu'alors, avait été nommée de « VAgnus Dei » fut celle où coucha François, et depuis on la nomma la chambre du roi. Le 28 du même mois, le roi arriva à Poissy accompagné des cardinaux de Bourbon, de Guise, de Lorraine et de Châtillon, des chevaliers de l'ordre et des ambassadeurs. François entra par la porte d'en haut, vers quatre heures du soir, et fut reçu par la prieure i .L'orJre de Saipt-Michel ëtaitun ordre miUtaire de France institue par le roi Louiâ XI, à Âmboise, lo lo^août 1469. Digitized by Google

74 HISTOIRE et les religieuses, avec la croix et Teau bénite, et conduit d'abord à la tombe de la dame sœur Mathée (première prieure du monastère), où il adora la croix. De là il Tut conduit à la salle de la communauté, lieu destiné^ ainsi que les pièces qui étalent au-dessus pour le logement du roi et celui de la reine, l'infortunée Marie Stuart, sa femme. Ayant pris dans cette salle ses vêtements royaux, le roi partit pour aller entendre vêpres dans Téglise. Devant lui marchaient, deux à deux, les chevaliers de Tordre, les princes, les cardinaux de Bourbon, de Lorraine, de Guise et de Châtillon, l'évêque de Bayeux, grand aumônier, et l'évêque de Châlons, tous habillés de toiles d'argent, excepté le cardinal de Lorraine, qui avait une robe de velours blanc. Les vêpres furent chantées par les chantres du roi, et ce fut l'évêque de Châlons qui officia. Les vêpres étant dites, le roi fut conduit en son logis dans le même ordre et avec la même magnificence que lorsqu'il était venu les entendre , à cela près qu'il fut reconduit aux flambeaux, à cause de robscurité de la nuit. Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 75 Le lendemain» jour de Saint-MicheU le roi. accompagné des princes, des cheyaliers et des seigneurs, alla à Téglise dans le même ordre et dans la même pompe que le jour précédent, et y entendit la messe, chantée par sa musique. Un moment avant d'aller a l'offrande^ on présenta au roi un cierge de cire blanche pesant deux livres, qu'il offrit avec douze écus. Tous les chevaliers, chacun à son rang, offrirent un cierge blanc et un écu. La messe finie, le roi s'en alla dtner au réfectoire, assis en son siège royal qui était extrêmement orné et ayant à ses côtés les ducs d'Orléans et d'Angoulême, ses frères, qui étaient partis ce jour-là de Saint-Germain-en-Làye pour se rendre auprès du roi. Les chevaliers de l'ordre étaient assis de suite k la droite et à la gauche du roi, chacun selon son rang. Après le dîner, François donna l'ordre de Saint-Michel à dix-huit seigneurs, tant présents qu'absents^. Aussitôt le roi prit le deuil ; tous les chevaliers en firent autant, et tous ensemble, en ordre et à leur rang, allèrent à l'église entendre l'office des morts. Digitized by Google

76 HISTOIRE Le lendemain, dernier jour de septembre, François et tous les chevaliers en habits de deuil allèrent à l'église entendre la messe pour les chevaliers trépassés. Pendant les trois jours, ce fut l'évêque de Châlons qui officia, et les chantres du roi chantèrent l'office. La messe étant finie, le roi alla dîner, comme la veille, au réfectoire, et à peine eut-il terminé son repas qu'il partit pour Saint-Germain-en-Laye. Nous donnons ici les noms des dix-huit chevaliers de l'ordre créés par François II. C'étaient, dit le Laboureur, tous gentilshommes de grande condition. Les chevaliers présents étaient : 1 Gondrin (Antoine de Pardaillan), baron de Gondrin, capitaine de cinquante hommes d'armes, fils d'Arnaud. Il fit des merveilles à Favie, où il fut fait prisonnier. 2 Cypierre (Philibert de Marcilly), seigneur de Cypierre, gouverneur d'Orléans, fils de N. de Marcilly et de N. de St-Amour, dame de Cypierre. Ce seigneur fut gouverneur de Charles IX. 3 Randan (Charles de La Rochefoucault),

Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISRY 77 comte de Randan, colonel d'infanterie, deuxième fils de François comte de La Rochefoucault et d'Anne de Polignac. Il mourut au siège de Rouen en 1562. 4 Martigues (Sébastien de Luxembourg), vicomte de Martigues, depuis créé duc de Penthhièvres, fils de François vicomte de Martigues et de Charlotte de Brosse dite de Bretagne. 5 Bp:auvais (Nicolas de Brichauteau, seigneur de Beauvais-Nangis), fils de Louis de Brichauteau, sieur de Germain ville^ et de Marie de Vères, dame de Beauvais-Nangis. Il fut blessé à mort à la bataille de Dreux en 1562, à Tâge de 54 ans. 6 La Trimouille (Louis, seigneur de la Trimouille), depuis créé duc de Thouars en 1595, gouverneur de Poitou et d'Aunis, alors marié à Jeanne de Montmorency, fille d'Anne Connétable, et fils de François sieur de la Trimouille, prince de Talmond, vicomte fie Thouars, et d'Anne fille de Guy XVI, comte de Laval, et de Charlotte d'Aragon. Digitized by Google

78 HISTOIRE 7 MéziÈREs (Nicolas d*Anjou), marquis de Mézières, fils de René et petit-fils de Louis fils naturel de Charles d'Anjou, comte du Maine. Renée, sa fille, épousa François de Bourbon, prince dauphin d'Auvergne, et mademoiselle d'Orléans-Montpensier en était issue. 8 Terride, grand capitaine qui signala ses premières armes en Piémont. 9 Crèvecœur (François Goussier), seigneur de Crèvecœur et Bonnivet, depuis chevalier des ordres du roi et lieutenant général au gouvernement de Picardie, fils de Guillaume, seigneur de Bonnivet, amiral de France, et de Louise, dame de Crèvecœur. 10 Lanssâc (Guy de Saint-Gelais, dit de Lezignem), seigneur de Laossac, fils de Louis de Lanssac et de Jeanne de la RocheChandry. H Genlis (François de Hangest), seigneur de Genlis et d'Abbecourt, fils d'Adrien seigneur de Genlis, échanson et chambellan

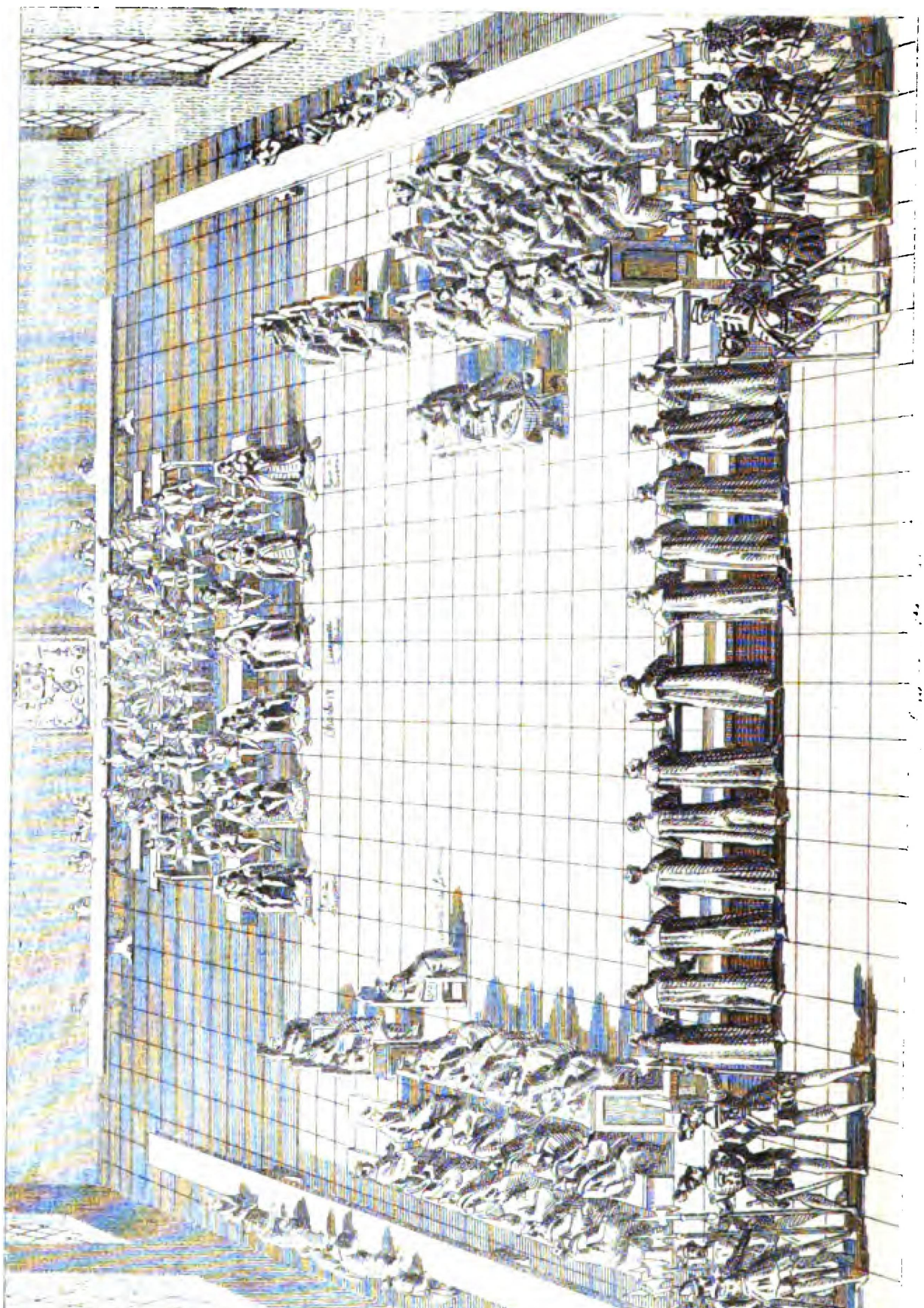
Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 79 du roi, bailli et capitaine
d'Évreux, et de Françoise du Maz. Les chevaliers absents furent : 12 La
Mothe Gondrin. 13 Candale (Henri de Foix), comte de Candale, de
Benanges et d'Etrac-Captal de Buch^ fils de Frédéric comte de Candale ^ " .
et de Françoise de La Rochefoucault. Il laissa de Marie, fille d'Anne duc de
Montmorency, Marguerite, comtesse de Caudale et femme de Nogaret, duc
d'Épernon. 14 Jarnac (Guy Chabot), baron de Jarnac, de Saint-Gelais, Saint-
Âulaye. 1 5 HuMiÈRES (Jacques, sieur de Humières, d'Encre et de Broy),
gouverneur de Péronne, Montdidier et Roye. 16 D'Anglure (François).
C'était un capitaine de grande réputation qui servit dans les guerres d'Italie
et fut colonel des religionnaires de Champagne. 1 7 Bentivogdo (Corneille),
de Tiliustre maison de Bentivoglio de Bologne en Italie. Digitized by
Google

80 HISTOIRE Nous n'avons pu trouver dans aucun écrit du temps le nom du dix-huitième chevalier de cette promotion. Telle fut cette pompeuse cérémonie qui attira à Poissy l'élite de la noblesse et de la chevalerie et laissa dans l'esprit des habitants un long et éblouissant souvenir [^]. Bientôt une cérémonie autrement imposante et importante allait illustrer le monastère. La paix du royaume était fortement ébranlée, les opinions religieuses sapées profondément, et un concile national devait être convoqué dans les murs de notre cité dans le but de rallier les esprits et d'éviter de grandes catastrophes. 1. C'est (le celle époque que Ton mil au-dessus des sièges du chœur de l'église de Saint-Louis les armoiries des seigneurs qui étaient alors chevaliers de l'ordre de Saint-Michel. Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google



COLLOQUE DE POISSY (1561). L'année 1561 s'ouvrait pour la France sous de mauvais présages : les partis s'organisaient et se préparaient à entrer en lutte. D'un côté, les Guises[^] lâchant la bride à leur ambition effrénée, voulaient profiter de l'inertie et de l'abrutissement de rois amollis, et franchir le dernier obstacle qui les séparait du suprême pouvoir; de l'autre, Catherine de Médicis, cette reine politique et insinuante, avide de domination, tenait ses fils abâtardis dans un énervement honteux et dans une débauche infâme, flattait et trahissait tour à tour tous les partis, et jetait la France dans une anarchie terrible — qui devait engloutir sa race. Malgré les efforts du clergé de France, le protestantisme avait fait dans les provinces de rapides progrès, que justifiaient assez 6 Digitized by Google

82 HISTOIRE le luxe indécent et l'immoralité croissante des prélats. Les sectateurs des opinions nouvelles étaient si puissants en France vers l'an 1560, que tous les soins des évêques semblaient inutiles pour s'opposer à ce mal contagieux. Les novateurs comptant dans leurs rangs des personnes de qualité, patronnés et même encouragés par quelques membres du haut clergé, relevaient le front et triomphaient. On avait souvent parlé d'un concile national pour déraciner Terreur et fixer quelques règlements de discipline ecclésiastique, mais le peu d'empressement du pape à l'autoriser, les obstacles qu'y apportaient la plupart des prélats, peu jaloux de provoquer des réformes, cependant urgentes, ajournèrent ce projet. Catherine de Médicis, jalouse de son autorité et voyant que le roi de Navarre, après avoir protégé les huguenots, se rapprochait du parti catholique, craignit que son pouvoir n'en reçut des atteintes. Elle imagina donc, en attendant le concile, de provoquer un colloque qui pût arrêter pour un temps l'extension des mauvaises doctrines' : « Elle sentit chatouiller son Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 83

âme du désir d'une si grande action qui nous épargnerait tous les soins qu'on avait employés jusques alors à la poursuite d'un concile si malaisé à obtenir, qui luy concilierait les deux partis et qui lui acquerrait une estime qui avait manqué à la gloire des empereurs et des rois et ^u bonheur de tant de papes, enfin qui apaiserait tous les troubles de ce royaume et qui le remettrait en sa première splendeur ^ » Un concile ou colloque fut donc décidé, et Tabbaye de Poissy dut être le lieu des réunions ^. Le jour venu, les cardinaux de Bourbon, de Tournon, de Châtillon, de Lorraine, d'Armagnac et de Guise se trouvèrent k Poissy avec 4 évoques, dopt le nombre s'augmenta jusqu'à 40 ou 50 ; bon nombre de délégués des chapitres et des plus doctes théologiens, parmi lesquels Claude d'Espence et Claude de Saintes. Peu après arrivèrent i2 ou i3 ministres huguenots dont les plus signalés étaient Théodore de Bèze, moine augustin ^; Marlorat de Lorraine, apostat 4. Mémoires de Caste LN AU. 2 Voir Âppeadice, noie IIL 3. Théodore de Bèze était natif de Vezelai. « C'était, dit un écrivain contemporain, un esprit gaillard qui, par ses bons Digitized by Google

84 HISTOIRE de Tordre des auf^uustins et alors ministre à ttouen ; Jean Mâlo et Jean de l'Épioe» tous deux apostats, dont l'un avait été religieux dominicain et l'autre prêtre de l'église Saint-André-desArts à Paris; Pierre Martyr, Jean Viret, François Morel, etc. Bien que la conférence eût été fixée au 10 août 15C1 , elle ne commença que le 4 septembre de la même anoée. Charles iX était allé coucher la veille au château de Saint-Germain-en-Laye. Au jour indiqué, le roi entra à Poissy accompagné de sa mère, Catherine de Médicis, du duc d'Orléans son frère, du roi et de la reine de Navarre, du prince de Condé, des princes du saog mots, animez par un visage gay , joint à un mainUen fort agréable et avec une grande facilite de débiter tout ce qu'il voulait, enchantait les cœurs et chatouillait merveilleusement les oreilles de nos courtisans. Mais, au reste, on |>eut bien, sans préjudice d'aucune religion, le nommer un très««méchant homme et unie âme entièrement corrompue. Aussi il n'était sorte de vilenie dont il n'eût souillé sa jeunesse : ses poèmes, dont il a voulu couvrir ses ordures sous ce titre de JuvenUtay en font assez mention. Mais, outre cela, il est constant qu'il ^s^enfuit à Genève pour éviter la punition des sodomies dont il était accusé devant le Parlement de Paris, et qu'il emmena avec lui sa Candide, femme d'un tailleur, après avoir vendu quelques bénéfices qu'il tenait de son oncle, entre autres le prieuré de Longjumeau. Il était premier disciple et coadjuteur de Calvin. » Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 8r) et d'une cour brillante de seigneurs. Le parloir des religieuses du monastère avait été disposé pour cette cérémonie. Le roi était assis sur un trône en haut de la salle. A sa droite étaient le duc d'Orléans et le roi de Navarre ; à sa gauche, la reine et Madame sœur du roi. Sur les côtés du réfectoire on avait placé de part et d'autre deux bancs, sur lesquels étaient assis les prélats, savoir, du côté droit : les cardinaux de Tournon, de Lorraine et de Châtillon ; les archevêques de Bordeaux et d'Ambrun, et plusieurs évoques placés par ordre d'ancienneté et de prééminence; du côté gauche, étaient les cardinaux d'Armagnac, de Bourbon, de Guise et les autres évoques. Un grand nombre de théologiens de France et de rétranger * qui accompagnaient les prélats avaient pris rang derrière eux. Les ministres du culte réformé voulurent prendre place dans l'enceinte de balustres réservée pour le clergé catholique , mais ils en furent exclus et demeurèrent dehors et debout. Quand tout le monde fut réuni et mis en 1. L'ADemagne envoya aussi des docteurs pour assister au colloque; mais ils arrivèrent trop tard, le concile venait de Gnir. Digitized by Google

R6 HISTOIRE place, le roi se leva et parla en ces termes : « Messieurs » tous êtes assez avertis des troubles qui sont en ce royaume, sur le fait de » la religion : c'est pourquoi je vous ai fait » assembler en ce lieu, à réformer les choses » que vous verrez y être à réformer, sans passion quelconque, ni regard aucun de particulier intérêt ; mais seulement de l'honneur de • Dieu, de l'acquit de nos consciences et du > repos public. Ce que je désire tant, que j'ai » délibéré que vous ne bougiez de ce lieu, I » jusques à ce que vous y ayez donné si bon y> ordre que mes sujets puissent désormais i » vivre en paix et union^ les uns avec les » autres, comme j'espère que vous ferez. Et > ce faisant, me donnerez occasion de vous > avoir en la même protection qu'ont eue les » rois mes prédécesseurs. •

Quand le roi eut ainsi parlé, il commanda à M. le chancelier de l'Hospital d'exposer à l'assemblée plus au long son intention, et le fit asseoir sur un siège plus avant dans la salle vers le côté droit. Le chancelier obéit, et avec une modération digne de louange, une justice éclairée et

TauDigitized by VjOOQIC

DE LA VILLE DE POISSY 87 torité que lui donnait sa vertu, engagea tous les partis à vivre en bonne union, à discuter avec douceur et à s'inspirer de l'esprit de Dieu avec humilité, c Ce qui adviendra, si chacun » ne s'estime point par-dessus l'autre, et que les » plus savants ne mesprisent leurs inférieurs, i ni les moins doctes portent envie aux » autres... — Oultre plus ne devez estimer » ennemis ceux qu'on dit de la nouvelle reli> gion (disait-il aux prélats), qui sont chrestiens » comme vous et baptisez, et ne les condam» ner par prejudice; mais les appeler, chercher » et rechercher ; ne leur fermer la porte , ains » les recevoir en toute douceur, et leurs enfants, » sans user contre eux d'aigreur ou opiniâ» treté. » Admirables conseils , qui ne furent malheureusement pas écoutés. Que de fautes, de crimes même ne se fussent pas accomplis, si l'esprit* d'orgueil et de domination n'avait aveuglé les ministres du Christ, et réveillé la haine et l'insubordination dans leurs rivaux ! Quand le chancelier eut tini sa harangue, le cardinal de Tournon, président du parti catholique, comme le plus ancien et doyen du colDigitized by Google

HISTOIRE lège des cardinaux, et primat de France à cause de son archevêché de Lyon, répondit au chancelier, c Il remerciait Dieu, disait-il, d'a9 voir permis qu'on se rassemblât pour rame» ner la paix dans le sein de l'Église, félicitait » le roi et la famille royale du zèle qui les ani> mait. Bien qu'il sût quels étaient les points 9 principaux sur lesquels on devait répondre, » il priait M. le chancelier de leur donner la » proposition par écrit, afin qu'il leur fût loi> sir d'en délibérer, et de la montrer aux 9 évoques qui ne pouvaient assister à Tas» semblée, et pour ceux qui viendraient lors» que les conférences seraient commencées. » Le chancelier refusa, disant que les points principaux avaient été lus de vive voix, et que chacun avait pu les entendre. Alors Théodore de Bèze, le chef du parti des huguenots, s'agenouilla : tous les ministres en firent autant. Il commença son oraison par 'a confession de la foi, remercia le roi de leur avoir donné audience, et expliqua les dogues de la nouvelle doctrine. Sa profession de foi, touchant le Symbole, s'éloignait peu de celle des catholiques. De là Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY • 89 il passa à rexplication des sacrements. L'attention devint plus grande. Il ne regardait le sacrement de TEucharistie que comme une commémoration, et n'admettait point la présence réelle, c Quant à la distance > des lieux» il est éloigné du pain et du vin au» tant que le plus hault ciel est éloigné de la » terre. » A ces paroles» un cri d'indignation s'éleva dans toute l'assemblée. Les évoques supplièrent le roi de mettre fin à un tel scandale, Théodore de Bèze n'en continua pas moins sa harangue. Après avoir passé en revue les autres sacrements, il arriva a l'examen des mœurs et de la discipline ecclésiastiques. t Quant à la police de l'Église» tout y estre. » tellement confus et ruiné» qu'on n'y reco» gnoist plus les vestiges et marques de l'an» cien bastiment» tant bien réglé et compassé » par les apostres; et qu'il ne désire sinon » qu'elle soit ramenée à sa naïve pureté et B beauté ; que des choses y adjoutées depuis » le temps des apostres de Jésus-Christ» en tant » qu'elles se trouveront contraires à la parole > de Dieu» qu'elles soyent abolies» les superDigitized by Google

yo HISTOIRE • Ques retranchées, celles qui tirent à supersD
tition ostées ; que les autres» utiles et propres > à édification, soient
retenues et observées au j> nom de Dieu, selon qu'il sera convenable au »
temps, au lieu et aux personnes, afin que » tout d'un accord Dieu soyt servy
par tous, en • esprit et en vérité, i Ces derniers mots mirent le comble à
l'indignation. Le cardinal de Tournon se leva, et, se tournant vers le roi, lui
demanda pardon des paroles criminelles qui venaient d'être prononcées, le
supplia de ne point ajouter foi à ces mensonges et à ces doctrines
abominables : il ajoutait que, sans le respect dû à la majesté royale, tous les
prélats se. seraient levés et n'auraient point souffert plus longtemps de tels
blasphèmes, et priait le roi de vouloir bien indiquer le jour où ils pourraient
répondre aux propositions énoncées. La reine Catherine de Médicis, prenant
la parole pour le roi, répondit que le but de cette assemblée n'était pas
d'aviver^ mais d'apaiser ' les troubles du royaume, et de ramener dans la
bonne voie ceux qui s'en étaient écartés. Le 16 du même mois', la
conférence ayant Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 91 recommeocé, le cardinal de Lorraine prit la parole, et, dans un admirable discours qui nous a été conservé, réfuta point par point tous les dogmes des ministres réformés. Lorsqu'il eut achevé, tous les prélats se levèrent et s'assemblèrent autour du roi, à qui le cardinal de Toumon parla brièvement, confirmant de la part de toute l'assemblée ce que son confrère avait exposé, et offrant de le signer, si besoin était, de leur sang. Il pria le roi de persévérer dans la doctrine qu'avaient suivie les rois ses prédécesseurs, et de purger la France de cette secte impie, si elle refusait de s'éclairer, et qu'il ne devait y avoir dans ce royaume très-chrétien qu'une foi, une loi et un roi. Théodore de Bèze demanda au roi la permission de répondre sur-le-champ aux articles mis en avant par le cardinal de Lorraine ; mais, pendant cette conférence, la nuit était venue, et le roi ordonna au ministre protestant de se tenir prêt pour un autre jour. La cour se retira à Saint-Germain. Plusieurs jours se passèrent sans amener de nouvelles réunions ; les ministres, se voyant délaissés, écrivirent au roi pour le supplier de leur permettre Digitized by Google

92 HISTOIRE de conférer avec les prélats. La requête fut plusieurs fois présentée sans recevoir de réponse. Enfin, le 23 septembre, le roi revint à Poissy dans l'après-dîner, accompagné de la reine, du roi de Navarre, des princes du sang, du chancelier et de quelques autres grands seigneurs, en petit nombre. Les prélats et les ministres étaient réunis : ils conférèrent à l'amiable jusqu'à la nuit ; le 26 du même mois, ils s'assemblèrent de nouveau avec la même solennité ; le 30, une nouvelle conférence s'ouvrit ; les têtes commençaient à s'échauffer de part et d'autre. Théodore de Bèze, oubliant toute mesure, prétendit que l'Église était menée et conduite par la ruse, le conseil et l'aide de Satan ; que les biens des pauvres étaient usurpés par ceux qui portent fausement le titre de prélats et évêques c depuis le temps que la papauté a levé la crosse en l'univers » ; que l'assemblée des prélats de l'Église, quelque universelle qu'elle fût, avait toujours été gouvernée par l'esprit d'erreur, plutôt que par le Saint-Esprit. Ces paroles déplacées irritèrent davantage les esprits : on se porta de part et d'autre à Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 93 des actes regrettables, et un historien du temps prétend même que le cardinal de Lorraine souffleta Théodore de Bèze, en lui demandant qui lui avait donné mission de prêcher. Sur ces entrefaites, le cardinal de Ferrare, légat du saint-siège, ayant pu tromper les agents de Catherine de Médicis, arriva à Poissy, accompagné du père Jacques Laynès, Espagnol, général des jésuites * . Ce prêtre envenima les choses. Il traita les réformés de singes, renards, monstres, etc. , et reprocha amèrement à la reine Catherine d'avoir entrepris la connaissance d'une chose qui concernait le pape et les évêques, et demanda qu'on renvoyât les ministres au concile général. 4. Catherine de Médicis s'était mal disposée à favoriser le concile projeté par l'Église, avec l'assentiment de Rome. Espérant, dans une conférence proposée par elle, se rallier tous les partis, huguenots et catholique, et dominer en les flattant tour à tour, elle n'avait pas voulu que le pape s'en mêlât. Celui-ci, ayant envoyé le cardinal de Ferrare , Catherine fit détrousser sur les frontières d'Italie, par le moyen des gouverneurs des places du Piémont , tous les courriers qui allaient à Rome, et arrêter toutes les lettres de nouvelles. Le pape fit grand bruit, mais il n'en fut rien. Digitized by Google

9i HISTOIRE Les conférences n'en continuèrent pas moins; toutefois, les disputes étant devenues extrêmes, la reine eut des craintes ; mais, comme il était dangereux' de rompre tout à coup le colloque, elle fit adroitement rendre les discussions moins publiques, et en exclut tous ceux des deux partis qui venaient avec chaleur pour accroître plutôt que pour terminer les différends. Il fut résolu par son ordre et arrêté par écrit, le dernier jour de septembre, qu'on choisirait cinq catholiques, tant évêques que docteurs, et que les huguenots conviendraient d'un pareil nombre de leurs prédicants pour continuer la conférence. Les choses se passèrent avec la même opiniâtreté de la part des deux partis, et le roi donna congé aux réformés, qui s'en retournèrent tout bouffis de leur prétendu triomphe ^ . Tous finirent d'une façon tragique. Marlorat, qui était des plus fanatiques, fut pendu comme rebelle et chef de la sédition à la prise par force de Rouen. L'assemblée s'occupa alors de la seconde partie de 4 . Théodore de Bèze parla avec tant de talent qu'an de ses rivaux disait : « Plût à Dieu que cet homme eût été muet ou que nous eussions été sourds! » Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 9U sa mission. Nous trouvons dans de Thou, livre XXVIII de son ouvrage, que dans l'assemblée des évêques à Poissy, il se fit plusieurs règlements de discipline que nous ne croyons pas inutile de rappeler ici. l'" Sur la promotion des évêques : on ordonna d'afficher à la porte de l'église cathédrale et des autres lieux le nom de celui qui aurait été nommé par le roi à un évêché, afin que chacun pût déclarer s'il se trouvait en lui des défauts qui le rendissent incapable d'une si haute dignité. — 2* Sur la résidence : on enjoignit aux archevêques et évêques de ne point s'absenter de leurs diocèses plus de trois mois, sinon qu'ils en rendraient compte à leur métropolitain ; on les exhorta à s'appliquer à la prédication qu'ils devaient faire eux-mêmes ou faire faire par des personnes capables et d'une saine doctrine. On enjoignit d'avertir les peuples que les images ne sont exposées dans les églises que pour rappeler le souvenir de Jésus-Christ et des saints. Les ordres séculiers s'occupèrent aussi de quelques questions générales ^ et de quelques1. Les ducs de Gaise et de Montmorency, connétables, Digitized by Google

96 HISTOIRE unes sur les finances, ainsi que nous le voyons par le post-scriptum d'une lettre de Bourdin, seigneur de Villaines, secrétaire d'État, à Tévêque de Rennes : « Les Estats se rassembleront en ce lieu dedans quatre ou cinq jours pour faire réponse au roy sur la subvention qu'ils luy veulent faire afin de le retirer des dettes que feu son père luy a laissées sur les bras. » Le colloque de Poissy fut rompu le 25 novembre. Pendant que Ion disputait ainsi, on apprit que Philibert, duc de Savoie, ayant échoué contre les protestants de la vallée d'Engrogne, avait été contraint de leur permettre le libre exercice de leur religion. c Telle fut, dit le Laboureur, la fin du colloque de Poissy > où Dieu fit connaître, comme à la diète d'Âugsbourg, que les matières de la foy ne se doivent point traiter par des accommodements humains, ny par les intrigues de cour, mais par une légitime convocation des Pères de l'Église, tous assemblez pour l'intérêt de la religion en général et que c'est alors qu'il les remplit de son Saint-Esprit, qu'il les fait parler avec autorité et avaient été envoyés par le roi à Poiasy, pour y iraiter des questions d'intérêt public. Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 97 qu'il reserve à sa toute-puissance l'exécution de ce qu'ils ont décerné. » L'intérêt privé joua un grand rôle dans cette assemblée. La reine Catherine de Médicis, subordonnant tout à sa politique astucieuse, ne craignit pas de jeter la division dans les partis pour les dominer. Les huguenots, qui avaient toujours été contraires à la proclamation de la régence, en devinrent sollicitateurs en prévision du succès pour eux du colloque de Poissy, qu'elle ne leur promit principalement que pour s'assurer d'eux en cette occasion importante. Le 13 octobre, pendant la conférence, on découvrit des lettres écrites au nom du roi à son ambassadeur à Rome, nommé le sieur de l'Isle, et d'autres de la reine mère. Ces lettres disaient que tout ce colloque n'était qu'un amusement et une intention pour crocheter les bourses du clergé, qui accorda les décimes pour sauver le reste. « C'était de cela dont l'on voulait estre résolu, non pas de la religion ni de ce qui concerne la conscience, à laquelle plusieurs avaient fait banqueroute. *■ » Cette assemblée donna naissance à un grand 4. J. DE Serres. Digitized by Google

98 HISTOIRE nombre de pamphlets et de disputes. Catholiques et huguenots, luttant de verve, inondèrent la France d'écrits spirituels, mordants même. Un partisan de la religion nouvelle s'avisa de composer un huitain renfermant les noms des prélats et des ministres qui luttèrent au colloque ^ : Messieurs de Valence et de Sees Ont mis les papistes aux ceps ; Salignac, Bouteillier, Despance Pour servir Dieu quittent la pance ; Marlorat, de fièze, Martyr Font mourir le pape martyr; Saule^ Merlin, Saint-Paul, Spina Sont marris qu'encores pis n'ha S. La défection dans le parti calviniste du roi de Navarre et sa rentrée dans le giron de l'Église, le succès de l'ambitieuse politique de Catherine de Médicis furent les seuls résultats d'un colloque qui envenima les querelles, aviva la guerre civile, et prépara les excès et les cruautés qui signalèrent la Saint-Barthélémy. 4 . Le colloque de Poissy a formé le sujet d'un bas-relief remarquable destiné à orner le réfectoire des religieuses du monastère royal. 2. Voirnote IV de l'Appendice. Parmi les actes fort rares du roi Charles IX, on trouve des lettres de ce prince du mois de novembre 1561, supprimant l'office de lieutenant des eaux et forêts de Poissy, et l'unissant à celui de Saint-Germain. Digitized by Google

GUERRES DE RELIGION. — LA LIGUE, jusqu'au XIX**
SIÈCLE. Les haines et les intrigues reprirent bientôt leur cours. Charles IX venait de mourir, laissant le trône à son frère. Henri III, dernier rejeton énervé de la race abâtardie des Valois, avait quitté comme un malfaiteur le trône de Pologne, et était arrivé à Paris pour recueillir l'héritage chancelant de sa famille. Les Guises, plus que jamais insolents et se croyant sûrs d'échanger leur couronne ducale contre l'écusson aux fleurs de lis, jetaient partout le désordre et la division, et tantôt soumis, tantôt rebelles, continuaient leur œuvre d'ambition. La Saint-Barthélémy, cette nuit fatale où il fut donné à Paris de voir son roi tirer lui-même de son arquebuse sur le peuple, brisait à tout jamais les derniers Hens qui eussent pu rattacher la France à la royauté : i'assasDigitized by Go^fe 5780

100 HISTOIRE sinat du duc de Guise mit le comble au ressentiment, et la guerre civile éclata. Au milieu de ces désordres, Poissy vit renaître les jours néfastes de la guerre de Cent Ans, et son vieux sol, qu'avait arrosé le sang des Anglais, fut de nouveau rougi du sang des Français. A l'exemple de toutes les places riveraines de la Seine, Poissy se déclara pour la sainte union et arbora l'étendard h la double croix *. Les esprits s'y échauffèrent même outre mesure, ainsi que le prouve une lettre d'un avocat de cette ville adressée aux Parisiens, et dont nous avons trouvé un exemplaire à la Bibliothèque impériale. Le duc de Mayenne avait été nommé par le conseil général de la ligue lieutenant général de France. Henri III, repoussé partout, venait de signer une alliance avec son cousin le roi de Navarre (depuis Henri IV), et les deux rois, ligüés ensemble, se mettaient en marche pour étouffer la révolte et reprendre une à une les villes et les bourgades dont les portes leur étaient fermées. 4. Les ligueurs arborèrent la double croix de Lorraine sur leurs étendards pour les distinguer des bannières royales, qui portaient une croix blanche. Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 101 A rapproche de Tarmée royale, un grand nombre de villes, parmi lesquelles Dourdan, se rendirent. Poissy avait armé ses fortifications et reçu du duc de Mayenne une forte garnison ; il se prépara à la résistance. Le duc de Longueil, lieutenant de Henri III, ayant rejoint les troupes de Champagne et recueilli aux environs de Châtillon -sur-Seine les Suisses et lansquenets que conduisait le sire de Saucy, fit du tout un corps d'armée et se rendit auprès du roi. Celui-ci, après la prise d'Étampes, se dirigea vers la Seine et se prépara à passer ce fleuve à Poissy. Les habitants refusèrent leurs portes et se défendirent avec acharnement. Les troupes royales escaladèrent les murailles de toutes parts et mirent pendant quelques heures tout à feu et à sang dans la ville, saccageant les maisons et pillant les bourgeois. Un certain nombre de ces derniers, en désespoir de cause, se jetèrent sur le pont et s'y barricadèrent. Forcés dans leurs derniers retranchements, ils se rendirent, et quelques-uns d'entre eux expièrent à la potence la faute et l'opiniâtreté des autres. De là le roi alla retrouver le roi de Navarre Digitized by Google

102 HISTOIRE SOUS les murs de Pontoise, dont le siège était commencé, et qui se rendit le 25 juillet 1589, le lendemain de la prise de Poissy ^ Pendant ce temps, le gros de l'armée royale s'avança jusqu'à Poissy, où elle se grossit de quelque noblesse et de plusieurs soldats de Picardie et de Normandie, sous les ordres du duc d'Épernon, et alla rejoindre Henri III. Peu de jours après, ce prince tombait assassiné sous les coups du moine fanatique Clément, laissant la France dans une anarchie terrible, et léguant au roi de Navarre un trône dont il était dépossédé. La ligue se réorganisa avec plus de force, et le duc de Mayenne reprit bientôt toutes les places riveraines de la Seine jusqu'à Poissy. De là ce chef ligueur alla mettre le siège devant Meulan; il voulait prendre cette place et aller en descendant la Seine jusqu'à Rouen, car Mantes et Vernon appartenaient à la sainte-union. Meulan fut repris, et pendant que le duc se tenait bien logé dans le château de cette ville, le roi de 4 . Au siège de Pontoise, le roi de Navarre faillit être tué en escaladant les murailles. Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 103 Navarre chargea le baron de Biron * d'attaquer Poissy. Le duc de Mayenne avait laissé pour le défendre une garnison composée de deux régiments d'infanterie. Le maréchal de Biron commença par tenter l'escalade des murailles, et après un combat opiniâtre où tombèrent de part et d'autre un grand nombre de combattants, il entra dans la ville et se mit à la poursuite des troupes qui, échappées de cette première furie, s'étaient retirées dans un petit fort sur le milieu du pont. Le maréchal donna l'ordre de l'attaque, et la /usillade recommença plus vive et plus meurtrière. Pendant ce temps, le duc de Mayenne, entendant le canon, se douta que l'armée ennemie avait profité de son absence pour attaquer et reprendre les villes qu'il avait laissées à la garde des bourgeois et de quelques milices. Réunissant aussitôt un corps d'armée, il franchit avec la rapidité de l'aigle les trois ou quatre lieues qui séparent Meulan de Poissy, et arriva au pont de cette ville au moment où les habitants désespérés s'apprêtaient à se rendre. 4. Le roi de Navarre venait de rallier à lui le baron de Biron en lui donnant le comté de Périgord. Digitized by Google

104 HISTOIRE La vue du secours ranima le corps de défense, et Mayenne, pour contre-balancer les dégâts de la batterie de cinq canons que Biron avait établie pour ébrécher le fort, plaça à l'entrée du pont une contre-batterie dont les coups portèrent avec sûreté, et firent dans l'armée royale de nombreux dégâts. Malgré le feu nourri des batteries, les royalistes, aigris par les pertes qu'ils essuyaient, redoublèrent d'ardeur et emportèrent la place par escalade. Mayenne, se voyant perdu, et craignant de compromettre son armée entière, fit sauter deux arches du pont * pour protéger sa retraite, et se dirigea vers la Picardie au-devant des troupes que le duc de Parme lui devait envoyer. Ce combat coûta cher aux deux partis. Du côté des ligueurs, un des deux matras de camp de la garnison de Poissy fut tué, un jeune officier du nom de Sigoigne fut fait prisonnier, et un grand nombre de soldats des deux régiments furent tués ou se noyèrent dans la Seine. 4. Les arches rompues par le duc de Mayenne furent reconstruites en bois, ainsi qu'une troisième, rompue auparavant. Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 105 Le duc d'Aumale[^] qui partageait un commandement avec Mayenne, reçut une décharge d'arquebuse k la tête. Biron, irrité de l'héroïque résistance des habitants de Poissy, en fit pendre plusieurs et livra la ville à un horrible pillage; puis se voyant dans l'impossibilité de poursuivre le duc de Mayenne, il se dirigea vers Dreux pour y mettre le siège *. Les choses changèrent bientôt d'aspect. Les victoires de Henri IV, qui venaient de lui soumettre une grande partie de la France[^] avaient frappé l'Ile-de-France de stupeur. Aidé des Espagnols, Mayenne tenait bon encore. Le 6 janvier 1590, le duc avait repris Pontoise, les petites villes de l'Oise et Poissy ; mais le pont de Meulan résista avec tant de vigueur, que Henri IY eut le temps d'accourir du fond de la Normandie. Le roi, laissant de côté Meulan, se dirigea sur Poissy qu'il emporta d'assaut sous les yeux du duc de Mayenne*. Poissy se rendit, et les principaux de la ville allèrent en proces\. Vers cette époque habitait Poissy H. Perrenot fie Chantonai, ambassadeur ou plutôt espion d'Espagne. 2. Après la prise de Poissy, Mayenne leva le siège de Meulan. Digitized by Google

106 HISTOIRE sion au-devant du roi et lui présentèrent les clefs de la ville*. C'est, dit-on, en cette circonstance et en faisant allusion à Poissy que le roi Henri IV prononça ces paroles : « Il n'est si petite bicoque qui ne tienne à honneur de se rendre au roi. » Ce furent les dernières épreuves de cette malheureuse cité. Le règne glorieux et populaire du bon roi Henri permit à Poissy de réparer les désastres de la guerre, de reconstruire ses murailles et de reconquérir son ancienne splendeur. Jusqu'au règne de Louis XIV, l'histoire de cette ville n'offre rien d'intéressant : la vie politique de la France, resserrée dans les murs de Paris, n'en sortit que pour illustrer notre voisine, la ville de Saint-Germain. Sous le règne de Henri III cependant, une réunion avait eu lieu à Paris pour entendre la lecture des coutumes de la prévôté et vicomte de Paris, rédigées et écrites par Ch. de Thou, premier président, en présence des trois états de cette prévôté. Poissy, faisant partie de ces états, y fut représenté de la manière sui⁴. La reddition de Poissy a fait le sujet d'une peinture sur verre dont M. Alb[»] Lenoir donne la reproduction dans son histoire des arts prouvée par les monuments. Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 107 vante : Pour le clergé : les chantres, chanoines et chapitre de Poissy, représentés par Germain Sénestre; dans Tordre de la noblesse : Jacques Visle, conseiller du roi en la cour du parlement, à cause de sa terre et seigneurie d'Aigremont et de son fief de Thilliers dans Poissy, représenté par Mathieu (Ihaillou, son procureur; Pierre Regnault, juge et garde pour le roi des prévôtés et sous-baillage de Poissy, Triel et Saint-Germain-en-Laye. Pour le tiers état comparurent : les manants et habitants de Poissy, Triel, Saint-Germainen-Laye et des autres villages de la châteltenie de Poissy, représentés par Lazare le Mâsson, élu par le roi pour la ville et châteltenie de Poissy, et Pierre en Roux, prévôt d'Andrésy, et leurs procureurs. Dans cette assemblée (1580) furent débattus plusieurs règlements de justice. L'amour du prochain avait fait quelques progrès, et déjà le manant n'était soumis à son seigneur qu'à la condition c d'en user par luy comme un bon père de famille. » Louis XIII, enfant, fit d^ nombreuses visites à la ville de Poissy, et un journal de ce règne Digitized by Google

408 HISTOIRE raconte que, le 26 novembre 1608, le jeune prince, accompagné de son gouverneur, alla à l'abbaye royale assister k la profession d'une demoiselle de Frontenac. Le curé vint au-devant de lui « avec la croix et la bannière », le conduisit jusqu'à l'église Saint-Louis, où la prieure, madame de Retz, le reçut. A l'offrande, il prit la main de la jeune et nouvelle religieuse, et la conduisit h l'autel, puis repartit à Saint-Germain après la cérémonie. Sous le règne de Louis XIV, Poissy subit de nombreux et importants changements. Le régime de l'arbitraire, préconisé par le droit divin, reçut sous ce roi despote un développement inusité. La seigneurie de Poissy, malgré ces changements continuels de propriétaires, était restée partie intégrante du domaine de la couronne. Les différents princes qui l'avaient possédée n'en avaient eu que l'usufruit, et à leur mort elle était revenue naturellement au roi. En 1645, Poissy passa, à titre d'engagement, entre les mains de René de Longueil, seigneur de Maisons, avec la seigneurie de Sainte-James. Étant revenu au domaine royal, il fut de

Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 109 nouveau cédé par Louis XIV, le 20 mars 1651, en échange des souverainetés de Sedan et de Raucourt, au duc de Bouillon, qui, par contrat du 22 mars 1658, donna la seigneurie de Poissy au président de Maisons, en échange de celle de Grisols. La maison de Longueil conserva pendant quelque temps la possession de cette seigneurie. Voici quels furent les seigneurs de cette famille qui possédèrent Poissy : 1. René de Longueil, marquis de Maisons, deuxième président au parlement de Paris, surintendant des finances, ministre d'État, chancelier de la reine mère de Louis XIV, gouverneur des châteaux de Versailles, Saint-Germain, ville et pont de Poissy, gouverneur d'Évreux. Il mourut le 1^{er} septembre 1677. 2. Jean de Longueil, son fils, neuvième du nom, marquis de Maisons, etc.. Il mourut le 10 avril 1705, à l'âge de quatrevingts ans. Un de ses fils, Jean René, prenait le titre de seigneur de Poissy. Digitized by Google —

110 HISTOIRE 3. Clauu de Longueil, marquis de Poissy, conseiller au parlement, président à mortier en 1695. Il mourut le 22 août 1715, à l'âge de quarante-huit ans. 4. Jean René de Longueo., marquis de Maisons et de Poissy, seigneur de Longueil, Sèvres, Orçerus, Gryfolles, Neufchatel, etc..., président au parlement de Paris, né en 1699 et mort de la petite vérole en 1731, âgé de trente-trois ans. Il eut pour fils Nicolas Prosper de Longueil, né le 27 mars 1731, et baptisé marquis de Maisons et dePoissy, mort d'une chute le 21 octobre 1632 \ Par la mort de ce dernier, tous les grands biens paternels passèrent â Marie-Renée de Belleforière, marquisede Soyecourt, veuve de Timoléon-Gilbert de Seiglière de Boisfranc, maître des requêtes ordinaire de Thôteldu roi et chancelier du duc d'Orléans, frère de Louis XIV, 4 . La famille de Longueil remontait très-haut. Un Adam de Longueil vivait en 4066 et accompagna Guillaume le Bâtard à la conquête de TAngieterre. Les armes de cette famille étaient : d'azur à trois roses d'argent, au chef d'or chargé de trois roses de gueules* Digitized by Google

DE Là VILLB DB POISSY 111 comme fille de Marie-Renée de Longueil, morte le 1^{er} octobre 1712, laquelle était grand'tante du président de Maisons, dernier mort. Les titres du seigneur de Seiglière de Boisfranc, marquis de Belleforière et de Soyecourt, comte de Tilloloy, maréchal des camps et armées du roi, seigneur châtelain de Poissy, SainteJames, Poney, Lagny, Bethemont, Égremont, Montégu, après avoir été examinés par des commissaires du conseil royal, furent trouvés valables, et cette maison jouit paisiblement des droits seigneuriaux sur Poissy et toute la châellenie. La fin du xvii^e siècle vit Poissy devenir une cité essentiellement commerçante. Son marché avait pris un accroissement considérable et était concurremment, avec celui de Sceaux, le rendezvous de tous les bouchers de Paris et des provinces environnantes. Louis XIV [^] venait fréquemment dans cette ville, et passait dans les plaines d'Âchères de brillantes et fréquentes revues de ses troupes. Sous son règne existait, dans nos murs, un 4 . La nourrice de ce roi était de Poissy. Digitized by Google

112 HISTOIRE maître d'écriture nommé Gobaille, qui avait l'art de tracer avec exactitude tous les caractères. Sa réputation parvint jusqu'à Colbert, qui^ passant par cette ville^ voulut voir si cet homme avait autant de talent que la renommée lui en donnait. Il entra dans sa maison, vit ses ouvrages, et conversa longtemps et familièrement avec lui. Satisfait des talents et du mérite de cet artiste, il le tira de l'état pénible de professeur pour le placer avantageusement. Sa famille jouit longtemps du fruit de son adresse et de son intelligence *. La minorité de Louis XV fut vivement occupée d'une dispute qui divisa le monastère et obligea le régent du royaume, le duc d'Orléans, à réunir le conseil d'État pour terminer le différend. Cette querelle et quelques règlements de police concernant le marché sont tout ce que l'histoire de Poissy peut enregistrer à cette époque. Ce règne honteux, où la courtisane trônait 4 . L'art d'écrire était autrefois plus estimé qu'il ne l'est aujourd'hui. Rotterdam, en un certain temps de l'année, donnait une plume d'or au maître qui excellait dans son art.

Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 113 avec faveur, où la morale, la sainteté étaient bannies, préparait un cataclysme épouvantable qui engloutirait la royauté et fonderait sur ses débris une puissance plus formidable, celle de régauté. Tout entier à ses plaisirs et à la débauche, le régent, accompagné de cet infâme Dubois, le ministre sans pudeur, qui couvrait de la pourpre ses infamies, emmenait à Saint-Germain son roi usé et étiolé. C'était là que la jeunesse corrompue, les abbés de cour et les seigneurs d'antichambre allaient s'agenouiller aux pieds de la nouvelle favorite et quêter un sourire. Pendant ce temps, l'orage grondait ; le manant, écrasé par la dtme et l'impôt, aiguissait le poignard en silence^ et le jour n'était pas loin où les colères éclateraient. Sous Louis XVI, ce prince infortuné, victime innocente de plusieurs siècles d'oppression, Poissy disparaît dans l'histoire générale : cependant plusieurs actes intéressants méritent d'être relatés. Le 4 avril 1789, les habitants du tiers état de la ville de Poissy se réunirent dans l'église des Capucins, après * la célébration de la messe Digitized by Google

114 HISTOIRE du Saint-Esprit, et rédigèrent un rapport sur leurs griefs : les députés devaient en faire la lecture à l'Assemblée. Les Pisciens. se plaignaient principalement de la lourdeur des impôts levés sur eux, et de la façon dont la perception en était faite ; des réformes concernant le marché y étaient indiquées. Un article de ces statuts demandait l'autorisation de la chasse contre le lapin, le lièvre et la perdrix, dont la quantité immense causait un dommage considérable à l'Agriculture. On demandait aussi que le tiers état fût admis à tous les grades militaires et places de judicature, lorsqu'il en serait trouvé digne. Le sentiment de l'égalité commençait à se manifester publiquement, et les ordres privilégiés, tout en luttant contre cette tendance, étaient contraints de céder peu à peu à ces aspirations générales et irrésistibles de la nation ⁴. Ce rapport, qui existe manuscrit aux Archives de l'Empire, était signé des noms suivants : Cbabasson, Raimbaut, Neiguière, Potet, Lucas, Louchard, J.-B. Bouchard, Pierre Thévenot, Prieur-Legendre, Alfred Fourneau, Necker, M.-F. Tisserand, Baptiste Martin, Noël Burget, Louis Roger, Joubert, Durand, Lecierc,

Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 115 Une pétition fut adressée, vers la même époque, k M. de Bergerie, député du tiers état de Poissy, demandaut des réformes. Nous avons relevé entihe autres articles le suivant : Act. 8. — Demander aux états généraux qu'il soit permis aux habitants de Poissy de convoquer unanimement une assemblée k l'effet de nommer un maire électif, qui serait choisi et placé par le plus grand suffrage des habi-^ tants. Les habitants demandaient en outre que les droits de tarif fussent conservés à Poissy, ainsi que son marché; le rétablissement de l'ancien ressort de la justice, en conservant néanmoins au seigneur les droits utiles et honorifiques, ainsi que l'établissement de la caisse, connue sous le nom de Caisse de Poissy ; la construction d'un port, pour faciliter l'abordage des bateaux et des marchandises destinées à Versailles, à Saint-Germain-en-Laye et les environs ; le remboursement des charges municipales, si elles devenaient électives. Potel, Du puis, Mondion, Pierre Elio, Louis-Henri Cassier, Laraby, Cressy, Vitte dit Villot; Moissans, Fontas, Lure, Cousin, Legendre, Dutey, Descartes, Louvet, Pangol, Clai* rambour, F. Martin, Solenu, Cholet, Martin, Potel, Louis Lemaire, Deragny. Digitized by Google

116 HISTOIRE La Révolution, qui continuait sa marche ascendante, faisait pressentir de tristes événements. Les jours se succédaient avec rapidité, apportant chacun une nouvelle complication et de nouveaux désordres. Les villes, les communes et les hameaux se soulevaient tour à tour, et demandaient de violentes réformes. Malheureusement de pénibles abus accompagnèrent souvent ces actes de justice, et bien des innocents succombèrent sous de futiles accusations. Le 17 juillet 1789, Poissy fut le théâtre d'une émeute scandaleuse. Une troupe séditieuse, venue de Saint-Germain, avait tout pillé sur son passage. Arrivée à Poissy, elle s'empara d'un individu nommé Thomassin, accusé d'avoir accaparé tous les grains, et voulut, sans aucune forme de procédure, le pendre à un gibet. Le peuple s'était joint à cette populace éhontée, et tout se préparait pour cette épouvantable exécution. Aussitôt l'Assemblée nationale en fut informée, et, dans la journée du 18, plusieurs députés proposèrent d'envoyer immédiatement douze de ses membres pour sauver l'accusé et calmer

Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 117 l'effervescence populaire. La proposition fut adoptée, et douze députés partirent immédiatement pour Poissy. Lorsqu'ils furent arrivés sur le lieu de Témoute, Tévêque de Chartres, qui faisait partie de la députation, adressa aux séditeux les paroles les plus éloquentes et les plus touchantes, demandant que l'accusé fût remis entre les mains des juges, et puni, s'il était coupable, par le glaive de la justice, et conjurant les rebelles de ne pas se souiller d'un crime dont tout Todieux retomberait sur eux. La présence des représentants sembla calmer le peuple, et les députés firent venir l'accusé devant eux. Les clameurs recommencèrent avec plus de force; les représentants, qui avaient choisi une salle de l'hôtel de ville pour présider au jugement, descendirent aussitôt de leurs sièges et supplièrent la populace de leur accorder deux jours de sursis. Fiers de leurs succès, ils se retiraient, quand on leur apprit que l'infortuné Thomassin, tiré de sa prison, était amené au pied de l'échafaud, et qu'on n'attendait plus pour exécuter l'infâme Digitized by Google

118 HISTOIRE sentence que le prêtre qui devait le préparer à la mort. Les députés revinrent en toute hâte, et supplièrent le peuple de se calmer. Leurs prières ne furent plus écoutées, et plusieurs même d'entre eux furent menacés de mort. Ils ne perdirent pas courage, et voyant que la fureur des émeutiers était au comble, ils eurent recours aux habitants et les émurent. Un des citoyens, dont le nom n'est malheureusement pas parvenu jusqu'à nous, s'écria : « Ne souffrons pas qu'on souille notre ville d'un crime aussi horrible, i^ A l'instant, plusieurs autres accoururent et se préparèrent à tomber sur la foule des assaillants. Ceux-ci, saisis de crainte, reculèrent de quelques pas; pendant ce temps, Thomassin s'enfuit et rentra dans sa prison. Les députés coururent à ce dernier asile et le défendirent. Le peuple demanda la mise en accusation de l'accapareur, mais l'évêque de Chartres fit sortir l'infortuné par une porte secrète, le fit monter dans sa voiture, et le conduisit h Versailles par des chemins détournés. Le jugement eut lieu quelques jours après, et l'innocence de Thomassiny fut reconnue. Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 119 La proclamation de la république donna lieu à une fête dans la ville de Poissy. Le dimanche 4 novembre 1792, le commandant de la garde civique, à la tête de la troupe, se rendit à la maison commune et invita le maire et ses conseillers à se placer au milieu du cortège. Tous se rendirent alors au son du tambour sur les places de la ville. Après la lecture du décret qui annonçait la chute de la royauté et proclamait la république, les citoyens entonnèrent la Marseillaise et reconduisirent les autorités à la maison commune. Trois ans plus tard, le 10 août 1793, en exécution de la loi de la Convention, la commune de Poissy organisa une cérémonie civique et républicaine. La fête fut annoncée au son du tambour dans la semaine qui précéda. Le samedi 10 août, au matin, la garde civique, ayant à sa tête son chef de bataillon et ses officiers, alla chercher à l'hôtel de ville le maire, les conseillers, le juge de paix, les assesseurs et le greffier, et les fit placer au centre du bataillon. Le cortège se rendit alors à l'église paroissiale Notre-Dame, et invita le clergé à se mettre devant la municipalité au milieu de la garde nationale. On f

Digitized by Google

120 HISTOIRE se dirigea, suivi d'une grande foule, dans la première cour de l'abbaye, où était élevé un autel de la Patrie décoré des emblèmes de la Liberté et de l'Égalité. Va, le maire adressa à la foule un discours patriotique en rapport avec la cérémonie. Le clergé revêtit alors les habits sacerdotaux et célébra la messe du Saint-Esprit, interrompue par une exhortation du curé qui émut et attendrit les assistants. À l'offrande, les jeunes filles, vêtues de blanc et ornées de ceintures aux trois couleurs nationales, présentèrent le pain, précédées d'un détachement de la garde nationale marchant au son du tambour. Après la messe, le maire s'avança vers l'autel et annonça que le moment était venu de prêter le serment qui devait engager tous les citoyens au maintien de la liberté et de l'égalité, de l'unité et indivisibilité de la République et de la Constitution. Levant alors la main, il prononça le serment, que prêtèrent ensuite tous les assistants, par cette expression : « Je le jure ! » Puis les citoyens, continuant de tenir la main levée, s'écrièrent : « Vivre libre ou mourir ! » En cet instant, on présenta à la municipalité Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 121 un enfant mâle nouveau-né.

L'enfant fut placé sur l'autel de la Patrie ; puis l'officier public ayant dressé l'acte de sa naissance et les témoins requis lui ayant donné le nom d'Auguste, le curé lui administra le baptême. Après la cérémonie, le cortège reconduisit le clergé à l'église et la municipalité à la mairie, où le conseil étant assemblé; le maire lui déclara qu'il était du devoir de chaque membre de prêter les erment individuellement. Tous y consentirent, et prononcèrent chacun le serment suivant : « Je jure d'être fidèle à la nation, de maintenir la liberté et l'égalité, l'unité et l'indivisibilité de la République et de la Constitution, de défendre les personnes et les propriétés, et de mourir à mon poste ! » Le même jour, à 5 heures, le maire et les conseillers de la commune se joignirent comme le matin à la garde nationale et se rendirent à l'église, où le clergé entonna le Te Deum, répondu par la foule. Après la bénédiction, le clergé, ayant quitté ses habits sacerdotaux, se réunit à la municipalité et aux assistants, et le cortège se dirigea sur la grande place du marché où avait été disposé un feu de joie qu'allumèrent le maire et les membres du conseil. Tant que dura Digitized by Google

122 HISTOIRE le feu, hommes et femmes» enfants et vieillards dansèrent autour, jetant les cris de : Vive la République ! Vive la Liberté ! Vive la Constitution ! élevant leurs chapeaux au bout des piques et des baïonnettes, et donnant des signes de vive allégresse. Le feu éteint, on se rendit en chantant et en dansant dans la cour de Tabbaye, qu'on avait brillamment illuminée et où l'autel avait fait place à un bal champêtre, et la journée s'acheva par des danses qu'ouvrirent le maire et son conseil. Au mois de décembre de la même année (7 décembre 1793), un club républicain, sous le nom de Société populaire, s'organisa k Poissy. Il nous a été donné d'en lire les statuts et les actes. L'héroïsme y coudoie le burlesque, mais le tout est dominé par un haut sentiment d'humanité et d'amour de la liberté. D'ailleurs il est à remarquer qu'au plus fort de la terreur, Poissy offrit un lieu de refuge assuré à quelques familles nobles du faubourg Saint-Germain, telles que les d'Aguesseau et autres aussi illustres, et que rien ne troubla leur repos. Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 123 La Société populaire ferma ses séances le 8 pluviôse au II de la République (27 janvier 1794)[^]. Le commencement du xix^e siècle vit tomber à la fois tout ce qui avait fait l'orgueil et l'admiration de Poissy. Un zèle mal éclairé laissa s'écrouler sous la pioche vandale l'admirable monument édifié par Philippe le Bel, en l'honneur de son aïeul ; puis, à la suite des décrets de la Convention, disparurent le couvent des Capucins et celui des Ursulines. Bientôt ses murailles et ses tourelles, restes glorieux de ses anciennes fortifications, firent place à deux boulevards extérieurs qui entourèrent la ville. Le décret de l'Assemblée nationale, du 22 décembre-15 janvier 1789, divisant la France en départements, fit passer Poissy de la juridiction provinciale de l'Ile-de-France à l'administration départementale de Seine-et-Oise. Malgré les efforts des habitants pour arrêter la marche des ennemis lors de la désastreuse invasion de 1815, la sixième division de l'armée 4. Voir à l'Appendice, note V, un plan de la fête dédiée à l'Être-Suprême, du 5 prairial de l'an II de la République. Digitized by Google

124 HISTOIRE anglaise, qu'avaient précédée les Prussiens, s'empara de Poissy et s'y cantonna pendant plusieurs mois. L'histoire de cette ville n'offre rien de remarquable sous la Restauration. A cette époque, dit-on, de Balzac, Témiment écrivain, habitait Poissy pendant la belle saison, et ce fut dans les murs de l'abbaye qu'il écrivit quelques-unes de ses admirables pages. Deux cent vingt ans auparavant (commencement du XVII* siècle), d'après la tradition, Nicolas Poussin, le plus grand peintre de son siècle, habitait une petite maison près du pont. En 1837, une ordonnance royale, confirmant les délibérations du conseil municipal des 17 août et 17 novembre 1836, et 5 mai et 7 juillet 1837, accordait la création d'une Caisse d'épargne et de prévoyance. Trois ans après, Poissy assistait à un spectacle à la fois douloureux et grandiose. La Chambre des Pairs, obéissant à un sentiment de religion et de fierté nationale, avait décidé la translation des cendres de Napoléon !«' sur les bords de la Seine, que le grand homme < avait tant aimés » . Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 125 S. Â. R. Mgr le priDce de Joinville était parti à Sainte-Hélène^ afin de ramener lui-même la dépouille mortelle. Après un voyage rapide, le navire mortuaire était arrivé au Havre et avait traversé une partie de la France, accueilli par un religieux recueillement et les larmes de toutes les populations. Le H décembre 1840, on apprit à Poissy que le corps de l'Empereur était arrivé à Mantes, et qu'il se dirigeait de là vers Poissy, où il ferait une station. Le samedi i2, la flottille, sous les ordres du prince de Joinville, arriva sur nos rives à six heures et demie du soir. Un camp, formé par la garde nationale et la troupe de ligne, s'était établi sur la rive droite de la Seine, et l'on y bivouaqua pendant toute la nuit malgré la rigueur du froid. A dix heures, M. le duc d'Aumale, envoyé par le roi, se fit reconnaître par les sentinelles et se rendit à bord de la Dorade n^ 3, montée par le prince de Joinville, où S. A. R. passa la nuit. Le lendemain matin, une foule considérable se porta sur les deux rives du fleuve, où toutes les gardes nationales des environs s'étaient réuDigitized by Google

126 HISTOIRE Dies à la troupe de ligne. Toute cette population assista dans un religieux recueillement à la messe, qui fut dite sur le pont de la Dorade par M. l'abbé Coquereau, aumônier de Texpédition de Sainte*Hélène. À midi, le prince de Joinville donna le signal du départ, et quitta la station de Poissy, au milieu des acclamations de la foule. La révolution de 1848 ne troubla point la paix de notre cité, et Poissy eut Thonneur de donner un membre à l'Assemblée constituante dans la personne de M. Besançon, notaire et membre du conseil municipal. Pendant la présidence du prince Louis-Napoléon Bonaparte, M. de Persigny, alors ministre de l'intérieur, vint présider un concours de bestiaux (7 avril 1852). A la suite de cette cérémonie, sur l'invitation du conseil municipal et du curé de l'époque, M. Tabbé Driou, Son Excellence visita l'église Notre-Dame avec un intérêt marqué, et les journaux de l'époque rappellent que les pauvres de la paroisse gardèrent un excellent souvenir de cette gracieuse visite. Poissy n'est plus aujourd'hui ce qu'il était jaDigitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 127 dis ^ : le départ de son marché qui faisait sa richesse a arrêté son activité et diminué son importance. Son commerce alimenté par ce marché est complètement mort, et la physionomie de cette ville prospère est devenue insignifiante. Si les bêtes s'en vont, Poissy n'existe plus, disait^ il y a quelques années, un de nos concitoyens*. L'état actuel de notre pauvre pays ferait donner créance à cette allusion spirituelle et mordante, si nous ne savions que la stupeur et l'abattement sont les suites naturelles d'une grande secousse. Notre cité, placée agréablement entre la Seine qui arrose ses bords et la forêt de Saint-Germainen-Laye, avec ses promenades ombrées et soli4. Le sol même de cette ville a dû subir d'importantes transformations. Dans les premiers siècles de notre ère, notre territoire fournissait en abondance des vignes fort estimées et dont le produit était fort recherché de nos rois, qui croyaient faire un grand honneur en offrant quelques mesures de vin de Poissy. Une charte de 4479 nous apprend, que Louis VU, étant allé prier sur le tombeau de Thomas Becket, à Cantorbéry, pour son fils dangereusement malade , y déposa une coupe d'or et octroya aux religieux cent muids de vin à prendre sur la résidence royale de Poissy. 8. Ed. Caillet. Digitized by Google

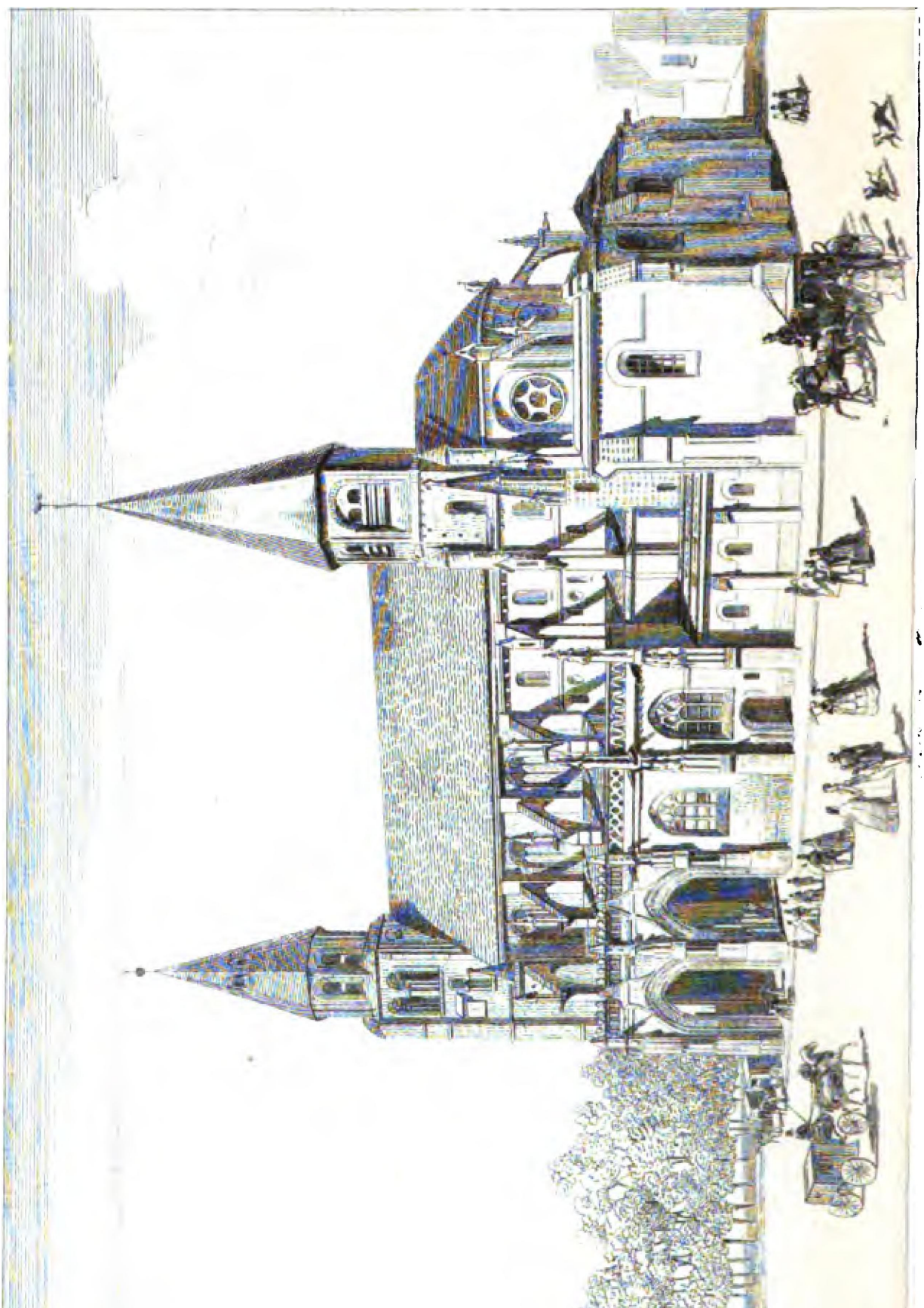
i28 HISTOIRE taires, traversée par le chemin de fer de Touest i ,
 à proximité de Paris et entourée de communes et de bourgades
 intéressantes^, peut devenir une 4 . Le chemiD de fer de TOuest établit ane
 station à Poissy en 4843. 2. Poissy, aujourd'hui chef-lieu de canton , compte
 seize communes : Les Allubts [Allodia Regis)^ autrefois fortifiés et fermés
 d'une enceinte flanquée de tourelles. Tous les habitants de ce pays étaient
 collectivement seigneurs des Alluets et jouissaient à ce titre du droit de
 basse et moyenne justice. Cette commune a donné le jour au célèbre
 médecin Fourcault. — Andrést. — GARRiàRES-sous-PoissT.Ce petit pays
 est sillonné d'immenses souterrains d'où on extrayait autrefois la pierre pour
 la construction de Paris. — Chantelodp. — CoN flans-Sainte-Honorine
 {Confluens), au confluent de la Seine et de l'Oise, était renommé dès le ix«
 siècle par deux tours seigneuriales, dont la plus considérable s'appelait le
 Vieux-Château ou la Baronnie; l'autre, le Château-Neuf ou simplement la
 Tour. Sur le flanc de la colline qui domine cette commune s'élevait jadis un
 prieuré célèbre par les pèlerinages qu'y attiraient les reliques de sainte
 Honorine. C'est à Conflans que Charles VU se retira après la prise de Poissy
 par Talbot. — Grespières. — Davron. — Mauregourt. — MÉDAN. —
 MoRiNviLLiERS. — Orgeval. Aux euviours de cette commune se trouvent
 des sources d'eaux minérales ferrugineuses. — Thiverval. — Triel, avec son
 église gothique classée au nombre des monuments historiques. — Verneuil.
 — Vernouillet. — ViLLENES (ou Villaincs), sur le territoire de cette
 commune s'élève le château d'Acqueville (autrefois fief dépendant de
 Poissy), habité par mademoiselle la baronne de Latour-Froissac. On a cru
 reconnaître dans cette commune l'emplacement d'un camp anglais pendant
 la désastreuse guerre de Cent Ans. Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 129 ville de plaisance et un rendez-vous charmant pendant la saison d'été. Les travaux récemment entrepris pour Embellissement de la ville, l'ouverture de nouvelles voies et l'agrandissement des anciennes, amèneront une ère nouvelle de prospérité. Peu à peu les pavillons coquets et les habitations bourgeoises s'élèveront dans les divers quartiers de la ville, et la population nouvelle, unie à l'ancienne, apportant dans notre sein l'aisance et le développement intellectuel, rendra à la vieille patrie de saint Louis l'importance qui lui est due. Après une secousse comme celle que nous venons de ressentir, les améliorations ne s'accomplissent pas immédiatement; il faut du temps et de la persévérance, et nous sommes certainement dans la situation la plus propice pour réparer la perte que nous avons faite et reprendre un essor plus rapide vers des destinées meilleures. Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google



ÉGLISE PAROISSIALE ET COLLÉGIALE NOTRE-DAME.

L'époque de la construction de l'église Notre-Dame de Poissy a été fréquemment discutée par les archéologues et les historiens. Quelques-uns la font dater de Robert le Pieux , au commencement du xi^e siècle ; d'autres ne lui attribuent pas une origine plus reculée que le xii^e siècle. Les divers modes d'architecture de cette église nous font croire qu'elle fut reconstruite à des époques différentes. Selon nous, le petit clocher dépendait d'une chapelle attenante au château royal, ainsi que le prouverait une ouverture particulière qui a dû être fermée dans la suite. Ce morceau de l'église remonterait au ix^e siècle environ. Il fit ensuite partie d'une église qui, tout entière construite dans le style du x^e siècle, n'a laissé de traces que sous les dallages et dans le milieu de quelques piliers où on les retrouva en 1850, lorsqu'on

Digitized by Google

13-2 HISTOIRE refit les piliers, et en 1866, en levant les dalles pour la construction du calorifère. Selon Helgaud, qui vivait au x^e siècle et dans la première moitié du xi^e il y avait à Poissy trois monastères, parmi lesquels un de moines, sous l'invocation de la vierge Marie. Ce monastère devait exister près du château, à la place occupée aujourd'hui par l'église, et la partie la plus ancienne de Notre-Dame devait être un reste de ce monastère. Quoi qu'il en soit, Robert le Pieux, au commencement (du XI^e siècle, étant venu habiter Poissy, dont le séjour lui plaisait beaucoup, fit construire l'église de Notre-Dame, l'enrichit de dons précieux, et y installa un nombreux clergé (1012-1074) *. Dans la suite, ce monument s'agrandit et prit des proportions imposantes. Brûlée en partie pendant la guerre de Cent Ans, l'église Notre-Dame fut restaurée à grands frais. Quelques années auparavant, elle avait eu l'honneur de recevoir le fils de Louis VIII et de 4. Jldi&cavit inter multa... Ecclesiam Sanctæ Mariæ in Pissiaco castello. (Ex vita Roberti PU.) — Il fonda plusieurs églises en plusieurs lieux... et à Poissy Notre-Dame. (Chroniques des rois de France.) Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 133 Blanche de Castille^ notre illustre roi saint Louis, et les eaux régénératrices de sa piscine sainte avaient effleuré le front de Tenfant royal. Pendant les guerres dévastatrices de l'Angleterre et de la France, et les luttes criminelles des partis religieux au xvi^e siècle, l'église fut le spectacle de cérémonies imposantes et abrita bien des têtes couronnées. Le Prince Noir d'Angleterre y célébra l'Assomption avec toute sa cour, et Philippe de Valois y vint souvent assister à l'office divin. Notre-Dame, dans le principe, dépendait de l'évêché de Chartres, lequel releva d'abord de l'archevêché de Sens, et ensuite de l'archevêché de Paris, en 1622. A l'église de Chartres étaient attachés soixante-douze chanoines avec seize dignités : entre eux on comptait six archidiaques, parmi lesquels celui du Pincerais, nommé ainsi de Poissy, capitale de cette province. La situation du portail, sur le côté méridional de l'Église, au lieu d'être placé en face de l'autel, s'explique suffisamment par cette double circonstance, que la Seine devait, dans l'origine, baigner la partie septentrionale, faisant face aujourd'hui à l'hôpital, et que le château royal

Digitized by Google

134 HISTOIRE attenant h l'église occupait l'espace qui forme actuellement la place Saint-Louis. Avant d'avoir la forme que nous lui connaissons, cette église était plus petite. Dans les nombreuses fouilles qui ont été opérées pour sa restauration, il était facile de suivre son histoire pierre par pierre, et d'étudier les différentes phases qu'elle eut à traverser. Elle se composait d'une nef et de deux bascôtés sans chapelles latérales, sauf une à droite et une k gauche du sanctuaire ; à l'extrémité du demi-cercle qui enveloppe le sanctuaire se trouvait, dans l'axe, une salle carrée servant, soit de chapelle, soit de sacristie. Elle a été rebâtie en partie sur d'anciennes fondations, et en partie juxtaposée à ces fondations. A sa création, l'église Notre-Dame était desservie par des religieux. Piganiol de la Force, dans son ouvrage de la description de la France, réfute cette assertion en disant que ces religieux étaient des chcmoines dont l'habitation commune se nommait monastère et touchait à l'église. Cependant, dans les archives de l'église, nous avons trouvé un petit cartulaire écrit en caractères gothiques et composé d'un grand Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 135 ' — ■ — ■ nombre d'actes
concernant Notre-Dame, et copiés sur les originaux détruits par les Anglais.
Parmi ces actes se trouve un décret de septembre HOO, commençant ainsi :
De justa expukione monachorum et laudanda restitutione cafwnicorum *.
La copie d'une charte de Louis le Gros, à la date de 1112, conservée dans le
même cartulaire, pourrait faire croire qu'en cette année il y avait encore des
moines et qu'ils n'avaient pas été chassés de Poissy en 1100. Ce doit être à
cette époque cependant que le clergé séculier fut installé à Poissy, car un
mandement d'Yves, évêque de Chartres, à la date de 1099, change les
moines pour installer des chanoines. Le chapitre était composé de sept
chanoines qui avaient chacun un vicaire, et d'un curé aussi chanoine et
ayant son vicaire comme les autres. Le clergé de cette église était donc
composé de seize ecclésiastiques. Le curé était chevecier et k la nomination
du seigneur de Poissy et du chapitre. Son revenu se composait de sa
prébende et de 1,100 livres. 4 . Traduction : Du jusle renvoi des moines et
du rétablissement équitable des prêtres réguliers. Digitized by Google

136 HISTOIRE Les prébendes valaient chacune 700 livres. Six vicaires étaient perpétuels et avaient chacun 500 livres. Chaque chanoine nommait le sien, et le curé, avec l'agrément du chapitre, nommait son vicaire qui était amovible. Âliot, dans le Pouillé du diocèse de Chartres, imprimé en 1648, dit que le chapitre de Poissy était composé d'un doyen, de douze chanoines, huit vicaires, chapelains. D'après lui, les chanoines avaient 400 livres de revenu, les vicaires 200, outre les distributions, et les chapelains 100 livres, outre les distributions *. 4. Le grand-maître de Malte, Tabbaye de Joyenval et le trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris avaient le droit de nommer à des bénéfices dans l'église de Poissy. Le seigneur de Poissy nommait : Le chevecier, chanoine et curé de Notre-Dame de Poissy ; Six canonicats et prébendes dans la même église. A la nomination du chapitre appartenaient : La chevecerie-cure de Poissy avec le seigneur du lieu ; Un vicaire perpétuel ; Les chapelles dans leur église ; Les cures d'Achères, de Mesnil-le-Roy, de Mézières-surSeine et de Retz ; A Mantes, les chapelles : de l'Assomption, avec un revenu de 420 livres. de la Sainte-Trinité, 4re portion, id. . . 120 — — 2« portion, id 45 — de Notre-Dame^e-Pitié, id 400 — de Sainte-Anne , id. . . 66 Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 137 Pendant un temps assez long, les chanoines firent les fonctions curiales chacun à leur tour, par ordre de préséance. Vers 1682, on établit h Notre-Dame un curé en titre. Le premier fut un nommé Mathurin Gicquel, Breton de naissance, docteur en théologie de la Faculté de Paris , homme digne et vertueux, qui laissa dans la paroisse un souvenir touchant de son passage. De nos jours, l'église Notre-Dame est desservie par un curé et un vicaire. Par suite de la convention passée le 29 messidor an IX (15 juillet 1801), entre le Premier Consul et le Pape, un évêché ayant été créé k Versailles *, Poissy passade Tévêché de Chartres à celui de Versailles. Les nefs de l'église étaient autrefois occupées, comme elles le sont aujourd'hui, par des chapelles nombreuses dédiées à divers saints. Une d'elles, placée sous l'invocation de saint Louis, a gauche de la nef, renfermait les fonts baptismaux qui avaient servi a.u baptême du saint roi. Ils étaient élevés sur une console, et une pieuse tradition attribuait k la raclure de ces fonts, avalée dans un 4. Le premier titulaire de rëvêché de Versailles fut monseigneur Louis Charrier de La Roche. Digitized by Google

138 HISTOIRE verre d'eau, une vertu fébrifuge. Un miracle de ce genre avait donné lieu à l'inscription suivante, gravée sur un marbre qui était auprès : De lustricis fontibus S. Ludovici Pissac, quorum epotus pulvis febris medetur. Fons hic quem cernis nullas licet egerat undas Ardentem mira comprimil arte sitim. Si quem urit febris raso de pulvere sumat Pocula, praesentem senliet aeger opem. O natura, stupe, rerum pervertitur ordo, Stinguil flammis nunc, velut unda lapis. XXV Aug. M.D.C.I. Haec voti reus ponebat M. Nicolaiis Mercier, Artium doctor et grammaticorum regis Navarrae proprimarius ^.

Cette inscription existe encore. Les fonts eux4 . Fonts baptismaux de Saint-Louis de Poissy, dont la poussière avalée dans un verre d'eau guérit de la fièvre. Ces fonts que tu vois, bien que ne renfermant point d'eau, calment miraculeusement la soif brûlante. A peine le malade, que consume la fièvre, en a-t-il bu la poussière mêlée à un peu d'eau, qu'il en sent ! la vertu bienfaisante. O nature, admire : l'ordre des choses est troublé ; maintenant la pierre possède la vertu de l'eau et éteint les flammes. Le 25 août 1604. M. Nicolas Mercier, docteur es arts et sous-principal des grammairiens du collège royal de Navarre, composait cette inscription pour obéir à un vœu. Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 139 mêmes, dégradés et oubliés, ont été relégués dans une chapelle. Nous regrettons que cette précieuse relique du temps de Louis IX n'ait pas été l'objet d'un soin tout particulier et d'un culte religieux, et qu'on n'ait pas songé à les rétablir dans la nouvelle chapelle dédiée à saint Louis, entourés par une grille et exposés aux yeux des visiteurs et des fidèles comme un précieux souvenir de notre grand concitoyen. L'ancienne chapelle des fonts était, il y a un siècle à peine, éclairée par un grand vitrail, sur les panneaux duquel étaient peints plusieurs traits de la vie de saint Louis. Sur l'un d'eux était représentée la reine Blanche, sa mère, dans son lit ; au-dessous étaient peints les fonts baptismaux, et on lisait ces quatre vers, qui semblent remonter à la fin du xv^e siècle : Saint Louis fut enfant né de Poissy Et baptisé en la présente église. Les fonts en sont gardés encore ici Et honorés comme relique exquise. Il ne reste plus rien des vitraux et des inscriptions. Il semble qu'une main ennemie ait pris plaisir à faire disparaître tout ce qui

pouDigitized by Google

140 HISTOIRE vait rappeler à Poissy le grand homme que notre cité a vu naître et qu'il a tant aimée. Au fond de l'église on voyait autrefois une grande pierre tombale indiquant la sépulture du chevalier Robert du Plessis, qui avait accompagné saint Louis à Thunes (Tunis) et qui y mourut en 1322. Sur la pierre, ce chevalier est représenté portant deux bannières armoriées sur ses épaules ; ce qui prouve que c'était un double banneret, c'est-à-dire un banneret qui possédait plusieurs fiefs directs dont relevaient d'autres fiefs de chevaliers. Cette pierre est admirable de travail et parfaitement conservée. Elle avait été placée, il y a quelques années, dans la chapelle Saint-Pierre, à la vue de tous, par un digne et respectable prêtre, M. l'abbé Driou, dont les connaissances approfondies dans l'histoire et l'archéologie ont rendu tant de services à notre belle église. Elle en fut enlevée lors de la reconstruction de cette partie de l'église, et a été reléguée provisoirement, nous l'espérons, près d'une porte d'entrée. Dans une chapelle latérale existait autrefois un tombeau soutenu par des colonnes et surmonté de deux statuettes en marbre du xviii^e siècle.

DE LA VILLE DE POISSY 141 de, admirables de composition et de finesse. Sur ce tombeau était placée une table de marbre sur laquelle nous avons relevé l'inscription suivante : A la mémoire De uoble demoiselle Marguerite Gallois, Femme de noble homme François Pommeret, Escuyer, Sieur de la Valade, Et de noble demoiselle Pommeret, leur fille. Ici leurs corps gisent : passants, priez Dieu pour eux. Décédée le 29 novembre 46U, Agée de dix-neuf ans. Celle qu'avait hymen à mon cœur attachée Et qui fut ici-bas ce que j'aimais le mieux, Allant changer la terre en de plus dignes lieux. Au marbre que tu vois sa dépouille a cachée. Comme tomb) une fleur que Thiver a séchée, Ainsi fut abattu ce chef-d'œuvre des cieux ; Et depuis le trépas qui lui ferma les yeux, L'eau que versent les miens n'est jamais étanchée. Ny prières ny vœux ne m'y peuvent servir ; La rigueur de la mort se voulut assouvir ; Et mon aïeclion n'en peut avoir dispense. Toi, dont la piété vient sa tombe honorer, Pleure son infortune, et pour ta récompense. Jamais autre douleur ne te fasse pleurer ^.

Ce tombeau, après être resté longtemps dans 4. Cette poésie est attribuée à Malherbe. Digitized by Google

142 HISTOIRE la chapelle, fut transporté il y a quelques années dans les caves de T Hospice actuel, quand oa répara les bas-côtés de l'église. Dans une visite que nous fîmes naguère dans cet établissement, nous en aperçûmes les derniers débris et nous eûmes la douleur de voir ces œuvres élégantes et pieuses de nos pères brisées en mille morceaux et dispersées parmi des amas de pierres et de sable . La table de marbre est cassée en plusieurs morceaux, et il serait difiScile, peut-être même impossible, de la rétablir dans son état primitif. Des deux statuettes, l'une a disparu, cassée sans doute, sans qu'on puisse en retrouver un morceau. Quant à la seconde, elle existe encore au milieu d'un amas de pierres tumulaires et de statues de peu de valeur et jetées sans ordre dans un coin obscur. Nous avons remarqué aussi plusieurs pierres tumulaires d'un intérêt tout à fait secondaire, parmi lesquelles se trouve une table en marbre noir placée dans un encadrement de pierre supporté par deux figures d'anges sculptées d'un style gracieux. On lit cette inscription : Gy devant gist le corps de Dame Marguerite Ruelle Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 143 Vivante femme et espouse De
M^{re} Simon Bouillant, con^{seiller} du Roy et controlleur antien Alternatif et
triônnal au Grenier à sel de Poissy, qui Deceda le cinqte deuxième An de
son aage le XXII^{me} jour De mars M. VI c XXXIX. Passant Prie Dieu pour
son âme. Et le septième octobre 4662 Est dëceddë ledit maistre Simon
fiouillant. Passant Prie Dieu pour son âme. Et le 6^{me} de sepre 4672 est
dëcedë M^{re} Charles Bouillant, son fils, sieur De la Roque, coner du Roy ,
receveur Et payeur des rentes de THostel de Ville de Paris. Requiescant in
pace. Un marbre noir porte rinscription suivante : Jean Ghevrier, chanoine
de Poissy et Curé d'Achère, dëcëdë en février 4609; Et Charles Chevrier dit
de Hacqueville Consor du Roy, commissaire des Guerres... enseigne d'une
compagnie De gens dé pied français, dëcëdë le 44^{me} jour de mars 4 64 4. Il
serait à dësirer que ces monuments^ les seuls témoins qui nous restent du
passée fussent rendus à l'église^ si peu riche aujourd'hui en souvenirs, et
que le sentimeut de l'art, uni au culte Digitized by Google

144 HISTOIRE religieux, sauvegardât l'héritage pieux de nos pères. On ne prive pas un monument de ses richesses sans briser le culte qui s'y rattache. Chaque pierre d'une église est une page de son histoire, et la postérité serait endroit de nous demander compte d'avoir altéré la tradition. Plusieurs princes du sang royal furent enterrés autrefois dans cette église. On voyait au commencement du xvm^e siècle, au milieu du chœur et à fleur de terre, une grande table de cuivre sur laquelle étaient gravées deux effigies, dont l'une plus grande que l'autre. En 1714, on fut obligé de faire renouveler le pavé du chœur, et en même temps, on découvrit sous cette tombe deux caveaux. Nous donnons ici la relation qu'a faite de cette cérémonie M. Bellier, ancien chanoine de l'église, et que nous avons relevée dans les archives. c Moi, Charles Bellier, âgé de 84 ans, natif de la ville de Poissy et chanoine de l'église royale et collégiale de Notre-Dame dudit Poissy il y a plus de 65 ans, déclare et atteste qu'en l'année 1714, notre chapitre faisant renouveler Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 145 le pavé du chœur de notre église, il fut trouvé nécessaire de lever une tombe de cuivre placée au milieu dudit chœur et autour de laquelle est cette inscription : Bostorum Gomitum cujusdam nomen avitum : Gracia dat reliquo : Blanca nati et Ludovico Regibus hi nati, ne non reges habeantur Vitae morte daticœlesti sede iocantur i. Sous lacjuelle tombe, qui fut levée en ma présence comme chef du chapitre et en la présence des autres chanoines mes confrères, il fut trouvé une espèce de caveau séparé par le milieu en deux parties, maçonné en pierres de taille, couvert et fermé par une grosse pierre brute, et 4. Les deux princes dont il s'agit étaient fils de Louis VIII et de Blanche de Castille, sa femme, qui les mit au monde Tan 4249. Le premier fut nommé Philippe, du nom de Philippe-Auguste, son aïeul, et Tautre, Jean (Johannes, en hébreu, signifie : Dat gratiâ^ par la grâce de Dieu). Le premier fut comte d'Évreux, ville que le roi PhilippeAuguste avait fait réduire en cendre en 4494. Jean fut comte d'Anjou et du Maine, et Thistoire nous apprend qu'en 4489, le même Philippe- Auguste avait fait mettre le feu aux faubourgs du Mans, et que le feu gagna tellement la ville, qu'il l'aurait totalement détruite si Guillaume de Thuran, sénéchal d* Anjou et gouverneur du Mans, qui était demeuré pour la garder, n'avait arrêté cet incendie. 40 Digitized by Google

146 HISTOIRE SOUS cette pierre nous vîmes un coffre ou bière de bois en manière de bahut ; aux quatre coins et au milieu de chaque côté il y avait une urne de terre très-ûne et mince, chargée autour de plusieurs larmes de couleur de sang. Sous chacune de ces urnes, qui étaient renversées, il paraissait qu'il y avait eu des charbons ardents et des parfums. Cette bière de bois renfermait une espèce de cercueil de plomb qui n'était pourtant qu'une lame repliée dans laquelle nous vîmes des ossements humains qui paraissaient ne pouvoir être que d'un enfant de 7 à 8 ans, à en juger par leur grosseur et leur longueur. Il paraissait encore un chef de petits cheveux fort blonds et un peu frisés. Dans l'autre partie de ce caveau, nous y vîmes encore un cercueil de bois dans lequel il y avait aussi une lame de plomb repliée où étaient tous les ossements du corps d'un enfant qui nageaient dans une liqueur qui paraissait comme de l'huile, et ils étaient si petits que l'on ne les pouvait croire que d'un enfant de quelques mois. » A droite de l'autel existait une chapelle sous

Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 147 l'invocatioa de Saint-Jacques le Majeur. Elle avait été accordée à Jacques Brissart, conseiller secrétaire du roi, et à ses descendants. Celui-ci l'avait ornée d'une belle grille en fer, de plusieurs sculptures et tableaux. Il y avait fait élever un tombeau de marbre surlequel on lisait cette épitaphe : « Ici repose dame Marie Tessier, épouse de 9 messire Jacques Brissart, conseiller secrétaire » du roi, etc. » La grille a disparu ainsi que les sculptures. Agnès de Méranie, femme de Philippe-Auguste, qui s'était retirée après sa disgrâce au château royal de Poissy, fut enterrée dans l'église Notre-Dame. Il nous serait difficile d'indiquer l'endroit. Un grand nombre de pierres tumulaires furent rapportées du cimetière et servent aujourd'hui de dalles. Plusieurs sont admirables de gravure et de travail. Nous avons remarqué entre autres la pierre sépulcrale d'un intendant du président de Maisons, mort en 1712, et de madame la marquise de Belloy, femme du marquis de Belloy, propriétaire pendant quelques années des terrains de l'ancienne abbaye. Digitized by Google

148 HISTOIRE Dans la chapelle actuelle de Saint Joseph, à droite de Tautel, est conservée une autre pierre commémorative dont nous avons relevé l'épithaphe suivante ; Siste, viator, mirare et erudire. Hic Jacet Remigius Heoault Mortuus anno circiter MDGXXX bis vivus, bis mortuus Derelictum pro mortuo Et jàm paleaB frigenti commissum et prostratum Arte innocenti reddidit usur» lucis Filius non frustra pius Et arte melior Genovefâ Votis sollicitata fidelibus Annos triginta ipsos explevit novus Lazarus Re et cognomine redivivus Filius Remigii item Remigius Paternae pietatis boeres Deique et GenovefaB non immemor Annuo quoad vixit divam prosecutus est officie. Quiescunt in hâc SBde sacra Remigii utriusque cognati cineres. L'église paroissiale et collégiale de NotreDame avait anciennement des armoiries qui, suivant ordonnance royale du 24 juillet 1699 (sous Louis XIV), avaient été comprises dans les procès-verbaux faits par les commissaires royaux nommés à cet effet, et dont on délivra une empreinte au chapitre, signée par Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 149 Charles d'Ozier, garde général de
rarmorial de France. Ces armoiries étaient : < A TÉcu d'azur, d au milieu
duquel une sainte Vierge d'argent, debout, ayant les mains jointes, la tête
entourée d'une auréole et les pieds dans un croissant d'argent; la ligure de la
Vierge était à côté, de deux fleurs de lis d'or, et au-dessus du croissant était
un autre écu d'azur ayant au milieu un poisson d'argent et |en chef une fleur
de lis d'or ei une autre en pointe, et la troisième vis-à-vis la bouche du
poisson *. Ces armoiries existèrent longtemps, sculptées dans un médaillon
de pierre au-dessus du portail principal ; le temps les a fait disparaître.
Pendant la Révolution de 1789, un grand nombre de choses curieuses
disparurent de cette église, parmi lesquelles une piscine d'or remarquable
qui servit, dit-on, au baptême de saint Louis. Les Vandales de cette époque,
cependant, respectèrent le monument et se contentèrent d'effacer des clefs
de voûte les armoiries qui y étaient sculptées, et, des inscriptions tumulaires
4. Armes de la ville de Poissy. Digitized by VjOOQIC

150 HISTOIRE OU commémoratives, les titres nobiliaires qui s'y trouvaient reproduits. Nous raconterons dans le chapitre relatif à l'abbaye royale de Saint-Louis quels furent les motifs qui firent préférer l'église Notre-Dame à celle du monastère. Nous n'anticiperons pas sur ce sujet, mais nous donnerons un souvenir de regrets à un monument si grandiose, d'un style (gothique) si élégant, si éminemment religieux et nous maudirons au 4. Le style gothique, cette création immortelle du Moyen Age, nous a toujours paru l'expression la plus vraie du sentiment religieux. A cette époque de ferveur et de croyance profondes, les aspirations se traduisaient par des œuvres. Ce qui manque aujourd'hui pour élever des monuments gothiques, aux flèches élancées, aux sculptures si fines, si délicates et si parfaites; aux allégories mordantes, mais justes et frappantes; aux lignes franchement tracées, aux proportions égales, c'est la foi, cette foi vive et profonde qui a soulevait les montagnes. » Les maçons sublimes qui construisaient les temples[^] au Moyen Age, les architectes savants qui en traçaient le plan, les sculpteurs de génie qui pétrifiaient leurs pensées et donnaient une forme à leur imagination, avaient la foi. Celaient les prières et les élans de leur âme qu'ils adressaient au ciel dans ces flèches rapides et élancées qui se perdaient dans les nuages; c'étaient leurs vertus qu'ils reproduisaient sur le roc. Que de naïvetés précieuses n'a pas données cet âge unique dans l'histoire du catholicisme et de l'art! Ces enfants de l'imagination, reproduits sous des formes inconnues et par Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 451 nom de Fart et de l'histoire ceux dont la coupable faiblesse a laissé disparaître Tune de nps gloires les plus enviées. L'église Notre-Dame, telle qu'elle est aujourd'hui, est encore un monument remarquable. Sa longueur est d'environ 67 mètres sur 33 de large, et elle est divisée en trois nefs. Elle présente un aspect singulier : sa façade principale, restée inachevée, offre un échantillon de styles différents. Sur le côté droit du clocher, en pierre, se trouve une tour carrée servant d'escalier, construite au xiii^e siècle; sur le côté gauche existe une autre tour octogone terminée circulairement à son sommet et surmontée de créneaux, datant du commencement du xiv^e siècle, puis enfin à gauche est le retour de la façade nord, qui tout entier est du style xv^e siècle. milliers dans les monuments et les églises de l'époque gothique , reproduisant les vices et les vertus, tantôt sous la forme de démons ou d'anges, tantôt sous la figure d'animaux grotesques et symboliques, laissent à l'âme un parfum de grandeur et d'admiration. On suit la vie de l'artiste dans chacun des coups de ciseau qui ont créé le chef-d'œuvre. On pourrait y lire ses pensées une à une. Tandis que le philosophe écrivait sa doctrine sur le parchemin, le sculpteur l'imprimait sur le granit et la léguait au monde idéalisée par la foi.

Digitized by Google

152 HISTOIRE La façade sud possédait avant sa restauration un portail d'une beauté et d'une richesse remarquables de la fin du règne de François I^e et du commencement de Henri II. De petites niches placées extérieurement renfermaient des statues de saints, et sur le fronton du portail étaient sculptés deux médaillons représentant les armoiries de l'église. Tout cela a disparu, et présente même un état de délabrement regrettable. La sacristie, qui est de ce côté, est moins élevée que les chapelles voisines et est reconstruite dans le style xvi^e siècle; au-dessus, les contreforts et les arcs-boutants sont du xiii^e siècle. Il reste encore au-dessus du portail une partie de la reconstruction presque totale faite sous Louis XIII, et dans l'intérieur on voit aussi quelques piliers dont le pourtour a été refait à la même époque. De nombreux clochetons sculptés sous toutes les formes, des gargouilles allégoriques, parfois imposantes, parfois burlesques, représentant tantôt des animaux chimériques ^ tantôt des bustes démesurés de moines et de religieux ajoutent à la beauté de l'édifice. Parmi ces derniers ornements, il en est un surDigitized by Google

DE LA VILLE DE P[^]ISSY 153 tout» remarquable par sa composition. C'est une gargouille du xv^{*} siècle placée entre le portail principal de l'église et la sacristie. Elle représente la luxure sous la forme d'un bouc auquel un serpent ronge le cœur. < C'est, dit M. Henri Martin, dans son Histoire de France s un des types les plus frappants des , vices représentés dans les églises. » La vue intérieure de l'église est imposante: son ensemble plus roman que gothique est massif et inspire le recueillement. Sa forme, en place, est semblable à celle de l'église du xi^{*} siècle qui l'a précédée ; seulement les dimensions en largeur sont plus grandes et elle est surmontée, dans la travée qui précède le sanctuaire, d'une tour octogone à parois inégales, plus élevée que celle du XI^e siècle. Cette tour avant la révolution de 1789, possédait huit cloches, et l'autre quatre seulement. De toutes ces cloches, une seule reste à l'église Notre-Dame*. Elle est dans le clocher du xi^{ème} siècle, et fut donnée en 1710 par M. Jean 4. Pendant la révolution française, on descendit les cloches de Téglise Notre-Dame, qui, réunies à celles de l'abbaye, furent fondues et servirent à faire de la monnaie. Digitized by Google

154 HISTOIRE Gaboud, seigneur de Yilliers, et reçut le nom de Marie Anne. Le comble au-dessus de la nef a été reconstruit trois fois, sans doute par suite des incendies qui dévastèrent Poissy pendant les guerres des Anglais et les troubles religieux. Ce comble, tel qu'il est actuellement, semble dater de Louis XIII. La charpente en est admirablement travaillée et construite en chêne de toute beauté. Les chapelles latérales sont toutes du xv^e siècle. Il n'y a pas de trace qu'avant cette époque l'église ait eu des chapelles sur les côtés : ce devait être une basilique. Comme les églises des origines du christia^{nisme}, la nef de ce monument, au lieu d'être parfaitement rectiligne dans sa longueur, est brisée sur la droite pour représenter la tête inclinée du Christ sur la Croix. La chapelle de la Vierge fut reconstruite au xiv^e siècle de forme carrée, sur les fondations d'un monument du xn^e siècle. Elle fut démolie en 1861 et reconstruite définitivement sur plan circulaire en style xii^e siècle, comme toute l'abside de l'église. En mars 1866, en creusant pour placer les

Digitized by VjOOQIC

DE LA VILLE DE POISSY 155

fondatioos de cette chapelle, on trouva à 3 mètres 60 environ au-dessous du sol actuel, un squelette assez bien conservé. Son crâne reposait sur un médaillon en os fort curieux représentant un oiseau de forme bizarre, et près de lui était un éperon de facture très-ancienne. Serait-ce un des défenseurs de Tavant-fort sur les ruines duquel est construite la chapelle ? Nous l'ignorons; cependant cette hypothèse est vraisemblable. Bien qu'il reste beaucoup à faire pour achever ce splendide monument, la vieille église de Robert le Pieux a cependant subi bien des améliorations et des réparations importantes depuis quelques années ^ Sous la haute et intelligente direction de M. Viollet le Duc, dont le nom si connu dans le monde des arts et de l'architecture est attaché à tant de chefs-d'œuvre, elle a vu se dessiner et se développer ces lignes et ces sculptures admirables qui fixent l'attention du touriste et de l'artiste, et nous pouvons espérer qu'elle reprendra dans un jour peu éloigné le rang qu'elle occupait jadis. I . L'église Notre-Dame a été classée par le gouvernement parmi les monuments historiques'. Digitized by Google

Digitized by Google

LE PONT. Le pont de Poissy semble remonter à l'époque carolingienne, ainsi que le prouveraient sa lourde et solide structure gallo-romaine^ ses bases puissantes et quelques armes et monnaies retrouvées naguère dans ses fondations. Dans Torigine, la Seine s'étalait dans un lit très-étendu , sans digues et sans rives; le pont était d'une longueur double de celle de nos jours. Ses extrémités touchaient d'un côté la route qui conduit à Triel, et de l'autre atteignaient la rue de la Tannerie. Il y a quelques années, en faisant des travaux pour la construction ou la réparation d'une maison à l'angle de cette rue, on retrouva les piles d'une arche ayant jadis appartenu au pont. Digitized by Google

158 HISTOIRE Le fleuve, à une certaine époque, côtoyait donc l'église Notre-Dame: nous avons connu plusieurs vieillards, aujourd'hui descendus dans la tombe, qui se rappelaient avoir vu dans leur enfance les eaux de la Seine couler librement dans tout l'espace occupé aujourd'hui par la rue Jacob-Courant, et lieux circonvoisins. Depuis quelques années, des travaux de terrassement opérés, tant pour l'établissement de la voie ferrée que pour la construction de nouvelles rues et l'embellissement de Poissy, ont resserré le lit de la Seine et rendu plus régulier son cours. Le pont de Poissy a pris une part très-active à tout ce qui concerne la vie nationale de notre cité. Il a vu passer au IX^e siècle, sous ses arches moussues, ces audacieux et fiers aventuriers du Nord, qui portèrent sur des barques légères la désolation et la terreur sous les murs de Paris * . Plus tard, après avoir livré passage tantôt à l'armée française, tantôt aux ennemis pendant l'invasion anglaise, il soutint 4 • En 865, Charles le Chauve, accouru à Poissy pour empêcher les Normands d'y entrer, construisit sur le pont deux tours où il mit garnison. Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 159 plusieurs assauts et vit une de ses arches rompue pour arrêter les envahisseurs. Au XVI^e siècle, pendant ces terribles guerres civiles causées par les sectes religieuses, le pont de Poissy fut le siège de combats brillants et acharnés[^] et deux de ses arches en pierre furent détruites avec la mine, par les ordres du duc de Mayenne, qui voulait, après sa défaite, empêcher l'armée royale de le poursuivre. Ces arches furent rétablies en charpente et existent encore aujourd'hui. Au xiv^e siècle, le pont de Poissy était un des ponts les plus beaux et les plus étendus du Moyen Age : il était composé d'un grand nombre d'arches, portant chacune un nom différent. Bien qu'il ait été de beaucoup diminué, par suite des travaux d'endiguement opérés par les habitants, il reste encore un monument remarquable des premiers âges, tant pour sa solidité que pour sa structure et sa longueur. Il compte actuellement vingt-trois arches, dont dix-sept en pierre, une en fonte, et cinq en bois i. 4. Sur ces vingt-trois arches, quatorze seulement en pierres et une en fonte sont sur la Seine. Digitized by Google

160 HISTOIRE AU milieu du pont existent plusieurs moulins
mus par la Seine, et dont la plupart sont modernes ^ Un d'entre eux
cependant a été construit par les ordres de la reine Blanche, mère de saint
Louis, en 1230. Une anecdote se rattache à ce moulin. Avant d'exister à
l'endroit où nous le voyons aujourd'hui, il était placé près du pont et de
l'église Notre-Dame, à l'endroit où passe la rue de la Tannerie actuelle.
Pendant le séjour de Blanche de Castille à Poissy, le tic-tac continu du
moulin incommodant la princesse^ elle fit venir vers elle le propriétaire, et
lui proposa en échange de son moulin de lui en faire construire un autre sur
le pont. Le meunier répondit qu'il n'avait rien à refuser à la reine. La
princesse remplit son engagement; le nouveau moulin, placé à un endroit où
le courant était plus vif et les eaux toujours hautes, ne vit pas de chômages
et donna à son heureux propriétaire une rapide et douce aisance. Telle est
l'origine de ce petit bâtiment. A 1. Un de ces moulins vient d'être la proie
d'un vaste incendie, dans la nuit du 1^{er} au 3 novembre 1869. Digitized by
Google

DE LA^VILLE DE POISSY 161 la suite des pillages qui désolèrent Poissy, ce moulin fut, comme le resté, dégradé, puis réparé, et enfin, en 1850, reconstruit presque en entier, ainsi que le porte une inscription tracée k son fronton. Les bateaux et marchandises qui passaient autrefois sous le pont payaient un droit, dont les neuf dixièmes appartenaient au roi comme propriétaire du domaine de Poissy, et plus tard aux seigneurs de cette ville, quand la châteltenie eut été aliénée. L'autre dixième avait été accordé par le roi Philippe P', en 1061, au chapitre de Notre-Dame de Poissy. Louis XI, en 1463 (septembre), confirma cette donation, et le chapitre en demeura paisible possesseur. En 1739, l'arche principale du pont de Poissy menaçant d'une ruine prochaine, le monastère royal proposa d'établir sur la Seine, au port même, un service de bacs et de bateaux nécessaires pour le commerce et la commodité du public pendant tout le temps que le passage serait interdit. Le conseil du roi, réuni le 3 février de la même année, accepta ces propositions. A cette époque, Louis XV rendit deux arrêts Digitized by Google

162 histoire; importants. Gomme od percevait le péage sur toutes sortes de marchandises, même sur les blés; que pour l'exiger il suffisait que ces marchandises fussent déchargées à Poissy «t que d'ailleurs il était levé quelquefois par deux fermiers différents, le roi, après l'audition de son conseil, rendit des arrêts sur les marchandises diverses qui passeraient au-dessus ou au-dessous du pont de cette ville. Les blés, grains, farines et légumes verts ou secs étaient exempts de tous droits, et les taxes devaient être perçues à l'avenir par un seul et même receveur ou fermier. Il existait autrefois, vers le milieu du pont de Poissy, un fort assez solidement édifié qui défendait l'entrée de la ville. Nous ne saurions dire quelle a été l'origine de cette fortification et à quelle époque elle remonte; nous serions tenté de croire cependant qu'elle fut construite dans le même temps que les murailles de Poissy, après la promulgation de la charte qui donnait le droit de commune à celte ville (1221). Nous avons vu dans e cours de cette histoire quelles furent les péripéties de ce fort, qui eut h combattre tour à tour les Anglais, les Français, les ligueurs et les royalistes, et dont les murs.

Digitized by Google

DE LA VILLE DE. POISSY 163 souvent ébréchés par les machines de guerre et J 'artillerie, servirent de remparts aux vaillants bourgeois de notre cité. En 1849, on construisit la nouvelle arche principale en fer, et dans les fondations on trouva un sabre et des médailles de forme très-ancienne. L'ancienne arche fut alors abandonnée. Le pont de Poissy, cité autrefois comme une merveille *, est encore de nos jours une construction remarquable et digne de curiosité. Quoique notablement diminué, il est encore d'une longueur respectable et relie Poissy à la 4. De nombreuses gravures de ce pont ont été faites, et au bas de Tune d'elles on trouve ces vers attribués à J. Sylvestre : Oae l'art est iodostrienx Dans les grands dessains qu'il tante ; Et qn'en decenant les yenx L'âme se tronTe contante. Je connoy cette cité, Et j'y Toy les belles marques De l'illustre piéti Da plas saint de nos monarques. Que ce pont rustiquae est beau I Que le granenr eut d'adresse I D'en bastir un en l'eau. Malgré sa délicatesse. Car ainsi qu'en un miroir, Cette image vagabonde, Faict qae nostre cûl en peut voir L'un en l'air, et l'autre en Tonde. Digitized by Google

164 HISTOIRE route qui conduit à Triel. Les arches, battues continuellement par les flots, semblent défier le temps, et la Seine caressera longtemps encore la base inébranlable du colosse sans faire osciller une seule de ses pierres. Digitized by Google

MARCHÉ. Le marché de Poissy est très-ancien; mais il ne reste dans les annales de la France aucun indice de la date de sa fondation. Delamarre, dans son *Traité de la Police*[^] nous apprend que, dans les origines, les villes royales avaient toutes le privilège exclusif de posséder un marché aux bestiaux pour fournir à leur approvisionnement et alimenter les bourgs et hameaux environnants. Tant que les rois habitèrent Poissy, ils favorisèrent cette ville et rendirent de nombreuses ordonnances en faveur de son marché. C'est ainsi que nous avons trouvé des lettres patentes de Philippe-Auguste, de Louis IX * et de Jean 4. Saint Louis surtout, en souvenir du baptême qu'il avait reçu à Poissy, combla le marché de privilèges exceptionnels

Digitized by Google

166 HISTOIRE le BoD, accordant des privilèges particuliers et prenant sous leur sauvegarde le marché de notre cité. Dans la suite, la ville de Paris, qui voyait les bouchers et marchands désertir ses murs, obtint des ordonnances royales défendant aux bouchers de la capitale de faire leurs approvisionnements dans un circuit de moins de sept lieues. Le marché de Poissy fut alors un peu abandonné, mais les rigueurs s'affaiblirent et les bouchers revinrent à leurs habitudes. La Normandie fournissant la plus grande partie du bétail, les éleveurs de cette contrée préféraient s'arrêter à Poissy, qui se trouvait sur leur route et dont la taxe était moins élevée qu'à Paris. Ce dernier marché en souffrit, et le prévôt des marchands fit de nouvelles réclamations; mais le pli était pris, et, malgré les ordonnances sévères et les décrets de François V\ de Charles IX et de Henri III, et les taxes exorbitantes imposées au bétail acheté en dehors de Paris, le marché de Poissy s'accrut chaque jour. qui peuvent le faire considérer comme le véritable auteur de la prospérité du pays. Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 167 Sous le roi Henri III, un édit de 1598 l'autorisa, et il fut considérablement accru par TadjoDction du marché aux bestiaux pour l'approvisionnement de Paris qui se tenait au village du Val-de-Gally dit Choisy-aux-Bœufs. Plus tard, par lettres patentes du 18 décembre 1700, les veaux et les porcs furent compris au nombre des bestiaux qu'on y pouvait vendre. Sous Louis XIV, il éprouva une cruelle atteinte. Le ministre Colbert, qui venait d'acquérir la terre de Sceaux, y fit transférer le marché de Poissy, par lettres patentes du roi*. A la mort du ministre, les habitants réclamèrent, et les bouchers de Paris se joignirent à eux. Le duc du Maine, à qui appartenait la terre, n'apporta aucun obstacle à cette demande. Il se contenta de garder un marché à Sceaux, et celui de Poissy fut rétabli par lettres patentes du roi. L'emplacement du marché a peu varié. Des agrandissements successifs l'ont fait devenir 4.

DeLAiiARRE, Traité de la Police, dit que le marché de Sceaux existait depuis 4610, en vertu de lettres patentes du mois de juillet de cette année, que M. de Gesvres, seigneur de Bourg-la-Reine, avait obtenues du roi.

Digitized by Google

168 HISTOIRE l'une des places de marché les plus considérables et les plus dignes de curiosité. Autrefois, au milieu de la place, s'élevait une chapelle que les bouchers avaient fait construire^ et où ils faisaient dire la messe tous les jours de marché. Ces jours de foi ont disparu, et la chapelle a été détruite. A une certaine époque, le marché avait lieu deux fois par semaine, le lundi et le jeudi. A la suite de l'installation du marché de Sceaux, le jeudi resta le jour consacré pour la ville de Poissy. Une caisse modèle, connue sous le nom de Caisse de Poissy^ y fut installée en faveur de la boucherie de Paris, pour faciliter ses transactions avec les éleveurs et les marchands de bestiaux. Les fonds en étaient faits au moyen d'un cautionnement de 3,000 fr., imposé à tous les bouchers de Paris, et de sommes versées par la Caisse municipale. Avant d'arriver à la perfection que nous lui avons connue, cette caisse avait subi de nombreuses modifications. La nécessité d'assurer l'approvisionnement de Paris et d'y régulariser le mécanisme du commerce de la boucherie fit Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 169 de bonne heure comprendre l'utilité d'intermédiaires entre les marchands forains et les bouchers de la capitale. Une ordonnance rendue à la date du 22 novembre 1375 par le prévôt des marchands réglementa cette partie du service public. Les vendeurs, dont le nombre était indéterminé, devaient fournir un cautionnement de 60 livres parisis, < faire bon le payement des c marchands dans les huit jours de la vente, » faute de quoi on pouvait saisir leurs biens et emprisonner leur personne. La commission était de 6 deniers par livre sur les ventes et achats opérés par leur intermédiaire, et nul d'entre eux ne pouvait être à la fois vendeur et marchand de bestiaux. Des lettres patentes du roi Charles VI, du 7 novembre 1392, fixèrent à douze le nombre des intermédiaires, dont les fonctions furent érigées en offices ^ En 1644, une ordonnance porta ce nombre à vingt-six. Ils furent supprimés en 1655, en même temps que des officiers créés en 1644, au nombre de soixante, sous le nom de vendeurs de bétail c h pied fourché », et 4. C'est là sans doute rorigine des facteurs en bestiaux. Digitized by Google

170 HISTOIRE chargés d'exercer leurs fonctions dans les foires et marchés qui se tenaient à vingt lieues autour de Paris. Alors il s'établit, sous le nom de « grimbelins », des banquiers faisant des avances aux bouchers à un taux modéré, mais à court terme, et si le délai fixé n'amenait pas le paiement de la dette, ces prêteurs exigeaient de leurs débiteurs des intérêts usuraires. Cet état de choses ayant amené des résultats fâcheux, dont le principal fut la cherté de la viande, le lieutenant de police, en 1684, fit défendre à tous les banquiers et intermédiaires, sous peine de confiscation au profit de l'hôpital général des sommes par eux avancées, de se trouver dans les marchés aux bestiaux ou aux environs, pour s'y entremettre et y faire des avances aux forains et aux bouchers. Cette ordonnance souleva de la part des bouchers et marchands de vives réclamations. Beaucoup d'entre eux n'étaient pas assez riches par eux-mêmes, et cette mesure arrêtait leur crédit : leurs réclamations devinrent bientôt si vives[^] que le Parlement l'annula par un arrêt rendu au mois d'août suivant. Les « grimbelins », un instant gênés dans leur industrie, recommencé

Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 171 rent avec plus d'audace et sans contrainte leur commerce, et commirent tant d'abus que le gouvernement se décida à créer, en 1707, sous le nom de « trésoriers de la Caisse de Poissy, » cent officiers destinés à remplacer les intermédiaires supprimés en 1655. Ces agents payaient comptant aux marchands forains le prix des bestiaux vendus aux bouchers et autres particuliers solvables, moyennant le droit d'un sou par livre, payable par les marchands sur le prix de tous les animaux vendus, même quand ils n'avaient pas fait l'avance de ce prix. Les bouchers devaient rembourser dans les huit jours les avances faites pour leur compte par les trésoriers, qui pouvaient les contraindre, même par corps, et étaient autorisés à exercer eux-mêmes au nom des débiteurs des bouchers le paiement des fournitures à crédit faites par eux à des tiers. Cette organisation ne subsista que sept ans. Supprimée en 1714, la Caisse de Poissy fut rétablie en 1733 sur les mêmes bases qu'auparavant et mise en ferme. Un édit du 10 novembre 1773 la rétablit encore, mais elle fut de nouveau supprimée par un autre édit du mois de février 1776. Trois ans

Digitized by Google

m HISTOIRE après (18 mars 1779), des lettres patentes la réorganisèrent, mais en réduisant son droit de commission de 5 [^]/_^ à 3 et demi, payable par moitié par le vendeur et par l'acquéreur, avec un délai de quatre semaines accordé aux bouchers pour rembourser les avances qui lui étaient faites au taux de 6 Vo l'an. La loi du 15 mars 1790 ayant aboli en termes généraux les droits perçus sur l'apport des viandes, excepta de cette suppression le droit de la Caisse de Poissy. La Caisse elle-même fut bientôt abolie par un décret de l'Assemblée nationale des 13-20 mai 1791. Ce décret disait que la Caisse serait supprimée à compter du 15 juin suivant. Le bail, qui avait été passé aux administrateurs de cet établissement au profit du Trésor national, serait résilié à compter du même jour. Un autre décret du 2 juin de la même année compléta cette mesure : « L'Assemblée nationale décrète qu'à » compter de ce jour le Trésor public cessera » d'avancer à la Caisse de Poissy et de Sceaux » aucune somme en écus. » Une nouvelle caisse fut organisée sous le nom de Caisse du commerce de la boucherie, et fut autorisée par un

Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 17a arrêté des consuls du 8 vendémiaire an XI (30 septembre 1802). De nouveaux décrets[^] du 6 février 1811 et du 15 mai 1813, rendirent à la Caisse de Poissy sa dénomination primitive. Une ordonnance royale du 22 décembre 1819 remplaça par une base fixe de 10 fr. par bœuf, 6 fr. par vache, 2fr. 40 par veau, et 0 fr. 70 c. par mouton, l'ancien droit de 3 0/0 établi au profit de la ville de Paris, sur le montant des achats faits par les bouchers. Une nouvelle ordonnance du 18 octobre 1829 maintint le décret de 1811, par suite duquel le cautionnement formé par les bouchers devait contribuer à la formation de la Caisse de Poissy. Depuis la loi du 10 mai 1846, les droits de consommation ont été réunis aux droits sur la viande et encaissés avec les droits d'octroi, à partir du 1^{er} janvier 1847. De cette époque, les produits de cette Caisse, dont le fonds central était formé des 501 cautionnements de 3,000 fr., c'est-à-dire 1,503,000 fr., ne furent plus composés que des intérêts des sommes avancées aux bouchers. Les avances au marché de Poissy étaient faites par engagements de vingt-cinq à trente jours, emportant contrainte par corps :

Digitized by Google

174 HISTOIRE l'intérêt était de 5 0/0. À la suite du décret impérial proclamant la liberté de la boucherie^ la Caisse de Poissy a disparu. Plusieurs administrations financières se succédèrent pour continuer l'œuvre de cet établissement, mais sans succès. Le marché a été de tout temps d'un beau rapport pour la ville de Poissy. Le nombre des bestiaux formant une moyenne annuelle de 80,000 bœufs, 15,000 vaches, 350,000 moutons et 45,000 veaux, payant un droit déterminé, donnait à notre pays un revenu envié par les cités voisines. Une note présentée aux Etats Généraux de 1789, et que nous avons pu recueillir, portait à 600,000 livres par semaine le montant du commerce des bestiaux fait à Poissy. Depuis cette époque, ce commerce avait pris une extension considérable. Dans les dernières années, le revenu moyen annuel pour Poissy était de 170,000 fr. environ. La première moitié de ce siècle vit le marché de Poissy s'augmenter et prendre de magnifiques développements. Le nombre des têtes de bétail augmentant chaque jour avec les besoins Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY et le bien-être on dut construire un autre marché et lui donner une étendue plus considérable qu'à l'ancien. Le 1^{er} octobre 1825 eut lieu la pose de la première pierre de la nouvelle place, et dans la fondation on mit une plaque d'airain avec cette inscription : DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE VILLE DE POISSY Marché aux bestiaux de la ville de Poissy Le 1^{er} octobre. Deuxième année du règne de Charles X, roi de France, et de Navarre, sous le ministère de S. Exe. M. le comte Corbière, ministre de l'intérieur, officier de la Légion d'honneur, et sous l'administration de M. le baron Hevraut-Destouches, préfet du département; commandeur de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, maître des requêtes au Conseil d'État et gentilhomme de la chambre du roi : A été posée la première pierre de ce monument, par H. Louis Antoine de Maradas[^] chevalier, héraut d'armes de France, maire par intérim de la ville de Poissy, accompagné de M. Jean-Olympe Lamare, adjoint, en présence du conseil municipal. Construit sous la direction de M. Auguste Goy, architecte de la préfecture de Seine-et-Oise, d'après les dessins de M. Denis Dumanet, architecte. Digitized by Google

176 HISTOIRE La cérémonie se fit avec une pompe inusitée. Le maire y prononça un discours en présence des autorités, de la garde nationale et des troupes de la garnison, qui avaient été convoquées. Des concours de bestiaux furent bientôt organisés et attirèrent dans notre ville un grand nombre d'étrangers de distinction et de eu* rieux*. 4. Les concours furent institués par arrêté du ministre de l'Agriculture et du commerce, du 31 mars 1843. Voici les noms des ministres et personnages qui présidèrent les concours de Poissy de 1844 à 1867 : En 1844 (8 février), M. Yvard, inspecteur général des bergeries royales. De 1845 à 1847 (inclusivement), M. Guin-Gridaine, ministre de l'Agriculture et du commerce. En 1848 le concours n'eut pas lieu. En 1849 (4 avril), M. Buffet, ministre de l'Agriculture et du commerce. En 1850 (27 mars), M. Dumas, id. En 1851 (46 avril), M. Buffet, id. En 1852 (7 avril), M. de Persigny, ministre de l'intérieur. De 1853 à 1854, M. Heurlier, conseiller d'État, directeur général de l'agriculture, en l'absence du ministre. De 1855 à 1860, M. Rouher, ministre de l'Agriculture et du commerce. En 1861 (57 mars), M. de Saint-Marsault, préfet de Seine-et-Oise, en l'absence du ministre. Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 177 Le premier concours général, qui eut lieu en 1844 et fut présidé par M. Yvart, inspecteur général des bergeries royales, était composé de 30 bœufs et de 18 lots de moutons déclarés. En 1850, les porcs et les veaux y firent leur apparition, et on adjoignit les vaches en 1862. Le mercredi saint fut fixé pour le jour de cette brillante réunion. En 1849, le prince Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République, vint, accompagné du ministre de l'agriculture et du commerce et de MM. Edgard Ney et Lepic, ses officiers d'ordonnance, assister à la distribution des récompenses. En 1860 (4 avril), une cérémonie imposante accompagna le concours. Pendant la distribution des médailles aux éleveurs couronnés, S. Exe. M. Rouher, alors ministre de l'agriculture et du commerce, qui présidait. En 1861 (46 avril), M. Rouher, ministre de l'agriculture et du commerce. En 1863 (4^{er} avril), M. de Saint-Marsaul. , préfet de Seine-et-Oise, en l'absence du ministre. De 1864 à 1886, M. Béhic, ministre de l'agriculture et du commerce. En 1867 (47 avril), M. de Forcade la Roquette, ministre de l'agriculture et du commerce. 42 Digitized by Google

178 HISTOIRE donna, au nom de l'Empereur, la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. L. Courant, maire de Poissy, pour de longues années d'un dévouement qui ne s'était point ralenti, même dans des circonstances difficiles. Cet honneur souleva parmi les assistants des applaudissements répétés qui prouvèrent à l'honorable magistrat que le pays ratifiait de tout son cœur la décision du souverain. Le dernier concours fut présidé par S. Exe. M. de Forcade la Roquette, ministre du commerce et de l'agriculture, le 17 avril 1867. Ce brillant homme d'État prononça en cette circonstance un discours éloquent dans lequel, remerciant la ville de l'accueil bienveillant et constant dont ses prédécesseurs et lui avaient été l'objet, il annonçait avec un tact exquis l'ouverture prochaine du marché de La Villette, et donnait à la vieille cité de Louis IX un dernier et sympathique adieu. Ce fut là le dernier jour de triomphe de ce marché célèbre, triomphe mêlé de deuil et de tristesse. Le marché de La Villette ouvrit le 1^{er} octobre de la même année (1867). Poissy espéra pouvoir lutter, et la première année, en effet, il souM Digitized by Google

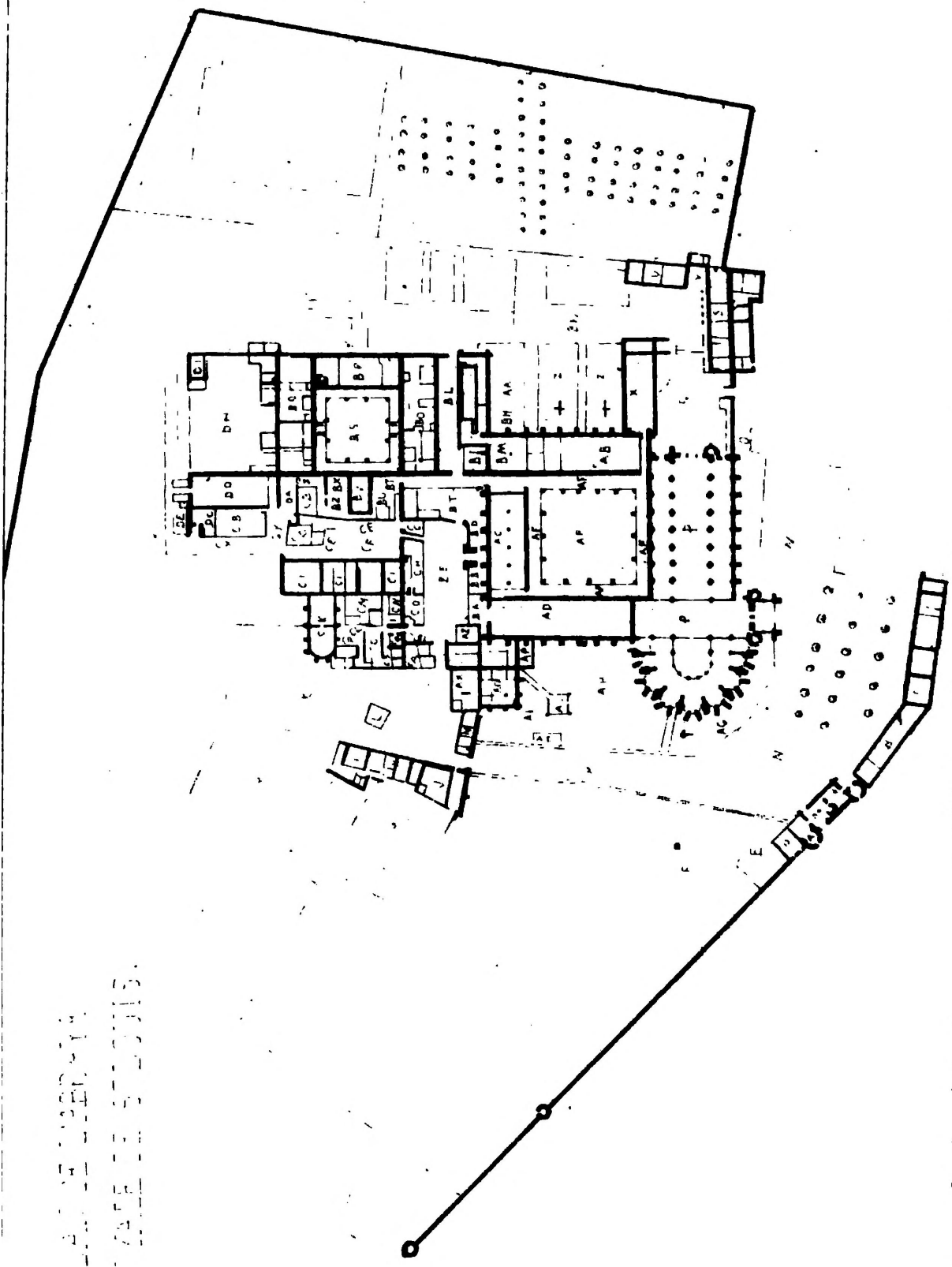
DE LA VILLE DE POISSY 479 tint vaillamment la concurrence : c'étaient les dernières convulsions de l'agonie. Le marché est mort et bien mort, et nous croyons qu'une espérance, quelque faible qu'elle fût, serait peu réfléchie, ou bien téméraire. Les efforts généreux et constants de la municipalité, présidée par son digne et excellent maire, n'ont pu réussir à nous donner la victoire, et il ne nous reste plus qu'à ' donner une larme de regret à notre splendeur passée, et à diriger d'un autre côté des efforts qui seraient désormais inutiles. Le marché est aujourd'hui désert; l'herbe pousse sans obstacle dans les interstices des pavés, et Ton ne peut contempler sans un sentiment profond de mélancolie cette place immense, dont la solitude n'est plus interrompue que par de rares moutons qui y trouvent un pâturage abondant et sans cesse renouvelé. Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ALICE BROWN
APRIL 5 1915



ABBAYE ROYALE DE POISSY - LÉGENDE A Pasuifte

commun et logement do portier. B Pressoir et cellier. C Ancienne gabelle. D Logement dn médecin. E Jardin. F Jardin, dit de madame la prieare. G Jardin. H Jardin. I Bâtiment des étrangers. J Petite cour. K Conrcommne. L Citerne. • M Passage commun. N Conrcommne. O Passage. P Eglise St-Lonis. Q Conr. R Petits salle et porte Saint-Lonis. S Grenier à blé ei bnabderieT Passage et couloir. U Plomberie. V Petite conr. X Petit dortoir. T Couloir. Z Cimetière. AA Jardin. AB Dortoir. AC Dortoir. AD Réfectoire oii s'est tenu le colloque do Poissy. AE Grand cloître. AF Jardin dn cloître. AG Cimetière. AH Jardin. AI Conr au poules. AK Charbonnier. AL PuiU. AP Petite cuisine. AQ Cuisine maigre. AR Escalier. AS Passage. AT Petite cuisine. AV Galerie de Madame. AX Appartement de madame la prieure. AZ Escalier montant à l'appartement de Madame. BA Jardin. BB Passage. BG Descente de care. BD Jardin. BE Grande conr. BF Cour du timbre. BG Passage du timbre. BH Puits. BI Cuisine. BK Bâtiment des cabinets d'aisances. BL Passage. BM Cuisine grasse. BN Passage. BO Petits appartements. BP Ancienne infirmerie. BQ Peiis appartements. BR Petit clotire. BS Jardin du cloître. BT Bâtiment particulier. BU Petite cour. BV Chapelle SaintJean. BX B&iiment des menuisiers. BZ Conr. CA Passage particulier. CB Cour, ce Passage. CD Bâtiment particulier. CE Passage.

Digitized by Google

182. HISTOIRE CF Goar. DB Jardin. DC Ptiarmacie. CH Coor. DD Cellier. CI A ppartament des princeiMa. 1 DE Jardui. GK Église Saint-Dominique. DF Desc<>nte de caTe. CL Passage. D6 Cabinet d'aisances. CM Goar. DH Jardin. m Colombier. GO Cuisine de Madame. CP Parloir. DLCoar. GQCoor. GR Salle. DM Jardin. DN Bâche des fontaines. es Cour. DOPttiU. GT Bûcher. DP Cabinet galetas. eu Office. DQ Id. DR ViTier. GV Parloir de Madame, ex Passage. DS Hangar. CZ Cour. DT Jardin de la eommonanié. DA Commnnaaté. DU Passage. L'abbaye royale de Poissy ffit fondée en 4304 par Philippe le Bel, en l'honneur de son aïeul le roi saint Louis. Avant d'entreprendre la description et l'étude de cette importante fondation, nous reprendrons l'histoire du château royal et de ses ag;randissements avant qu'il ait fait place au monastère de Saint-Louis. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, la reine Constance, femme de Robert le Pieux, avait fondé auprès de son palais un monastère de prêtres de l'ordre de, Saint-Auguslin : elle avait à ce sujet augmenté les bâtiments et les avait étendus jusqu'à l'église paroissiale Notre-Dame, que ces religieux devaient desservir. Jusqu'au xnr siècle, les reines de France vinrent habiter ce château^ admirable Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 183 ment situé pour la salubrité de l'air et pour le plaisir des yeux, y firent leurs couches et y donuèrent aux enfants de France la première éducation. Vers le milieu du xui* siècle, le château de Saint-Germain fut agrandi, et dès lors la demeure royale de Poissy fut un peu abandonnée. Le pape Boniface ayant mis le roi Louis IX au rang des saints en 1298, sous le règne de Philippe le Bel, son petit-fils, ce monarque résolut, pour honorer la mémoire de son aïeul, d'utiliser le château et de le transformer en monastère, en y ajoutant les bâtiments affectés autrefois au service des moines augustins. Il fit donc construire l'abbaye et l'église, et les plaça sous l'invocation de Saint-Louis. Ces bâtiments étaient si considérables, que pendant qu'on y travaillait, on fut obligé de bâtir un petit monastère pour loger les religieuses et les pères directeurs. Le 24 juin 1304 , le roi Philippe le Bel, d'accord avec le général de l'ordre do Saint-Dominique, fit venir des religieuses de cet ordre du monastère de Montargis et de celui des Emmurées de Rouen, et plaça

comme Digitized by Google

184 HISTOIRE prieure Marie de Clermont, fille de Robert de Clermont et sa propre cousine*. Le monastère était fondée à la charge de prières pour le roi et ses successeurs. Le nombre des sœurs était de 120, et devait être porté à 200 par la suite. Aucune ne pouvait être reçue du vivant de Philippe le Bel sans sa permission, et, après sa mort, les filles non nobles ne pouvaient entrer au monastère sans l'autorisation des rois ses successeurs. Certaines conditions d'ailleurs devaient être remplies pour l'admission. Il fallait, dit Guidonis, que les religieuses sussent lire et chanter, que leur constitution physique leur permît de supporter les fatigues et les privations de la vie religieuse, et que leurs mœurs fussent pures. On exigeait de plus qu'elles lussent issues de familles nobles et de bonne renommée. Dans les lettres de fondation, Philippe le Bel assigna au monastère des revenus considérables et combla les religieuses de privilèges : exemptions de péage, de droits de sceaux, de 4 . Robert de Clermont, fils de saint Louis, fut le chef de la maison de Bourbon qui régna plus tard. 2. Voir les lettres de fondation à TAppendice, note V. Digitized by Google

DE. LA VILLE DE POISSY 185 corvées, gabelles, passages, barrages, etc. Cette fondation souleva des rumeurs parmi le monde monastique, et dans une cession de la cour royale siégeant à Poissy (1306), le prieur de Saint-Germain-en-Laye en appela de la création du monastère qui, disait-il, faisait tort au sien. L'esprit de pauvreté était peu pratiqué, et il est pénible de voir de si mesquines rivalités saper les meilleures intentions. Le roi tint bon et se contenta de donner au couvent de la cité voisine une compensation. Philippe le Bel ne vit pas s'achever son œuvre. Il mourut à Fontainebleau le 29 novembre 1314, recommandant à ses successeurs d'achever ce qu'il avait commencé. Philippe V dit le Long et Charles IV le Bel obéirent à ce vœu et comblèrent le monastère de faveurs. La construction s'acheva, et, le 12 février 1330, le roi Philippe VI de Valois vint en faire la dédicace avec toute sa cour, en présence de vingtdeux évêques et de deux archevêques. Il renouvela et confirma ses privilèges, en ajouta de nouveaux. Les religieuses ressortirent du roi ou d'un prévôt désigné par lui, et ne purent être appelées devant aucun juge séculier.

Quelques Digitized by Google

186 HISTOIRE années après (1391), elles obtinrent le droit d'avoir un scel public dans la prévôté de Chatelle-en-Brie, dont les revenus leur appartenaient, pour sceller leurs sentences, édits, etc. < À la supplication de notre aimée sœur, Marie)» de Bourbon, prieure des religieuses de » Poissy, » disait Charles VI en 1401, « nous » commettons le prévôt de Paris ou son sup» pléant juge et gardien perpétuel des reli» gieuses dudit prieur. » Peu de couvents ou d'abbayes en France furent favorisés comme le monastère de Poissy. On eût dit que les rois luttaient de générosité et de magnificence pour enrichir et honorer le lieu de naissance du plus grand de leurs prédécesseurs. Les religieuses étaient devenues de véritables seigneurs féodaux, se gouvernant par elles-mêmes et garanties de toute injure et de toutes vexations par le respect des fidèles et la toute-puissance royale. Leur trésor, que dispersa la révolution de 1789, était rempli de richesses inappréciables, accumulées par la piété de nobles et puissants seigneurs; leurs greniers regorgeaient de provisions, leurs vergers et leurs parcs étalaient de riches moissons, et tandis que le manant ajoutait à la dîme Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 487 perçue le prix d'entrée et de passage, l'abbaye obtenait le libre parcours sur tous les fleuves pour toutes les denrées, et établissait à son profit un grenier à sel *. Avant de passer outre, nous allons donner 'a description des bâtiments, de l'église, des richesses et des souvenirs sans nombre de cette admirable abbaye qui a fait longtemps l'orgueil de notre pays, et dont il ne nous reste plus aujourd'hui qu'un souvenir mêlé de regrets. L'abbaye, ainsi que nous l'avons dit^ était construite sur l'emplacement du château royal ', et comprenait les divisions suivantes : 1** L'église de Saint-Louis. Nous reviendrons plus loin sur cette admirable construction que le vandalisme révolutionnaire n'a pas su respecter, et dont il ne nous est resté malheureusement que peu de reproductions ou des descriptions fort imparfaites. 2** Le réfectoire avait 50 mètres de lon4. Un arrêt du 43 mars 4582 créa rétablissement d'un grenier à sel à Poissy, au bénéfice du monastère royal de Saintr Louis. 2. On fut obligé d'acquérir et de démolir un certain nombre de maisons voisines pour dégager et agrandir le monastère. Digitized by Google

188 HISTOIRE gueur sur 12 de largeur,. et était enrichi de nombreux piliers supportant de grandes voûtes en ogive. Du réfectoire on pouvait se rendre à l'église Saint-Louis ; ce fut probablement ce qui fit choisir ce lieu pour y tenir le colloque de Poissy. 3** Le chapitre et les dortoirs des religieuses (AB, AC, X). Les cloîtres, divisés en grand et petit clottres (AE, BR), occupaient udc étendue considérable. Chacun des cloîtres possédait un jardin où étaient récoltés tous les fruits et légumes pour l'alimentation du monastère. A côté de ces bâtiments étaient construits les appartements de la prieure, dont la vie se passait à part; des princesses du sang qui avaient fait profession dans la maison et qui ne se mêlaient pas au reste de la communauté ; des étrangers qui avaient obtenu Tautorisation d'entrer dans l'abbaye, et qui y étaient reçus et logés ; du roi, qui avait le droit d'y séjourner et auquel on réservait toujours des appartements somptueux. Puis venaient les infirmeries, les parloirs, les greniers de réserve, les hangars, les cours, les couloirs, les passages, les chapelles particulières, les caves et celliers, le tout enveDigitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 189 loppé d'un immense mur de clôture ne mesurant pas moins de 12,300 mètres environ *. En dehors de la clôture, on avait construit d'immenses bâtiments où habitaient les religieux ^ confesseurs des dominicaines et le nombreux personnel attaché à cette maison : hommes d'affaires, médecins, jardiniers et domestiques. Il y avait cinq religieux pour la direction de la conscience du monastère et chanter l'office divin, trois frères convers, un homme d'affaires, un médecin, un chirurgien, un maître jardinier et trois garçons, deux boulangers, deux charretiers, un tonnelier clausier, un portier, une pourvoyeuse, deux tourières et deux servantes de basse-cour, puis un grand nombre de domestiques des deux sexes pour le service de la maison. Ces immenses bâtiments, qui faisaient du monastère une petite ville, étaient suivis d'un parc très-étendu, en partie boisé, en partie couvert de pelouses fleuries où venaient s'ébattre les daims, les chevreuils et les lièvres. Deux viviers, admirablement creusés et ombragés d'arbres touffus, 4. Pour la division exacte, voir la Légende, page 484 . Digitized by Google

490 HISTOIRE entretenaient de nombreuses légions de poissons de toutes sortes et fournissaient aux repas des dames de l'abbaye ^

L'entretien de cette splendide propriété coûtait fort cher. Un mémoire qui fut présenté à Louis XIV en 1706, et qui est tombé sous nos yeux, évalue à 58,030 livres 10 sous la dépense annuelle de l'abbaye de Poissy ; mais pour suffire à cette dépense, le monastère possédait d'immenses revenus en terres et en argent, provenant de la libéralité des rois de France et des grands seigneurs dont les filles faisaient profession dans la maison. On a pu se convaincre, par la lecture des lettres de fondation de Philippe le Bel, que les donations de ce prince avaient mis largement les religieuses à l'abri du besoin ; le même document, que nous avons cité plus haut, donne l'état général du revenu temporel du monastère, et nous croyons utile de le reproduire ici. I En rentes assignées sur le domaine du Roi : Sur les domaines du duché de Valois ' 4,887 liv. 40 sols » den. 4. Les eaux du village de Migneaux étaient amenées au monastère. Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 191 Beport 4,8187 liv. 40 sols » den.
 Sur la Recette générale des finances de Rouen 4 ,200 » » — les domaines
 d'Andely... 4,000 » » — id. de Vernon. 4,000 » » — THôtel-de-Ville de
 Rouen. 606 5 » — le domaine de Rouen 400 » ^ — — de Senlis et
 Gompiegne.. 266 43 4 — — de Conches et Rréteuil.... 247 49 6 — — de
 Paris 430 » » — — de Glermont. .400 » » — la Recette générale des
 finances de Paris 4 00 » » — le domaine de Verneuui. . 92 » » — — de
 Mantes et Meulan ... 5 » » Somme de ce chapitre. .6,435 liv. 7 sols 40 den.
 II En plusieurs parties de rentes, tant sur les aides et gabelles que sur le
 clergé et i'Hôtel-de- Ville de Paris; cy : 3,963 liv. 6 sols 8 den. Sur les Etals
 de Rretagne^ en deuxparties 4,458 42 6 Une rente sur Roismont ou bois de
 la Roche... 300 » » — lafermedelaCommanderie-enRrie 250 » » — la
 Picardie -en Rrie 200 » — leMesnyetVaux. 80 » » A reporter 5,954 liv. 49
 sols 2 den. Digitized by Google

192 HISTOIRE Report 5,954 liv. 49 sols t den. Une rente Bur
l*abbaye de Gassicourt 42 40 » — due sur la maison ' deSt-André... 30 » »
Autre rente de 75 livres constituée par Louis Mesnil et Alleaume de
Pernouillet 75 » » La rente due par Simon l'Aseux . 42 » • Une rente due par
Fresne. . . . 6 » 9 Sommede ce chapitre. 6,087 liv. 9 sols 2 den. m Fermes en
argent situées en Normandie (mal payé) : Les terres et fermes de Noyers-
Gorny, Léomény et la Marotte^ affermées ensemble 6,000 liv. La terre- de
Puché avec les bois 2,700 Les terres de CbignoUes 65 Somme de ce
chapitre 8,765 liv. IV Fermes situées en Brie : Les bois et terres de Sourdun
, à Provins 4,400 liv. La terre de Bois-Hébert 4,450 La terre de Ghastellet ,
Saveteux et la GasteU lerie, affermées ensemble 4,530 La terre de Dravel !
900 Le bois de la forest de Senard, consistant en 580 arpens 4/2 quartier,
tant pleins que vides, desquels en a esté mis en réserve 4 45 arpens pour
croître en futaye , partant en reste 435 arpens en taillis, lesquels estant
coupés en 4 6 années , feront environ 27 arpens par an, qui pourront valoir
4,000 Somme de ce chapitre 5,980 liv. Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 193 V Fermes situées en France* :

La ferme de Mittry est affermée 4 ,620 liv. — Meyny-Amelot 900 —
Louvre-en-Parisis. 700 Somme de ce chapitre 3,220 liv. VI Poissy et ses
environs : Carrières et Puyse-Fontaine, ensemble 4,800 liv. Valmartin^
outre le blé 4 ,450 Les moulins sur le pont de Poissy \ ,450 Les pêcheries
500 La voiture par eau 500 La grange Saint-Louis et Raucourt * 500 ^
Somme de ce chapitre 5,900 liv. VU Le grenier à sel, 2 minots de sel et le
grand pré, affermé chacun 300 livres 600 liv. Les isles d'Andrésy 425 Le
pré des Bourgets 400 La ferme de Grespières, outre le blé 200 Aveniers,
outre le blé 60 Somme de ce chapitre 4 ,085 liv. La somme totale en argent
seulement montait à 37,472 livres 47 sols. 4 . Isle de France. 2. La grange
Saint-Louis et les terrains qui en dépendent furent donnés au monastère. 13
Digitized by Google

194 HISTOIRE VIII Fermo et rentes en blé et avoine : 26 muids
40 setiers 8 boisseaux de blé, et 10 — 44 — 4 — d'avoine. En outre, les
religieuses avaient droit à 42 minots de sel de franc salé à prendre chaque
année dans les greniers de Poissy, et estimés à 480 liv. Huit arpens de
chauffage dans la forêt de Saint-Germain. 600 427 arpens 35 perches de bois
aux Alluets, estimés par an 800 Leur clos contenait cent arpens, estimés
4,000 Elles jouissaient par leurs mains de plusieurs terres, prés et vignes à
la grange Saint-Louis, estimés 500 A tous ces revenus, il fallait ajouter les
rentes assez considérables faites par leurs familles aux filles de grandes
maisons quand elles entraient dans l'abbaye, les legs faits par les religieuses
et les offrandes de personnes pieuses. L'église de Saint-Louis de Poissy, que
renfermait l'abbaye royale, était construite sur l'emplacement même des
appartements de l'ancien château. Une tradition pieuse rapporte que le
maître-autel fut placé à l'endroit même de la chambre de la reine Blanche,
lorsqu'elle mit au monde le roi saint Louis [^] ; c'est ce qui fait 1. Le berceau
d'un homme devint ainsi le temple d'un Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 495 que cette belle église n'est pas orientée comme le sont les autres et comme elle devait l'être ^ Cette tradition a été cause d'un grand nombre d'erreurs. Certains écrivains, confondant l'église Saint-Louis avec l'église collégiale de Notre-Dame, ont attribué à cette dernière ce qui se rapporte à la première, et ont fait naître saint Louis dans l'église Notre-Dame. Cette version est complètement fausse. L'église Notre-Dame existant déjà à l'époque de Louis IX, comme nous l'avons prouvé plus haut, n'a pu être le berceau du saint roi, et de plus il est certain que l'église Saint-Louis fut bâtie vers 1304, sur l'emplacement même du château royal, et mise sous l'invocation du grand roi. L'ensemble de cette église configurait une croix latine ; sa longueur totale était d'environ 95 mètres sur 45 de largeur et 30 mètres de hauteur sous la clef des voûtes de la nef. On y entrait par un portail placé au bas de la nef, et un autre au droit du transept, du côté de Dieu, emblème mystérieux de la vérité, qui transforme et divinise, pour ainsi dire, celui qui la pratique. — Th. Nisard, Hist. de la reine Blanche. 4. L'abside des églises doit toujours regarder l'orient. Digitized by Google

196 HISTOIRE la ville ; de plus, deux petites portes latérales servaient d'accès du côté du grand cloître, l'une donnant dans le grand réfectoire, et l'autre par un corridor conduisant au petit dortoir. Cette dernière menait aussi au péristyle du grand cloître par un certain nombre de degrés longeant le mur de l'église. Le monument se composait d'une vaste nef de 55 mètres de longueur sur 15 de largeur; de deux bas-côtés percés de grandes croisées en ogive, avec trèfles et meneaux, d'un transept éclairé par de vastes roses au-dessus des portes d'entrée. Au milieu du transept, quatre forts piliers, formés d'un faisceau d'élégantes colonnettes, supportaient une flèche élancée ornée de nombreux fleurons et pinacles en bois mouluré recouvert de plomb repoussé, le tout surmonté d'une croix en fer admirablement travaillée. A la suite du transept se trouvaient le chœur et le sanctuaire, entourés d'un bas-côté circulaire qui lui-même était inscrit au milieu de neuf chapelles dédiées à divers saints^ dont les murailles peintes à fresque devaient offrir un tableau saisissant de splendeur et de magnificence. Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 197 Cette église possédait des vitraux remarquables et des statues de prix dont nous donnerons la description. Une des verrières représentait le sacre de saint Louis et était placée derrière le chœur. Cette peinture ne fut faite que bien avant dans le xrv* siècle, longtemps après la mort de Louis IX. Au bas de cette peinture était mise l'inscription suivante : n L'an de grâce mil deux cent vingt-six, fut oingt et sacre monseigneur saint Loys dans l'église Notre-Dame de Reims, par très-révérend père en Dieu messire Jacques de Basoches, evesque de Soissons, le premier dimanche des Advents, en présence du roy d'Angleterre ^ et des princes frères du roy notre sire, dont moult fut grand ioyo. » Une peinture sur verre (appelée apprêts) * représentait Henri IV entrant à Poissy : des magistrats placés devant le roi lui présentent les clefs de la ville. Cette verrière est du xvii« siècle et a été composée par Michu et Sempy, qui l'ont 1. L'auteur de cette inscription fait erreur; le roi d'Angleterre n'était pas en France au moment du sacre de saint Louis. 2. On appelait afypréU un usage qui consiste seulement à fixer les couleurs sur le verre par un fondant, en le passant au feu. Digitized by Google

198 HISTOIRE peinte d'après les dessins de Mathieu Elyas ou Elye, peintre flamand, qui les a fait dater de 1706. Dom Jean de La Barrière, qui se fit religieux après avoir servi en qualité de pandoure et fut ensuite le réformateur de Tordre des Feuillants, accompagne Henri IV. Sur un grand nombre de vitraux étaient peintes les armes de France et de Navarre. Une peinture représentant saint Louis en habit royal était placée au-dessus du jubé. Nous avons cru reconnaître ce tableau dans la sacristie actuelle de Notre-Dame de Poissy. Un grand nombre de statues ou de mausolées ornaient les chapelles et les bas-côtés. Le père de Montfaucon, dans ses Antiquités de la couronne, en cite quelques-unes, parmi lesquelles : Une figure de Marguerite de Provence que Louis IX épousa en 1234 à Sens; elle était représentée en reine, la couronne sur la tête, ornée de fleurons, avec le manteau royal de France chargé de son blason. Sa tunique était rouge, ornée de fleurs. Auprès de sa tête, on voit les armes de France et de Provence qui sont d'or à trois pals de gueules. Elle mourut en 1295, vingt-cinq ans après Louis IX. Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 199 Deux fils de saint Louis et de Marguerite de Provence : Louis, qui naquit en 1243 et mourut à Paris en 1260; et Jean, mort dans sa plus tendre enfance. — Robert, comte de Clermont, tige de la maison de Bourbon, né en 1256, mort en 1317. Philippe le Hardi, roi de France, Marie de Clermont ou de Bourbon, fille de Robert de Clermont, prieure du couvent de Poissy, morte en 1372, âgée de 87 ans. Philippe le Bel, gravé sur le tombeau qui fut construit pour déposer son cœur. Le corps de ce monarque fut enseveli à Fontainebleau, mais son cœur fut apporté à Poissy et déposé dans l'abbaye avec cette inscription, telle qu'on la retrouva gravée sur une lame de cuivre dans un des caveaux de Téglise de Saint-Louis, le 18 juillet 1687 : « Ci Deden Est le cœur du roi Philippe Qui fonda cette église Qui trépassa à Fontainebleau La veille de Saint -André L'anMCCCXIV.» On remarquait aussi la statue en pied de

Digitized by Google

200 HISTOIRE Marie de Bourbon *, fille de Pierre premier du nom et sœur de Jeanne de Bourbon, femme de Charles V, prieure de l'abbaye de Poissy, morte le 10 janvier 1401. Elle était exécutée en marbre blanc et en marbre noir. Les chairs et le vêtement de dessous étaient en marbre blanc, le manteau en marbre noir ; ce qui peut donner une idée des vêtements des veuves de ce temps et de celui des religieuses qui adoptaient le costume de veuve dès qu'elles entraient dans le cloître. Dans le chœur de cette église furent inhumés les corps de Robert et de Jean de France, le premier fils de Philippe le Bel, qui mourut à Saint-Germain-en-Laye à l'âge de 11 ou 12 ans; et l'autre, quatrième fils du roi Philippe VI. Voici répitaphe de ce dernier, écrite sur du vélin et conservée dans le chœur de l'église : « Cy gist monseigneur Jehan, fils du très-noble roi de France, Philippe de Valois, qui, par grande dévotion, feist dédier cette église Tan MCCCXXX, le douzième jour de février, assistans vingt et 4. Cette statue, sauvée par M. R. Lenoir, se trouve au^ jourd'hui dans les caveaux de Saint-Denis,

Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 201 deux evesques, et deux archevesques, lesquels par privilège especial à eux donné en eelte part de Jehan XXII, pape, à la requeste du dit roi Philippe, donnèrent chacun cent jours de pardon à celui ou à celle qui visiterait icelle église le jour de la dédicace : et mourut le dit Jehan en bien jeune âge, l'an M. CGC. XXXIII, le second jour d'octobre, ainsi qu'on Ta trouvé dans un cercueil de plomb, devant le grand autel, l'an MDXXIII le XXVJ d'avril, i^ Le trésor de l'église était considérable; les dons immenses et pour ainsi dire continuels des augustes personnages qui venaient faire leurs dévotions à l'autel de Saint-Louis avaient enrichi le monastère. Pour en donner une idée, nous citerons les pièces les plus remarquables, telles que nous le fait connaître un document qui est tombé dans nos mains à la Bibliothèque Impériale. Parmi les offrandes faites à l'église du prieuré se trouvaient : Un très-beau soleil d'or, pesant 36 marcs, enrichi de petits reliquaires garnis de diamants, de rubis, d'émeraudes et de perles. Il était autrefois soutenu par six figures de patriarches, mais Digitized by Google

202 HISTOIRE dans des temps de guerre et dans un pressant besoin le couvent fut obligé de vendre quatre de ces figures. Ce magnifique soleil, dont l'ouvrage était plus précieux encore que la matière, fut donné par la sœur Marie de Bourbon, religieuse et prieure de ce monastère, le 9 octobre 1400; Un soleil de vermeil, pesant 21 marcs, enrichi de diamants et de perles ; Un tabernacle d'argent, pesant 400 marcs, d'un ouvrage infini; Une croix d'or enrichie de perles et de saphirs, et dans laquelle était un morceau de la vraie croix. Le pied était en vermeil. C'était un don du roi Philippe le Bel ; Un buste d'argent doré, pesant 300 marcs> dans lequel était enfermée la partie supérieure du visage de saint Louis. Le 24 avril 1736, le père Texte, prêtre dominicain, copia deux inscriptions en caractères gothiques qui étaient sur ce buste, un des plus grands qu'il y eût. Autour du bord du reliquaire d'or, dans lequel reposait la relique du saint roi, on lisait: « Hic est pars superior faciei beati Ludovici, quondam régis Francorum quem Philippus VI rex dédit huic ecclesiae. » Sur une lame d'argent doré, scellée Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 203 au pied du buste, était cette inscription : < Anno Domini millesimo trecentesimo quinquagesimo primo, oblatum fuit vas istud nobile per inclitum principem dominum Johannem, Dei gratia Francorum regem ; in ecclesia presenti, in honore beati Ludovici abavi sui fundata; quod clarae lîemoridB dominus Fhiippus quondam rex, pater, et domina Johanna de Burgundia, regina, mater domini régis, fieri ordinaverunt, dum vivebant. Oremus ut precibus et meritis sancti Ludovici, rex regnans vivat féliciter et prospère, et defuncti requiescant in pace. » Ce buste fut fait du temps du roi Philippe de Valois et de Jeanne de Bourgogne sa première femme, dans l'intention d'en faire présent au monastère royal de Saint-Louis de Poissy; mais ils furent prévenus par la mort, et le roi Jean leur fils le donna en l'honneur de saint Louis son aïeul, l'an 1351, et pour le rendre encore plus riche, il y fit ajouter un fermoir d'or garni de perles et de pierreries. Ce reliquaire était autrefois surmonté d'une couronne d*or, la même que la reine Jeanne de Bourgogne portait le jour qu'elle fut couronnée, et qu'elle fit sa première entrée so-lennelle à Paris. Elle fut vendue pendant une

Digitized by Google

204 HISTOIRE époque de calamité et remplacée par une autre d'argent doré. Un très-beau reliquaire d'or, enrichi de pierreries : le roi Charles VI en fit présent à ce monastère, à la vêtue de madame Marie de France, sa fille, le jour de la Nativité de la Vierge, en 1399. Un autre reliquaire d'or, enrichi de rubis, de saphirs et de perles fines, ainsi que d'une croix de cristal, au bas de laquelle était une Notre-Dame de Pitié, et plus bas encore la Véronique, le tout d'un travail admirable. Ce fut aussi le roi Charles VI qui le donna à ce monastère lors de la profession de Marie de France, sa fille. Un magnifique rétable en ivoire, ouvrage du xiv^e siècle, décoré de plus de 100 bas-reliefs, qui surmontait l'autel du chœur de l'église abbatiale. Cet admirable objet d'art, offert au monastère par Jean, duc de Berry, frère de Charles V, est aujourd'hui au musée du Louvre. Dans le chœur, on admirait aussi deux belles figures. Tune de saint Dominique, l'autre de saint Louis, de marbre blanc très-bien sculpté, et un tabernacle fort riche, revêtu de lames d'argent, qui servait aux jours de fêtes. Le monastère possédait

Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 205 dait aussi Tagrafe sur laquelle
était la devise de Louis IX, attachée au manteau qu'il porta le jour de ses
noces, célébrées à Sens en 1234. C'était une bague entrelacée d'une
guirlande de lis et de marguerites, pour faire allusion à son nom et à celui de
son épouse, et il mit sur le chaton de Tanneau l'image du crucifix, gravée
sur un saphir avec ces mots : Hors cet anel pourrions-nous trouver amour?
Devise charmante, que seul pouvait trouver un prince chrétien kl'âme
chasteet au cœur innocent. A ces richesses d'un prix élevé, il faudrait ajouter
un grand nombre d'autres objets de prix affectés^ soit au service du culte,
soit au service particulier des dames de l'abbaye; malheureusement tous ces
trésors ont disparu, les uns au milieu de la tourmente révolutionnaire de
1789, les autres égarés par l'insouciance et l'inintelligence de ceux à qui ils
étaient confiés. Quelquesuns furent retrouvés au commencement de ce
siècle et déposés dans les musées, où ils font Tadmiration des artistes. Les
noms des prieures du monastère de Poissy sont presque tous parvenus
jusqu'à nous * ; le 4 . UDe table des prieures du monastère existait à la
BiDigitized by Google

206 HISTOIRE nombre n'en est pas très-grand, car un mémoire présenté au roi Louis XIV, au commencement du xviii^e siècle, n'en compte que 25 dans un espace de 400 ans. Voici leurs noms dans l'ordre chronologique de leur administration : 1. Mathée de la Roche, nommée par Philippe le Bel, en 1304, à la fondation de l'abbaye. Elle mourut en 1334. 2. Marie de Clermont-Bourbon, fille de Robert de France, comte de Clermont⁶ fils de saint Louis⁶ et de Béatrix de Bourgogne, dame de Bourbon. Elle avait été adjointe à Mathée de La Roche, dans les dernières années de cette prieure. À sa mort, elle fut maintenue seule prieure. Après quelques années, cette princesse, étant devenue aveugle, se démit de sa supériorité, au grand regret de la communauté, qu'elle conduisait avec beaucoup de douceur, de zèle et de régularité. Selon bibliothèque Impériale : elle a été égarée. Nous devons la liste que nous donnons ici à la gracieuse obligeance de M. le baron Zangiacomi, qui a bien voulu nous la communiquer. Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 207 V Histoire des grands officiers de la couronne par le père Simplicien, elle se serait démise de ses fonctions le 21 décembre 1344[^] mais cette date est controversée. Marie de Glermont mourut à Paris, le 17 mai, 1372, à l'âge de 87 ans; elle en avait passé 73 en religion. Elle fut enterrée en l'église du monastère, dans la nef intérieure, à droite de l'entrée du chœur. Le prince Robert, son frère, avait fait don au monastère d'une rente de 100 livres, à prendre sur le domaine de Glermont[^] Ces deux premières prieures furent tirées du monastère de Montargis, où elles avaient fait profession. 3. Pernelle Pelletot administra de 1344 à 1351, année de sa mort. 4. Catherine Guignard, appelée la Guyenarde, selon l'usage du temps. Cette prieure, nommée en 1351, fut obligée de se réfugier à Paris avec toutes ses religieuses, à cause des guerres qui désolaient l'Ile-de-France. Elle y mourut, et son corps Digitized by Google

208 HISTOIRE ne fut ramené à Poissy qu'en 1380, 5. Alice de Pauqueville abdiqua en 1374, et mourut l'année suivante (1375). 6. Jeanne de Pauqueville, sœur de la précédente, fut élue en janvier 1375. et abdiqua en 1380. 7* Marie de Bourbon, fille de Pierre P' d'un nom, duc de Bourbon, et sœur de Jeanne de Bourbon, femme du roi Charles V, prit ou plutôt reçut l'habit religieux en 1351[^] n'ayant que 4 ans, fit profession à 17, donna quittance le 16 mai 1377 de 625 livres tournois qui lui étaient dues du terme de Pâques, à cause de la rente qu'elle prenait chaque année sur la recette de la vicomte de Rouen. Elle fut nommée prieure de Poissy en 1380, et gouverna avec sagesse et régularité. Par acte passé à Paris, le 1^{er} mars 1380, le duc de Bourbon son frère lui donna une pension viagère de 500 livres ; il donna en outre au monastère la seigneurie de Carrière, l'hôtel de Bourbon situé à Paris, et la terre de Villevrard. Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 209 Elle mourut en fonctions le 10 janvier 1401, ainsi que le porte son épitaphe, et fut inhumée dans le chœur de Téglise Saint-Louis, auprès d'un autel. 8. Marie Marcel, élue en janvier 1401, se retira volontairement en octobre 1415, et mourut au mois de novembre 1417. 9. Alice LouTREL, élue en octobre 1415, mourut en décembre 1418. 10. Isabelle Secrivain, ou, comme on disait, la Sécrivaine, fut élue en février 1418 ou 1419, abdiqua en 1423, et mourut en décembre 1438. 11. Yolande de Norry, choisie en octobre 1423, mourut en avril 1453. 12. Marie d'ÂMBOISE, fille d'Hugon d'Amboise et de Marguerite de Joinville, élue en 1453, mourut en mai 1462. 13. Marie Jouvenel des Ursins, fille de Jean Jouvenel des Ursins, prévôt des marchands, et de Michelle de Vitry, élue en 1462, mourut en 1479. Digitized by Google

210 HISTOIRE 14. Caroline d'ÂMBOiSE, fille de Pierre d'Âmboise et d'Anne de Beuil, élue en décembre 1479, mourut en 1497. 15. Jeanne d'EsTouTEViLLE, fille de Guillaume d'Eslouteville, seigneur de Thouy, élue en 1497, fut destituée en 1507. 16 de Melun, fille de Charles de Melun et d'Anne Philippine de La Rochefoucauld» succéda à la précédente et mourut en 1521. 17. Caroline de Chabanne, fille de Godefroy de Chabanne et de Caroline de Prié^ élue en juin 1521, mourut en 1540. 18. Marie de Puisseleu de Heilly, sœur d'Anne duchesse d'Etampes, élue en septembre 1540, passa en 1546 ou 1547 à l'abbaye de Maubuisson. 19. Françoise de Vieux-Pont, élue en mars 1547, mourut en 1559. 20. Marie de La Rochefoucauld, fille de François, prince de Marcillac, et d'Anne de Polignac, élue en 1559, mourut en 1562. Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 211 21. Marguerite Dupuy de Vatan, élue en mars 1562, mourut en novembre 1583. Cette religieuse occupa la stalle abbatiale avec douceur et fermeté, et donna à toutes ses compagnes des exemples rares de vertu et de piété. L'épithaphe suivante fut mise sur son tombeau : Elle estant puis après en âge parvenue, Elle fut si prouide et discrète connue, Qu'on lui fist exercer toute charge d'honneur ; Gellerier elle fust, et chantre et sous-prieure, Des novices maîtresse, et puis enûn prieure, Qui fist à la maison grand profit et bonheur; Car ayant este pour ses vertus eslue. 22. Jeanne de Gondy fut nommée par le roi Henri III, malgré les efforts des religieuses qui lui préféraient Marthe de Boufflers, âgée de plus de 80 ans. Sa nomination fut confirmée par le général de Tordre en 1583. Elle mourut en octobre 1623. 23. Louise de Gondy, sœur de la précédente et du coadjuteur de l'archevêque de Paris, fut adjointe à Jeanne de Gondy. Digitized by Google

212 HISTOIRE A la mort de sa sœur, elle fut élue prieure à la demande de Henri IV. Les coteries qui avaient troublé l'administration de Jeanne recommencèrent; mais elles furent bientôt étouffées par une bulle du Souverain Pontife qui confirma Louise dans son prieuré, et décréta qu'après sa mort les prieures seraient élues pour trois ans. Louise de Gondy mourut en 1661. 24. Elisabeth de Bermont, élue pour trois ans, en septembre 1661. 25. Hélène de Grandvilliers, élue pour trois ans en septembre 1664. 26. Marguerite de la Guionie de Cossé, religieuse de Chelles, fille de François de Cossé duc de Brissac, avait été donnée comme coadjutrice à Louise de Gondy. Les religieuses s'étant opposées à cette nomination, elle ne put exercer qu'en 1668, à la suite d'une décision du conseil royal. Elle passa peu après à l'abbaye de Chelles. 27. Caroline d'Albert de Chaulnes, fille

d'HoDigitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 213
noré duc de Chaulnes, pair et
maréchal de France, et de Claire Caroline d'Ailly, nommée par le roi en
1669 prieure perpétuelle, et confirmée en 1675 par une bulle pontificale,
mourut en 1707. 28. Jeanne-Caroline Rose de Mailly, sœur de l'archevêque
de Reims du même nom, fut nommée par le roi au mois de mars 1707, à
cause d'un induit de Clément XI, et confirmée par un décret du Conseil
d'État de 1719. Elle mourut en mars 1742. 29 de Saint-Hermine, nommée
en mars 1742. 30 de Saint- Aubin (vers 1 750) . La dernière prieure de
Poissy fut Julie-Jeanne de QuELEN. Obligée de quitter le monastère après
le décret de la Convention, elle prêta^ entre les mains du maire^ serment «
de maintenir la liberté et l'égalité, ou de mourir en les défendant, » et se
retira à Rueil chez M. d'Aiguillon, le 12 octobre 1792. Plusieurs filles de
France, plusieurs princes

214 HISTOIRE ses du sang embrassèrent la vie religieuse dans ce monastère et y finirent leurs jours. Isabelle de Valois, fille de Charles de Valois, frère du roi Philippe le Bel et de Catherine de Courtenay, impératrice titulaire de Constantinople. Elle se fit religieuse dans le monastère en 1313. Son père lui donna 300 livres de rente viagère à prendre sur 2,000 livres qu'il prenait lui-même sur le trésor du Temple à Paris. De cette rente, 100 livres devaient rester après sa mort à la prieure et au couvent de Poissy, à la charge de trois anniversaires chaque année : le premier pour Catherine de Courtenay, le deuxième pour lui, et le troisième pour Isabelle de Valois. Elle sortit du monastère de Poissy pour être abbesse de Fontevrault en 1342, où elle mourut le 11 novembre 1349. Marguerite de France, fille du roi Jean, née à Paris, au Louvre, le 20 septembre 1347, fut revêtue de Thabit de Saint-Dominique au prieuré de Poissy, n'ayant pas encore quatre ans. Époque déplorable où la nature était sacrifiée à Torgueil et au despotisme, et où les préjugés de castes et de positions faisaient violenter les consciences ! Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 215 Le 5 avril 1351, le roi son père lui donna 3,000 livres de rente viagère dont elle jouit peu de temps, car elle mourut en 1252, le 25 avril. Isabelle d' Artois, fille de Philippe d'Artois et de Blanche de Bretagne, se fit religieuse à l'abbaye en 1324, et y mourut le 12 novembre 1344. Elle fut inhumée dans un tombeau de pierre à gauche, devant la chapelle de Sainte-Anne, dans la nef intérieure. Ce tombeau lui était commun avec Marie de Bretagne. Isabelle d'Artois laissa au couvent une rente de 20 livres à prendre sur le domaine de Couches. Marie de Bretagne, fille du duc Arthus II® du nom. Elle prit Thabit en 1323, et mourut le 26 mars 1372. Marie où Isabelle de Bourbon-Vendôme, fille de Jean de Bourbon I" du nom , comte de la Marche et de Vendôme, et de Catherine de Vendôme. Elle donna au cloître trois pièces de tapisserie. Isabelle d'ALENçon, fille de Charles d'Alençon et de Jeanne de Rohan, sa troisième femme, mourut religieuse au prieuré de Saint-Louis le Digitized by Google

M6 HISTOIRE 3 septembre 1379, et fut inhumée sous une tombe de pierre devant le jubé de la nef intérieure. Marie de France, fille du roi Charles VI et d'Isabelle de Bavière, naquit le 24 août 1393; sa mère la voua aussitôt pour être religieuse. Le jour de la Nativité de la Vierge de Tan 1397, elle entra au monastère de Poissy et y fut revêtue de l'habit de Saint-Dominique. En 1405, le roi et la reine allèrent à ce couvent pour la solliciter d'en sortir afin d'épouser Edouard , fils du duc de Bar. Elle fit profession le 10 juin 1408. Le roi donna à l'abbaye une rente considérable à prendre sur Pierrefont, à la terre de PuiseFontaine. Dans les premières années qui suivirent l'établissement du . monastère, la piété, le recueillement, la régularité et la pratique de toutes les vertus mises en honneur par les dames religieuses firent de Poissy un lieu de recueillement, et de cette abbaye un but de pèlerinage. Chacun venait visiter l'endroit où le grand roi saint Louis avait reçu le jour; on cherchait la trace de ses pas dans les allées verdoyantes du parc et Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 217 I ■ ■ - des vergers; on interrogeait les arbres centenaires qui ombrageaient le cloître, et chacun, apportant son offrande sur son autel, venait le prier d'étendre encore sa puissante protection sur la France. Les rois ses successeurs, plongés dans les délices d'impudiques orgies ou caressés du fol orgueil d'un despotisme insupportable, croyaient s'absoudre ou du moins atténuer leurs fautes en venant baiser ses pieuses reliques et en enrichissant les abbesses. Mais bientôt la richesse engendra le luxe^ et le bien-être donna naissance au relâchement et au dévergondage. Un grand nombre de religieuses, entrées dans un âge tendre , où les passions n'exercent pas encore leur influence, les unes poussées par une vaine ambition de devenir prieures, les autres, en plus grand nombre, hélas I mises de force, sans vocation, et même avec des regrets mortels, abandonnèrent bientôt les pieuses pratiques et la discipline de la vie monastique pour se livrer à des penchants irrésistibles. Le Moyen Age est plein de ces récits épouvantables où le fanatisme l'emportait sur la raison, où la prostitution de Tâme des enfants était devenue pour les parents un acte de vertu. Il est Digitized by Google

218 HISTOIRE vrai, à côté de ces faits terribles, apparaissent des physionomies qui imposent, de ces vertus qu'on ne peut comprendre, et devant lesquelles on s'incline instinctivement ; mais nous ne saunons dire si ces vertus surnaturelles peuvent effacer les infamies et les tourments dont les murs des cloîtres furent souvent les témoins muets. L'histoire nous apprend que l'abbaye de Poissy ne ffit pas exempte de dérèglements. Les vœux n'interdisaient pas, paraît-il, certaines douceurs, certaines joies mondaines*. Les fêtes, les repas délicats, les vins généreux et même les danses venaient adoucir parfois les rigueurs de l'ascétisme, et quelques lettres indiscrètes du temps ont prétendu que le soir, aux douces clartés de la lune, sous les feuillages touffus, on avait entendu de tendres causeries et vu fuir des couples enlacés. Dans un poème* diffus où l'unité manque complètement, mais dont le 4 . Nous n'avançons rien dont nous n'ayons des documents authentiques imprimés ou manuscrits. A l'époque de la grande querelle pour l'élection des prieures, quelques religieuses publièrent des lettres où étaient dévoilés certains faits scandaleux de nature à attirer les yeux de la censure. . 2. Ledit de Poissy. Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 219 Style est clair, limpide et naïf,
Christine de Pisan raconte un voyage qu'elle fit à Poissy pour voir sa fille :
(laquelle) est religieuse Eq abbaye riche et précieuse, Noble, royal et moult
délicieuse; Et est assise Loing de Paris vi lieues colle église Qui moult
faite est de gracieuse guise. Poissy a nom la ville où elle est mise Et celle
terre. C'était un lundi d'avril de Tannée 1400; Marie de Bourbon était alors
prieure. Christine de Pisan avait emmené avec elle plusieurs dames de ses
amies et quelques écuyers et chevaliers. Quand descendus fusmes, chacun
s'atire Le mieulx qu'il pot de vesture et se mire Si qu'en l'attoure il n'y ait
que redire, Et puis alasmes Ensemble en l'abbaye vers les dasmes, Au
parlouer, et puis dedans entrasmes. Tout nonobstant que portes à grans
lames. Y ot moult fortes. Mais par congié en ot ouvert les portes ; Là
trouvastes dames de belles sortes, Car il ij'y ot contrefaites ne tortes, Mais
moult honnestes, Digitized by Google

220 HISTOIRE De vestemens et des attours des testes. Simples,
saiges et à Dieu servir prestes. Là nous firent noz amies grans festes Et lie
chière. Madame la prieure un beau mais Nous envoya et de son vin, mais
De meilleur vin ne buvra hours jamais De Saint -Pourçain En poz dorez
largement et à plain. Pour ce le fist qu'o nous avait tout plain De gens du
roy vaillans et de senz plain Très noble gent. Si rendîmes les beaulx
vaisseaux d'argent Humble merci en nous moult obligant A madame, et
merci à son sergent Qui rapporta, Mais le couvent pas ne se déporta, Car de
par les demes nous ennorta Un messagier salu et rapporta Bonnes goyères *
Bien sucrées, bien faites et légères, Pommes, poires de diverses manières.
On le voit, par ce simple récit, la vie se passait gaiement au cloître, et les
bonnes abbesses adoucissaient les rigueurs de leur sort en conl. Espèce de
tartes. La règle de la maison défendait aux religieuses de prendre leurs repas
avec les visiteurs. Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 221 fectionnant de délicats gâteaux et des entremets succulents. Mais là ne s'arrête pas la gaieté monacale, et nous verrons que Momus avait son culte bien suivi, même au sein des abbayes. Une belle damoiselle jolie, Jeune, gente, fresche, gaye et polie Qui fu à nous, dit sens mélancolie : « Cy que ferons ? Si vous m'en créez, trestous nous danserons Et la carole i ici commencerons : d Lors distrent tous : Ne vous en dédirons. La prieure vit sans mauvais œil tous ces divertissements. La danse eut lieu, les douces et galantes conversations suivirent leur cours. Nos voyageurs passèrent la nuit à Poissy, et le lendemain, la messe entendue, ils allèrent présenter leurs hommages aux abbesses, les remercier de leur courtoise hospitalité et prendre congé d'elles. On ignore si quelqu'un des brillants chevaliers qui accompagnèrent Christine de Pisan ne laissa point de regrets dans cet asile de la paix et de la prière. Qui n'a lu ces pages, grivoises peut-être, mais 4. La carole était ane danse. Digitized by Google

222 HISTOIRE si fines de Balzac, où la gaieté gauloise se sent à chaque mot, et dans lesquelles l'écrivain fait tenir aux sœurs de l'abbaye de galants c proupos. » Bien que nous n'attachion³ pas à ces récits un cachet indélébile de vérité[^] il faut cependant que des faits d'une nature douteuse se soient accomplis dans l'enceinte de cette abbaye pour que les proverbes y aient joué leur rôle. c Honorer les saints à la mode de Poissy, » c'était pratiquer la vie répréhensible du saint. « D'une femme bien entendue aux friandises de l'amour, écrit Balzac, on disait : c Ce est une » religieuse de Poissy. » Dans un manuscrit qui paraît daté de 1707 environ, nous avons relevé une lettre d'une religieuse de l'abbaye de Saint-Louis adressée à un grand personnage du royaume, et dénonçant certains abus : < Il n'est pas possible, disait-elle, » de faire des réponses convenables sans révéler » ce qui se passe dans l'intérieur de la maison V et déshonorer quelques-unes des religieuses > opposantes]» Elle (une dame religieuse) fit aller les » jeunes du noviciat pour la divertir tant le Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 223 » jour que le soir, sy tard qu'elles en perdent » les matines de nuict et partie du service de » jour, faisant des colations de confitures, pati» ceries et fruits, perdant le service et ne venans » point manger à la communauté, se relachans » de l'abstinence des viandes et jeûnes de l'or» dre.)» À ces divertissements assistait un père confesseur nommé Falconnet. Le dérèglement prit bientôt de telles proportions qu'une réforme devint nécessaire, et qu'elle fut demandée. Le pape Urbain VIII révisa les statuts, en ajouta de nouveaux et délégua le frère Séraphin Siccus de Faute, professeur en théologie et maître de tout Tordre des FrèresPrêcheurs pour réformer les abus de l'abbaye royale. Le vendredi 11 mai 1625, après la grand'messe conventuelle et l'ofïice divin au monastère, le R. P. F. Prouteau, provincial de la province de France, assisté du prieur du couvent de Chartres et de plusieurs religieux, confesseurs du couvent, après les prières pour le roi et les exhortations, lut en italien, en latin et en français une lettre du général de l'ordre adressée aux religieuses. Les sœurs du monastère Digitized by Google

224 HISTOIRE devaient promettre et pratiquer la pauvreté, la chasteté et l'obéissance. Aucune religieuse ne pouvait sortir du cloître, et l'entrée en était refusée à tout le monde. Ni* la prieure, ni aucune autre ne pouvait avoir quelque chose en propre : les biens devaient être mis dans un commun dépôt fermé de trois clefs différentes : dont une confiée k la mère prieure et les deux autres à deux sœurs discrètes élues par le chapitre : les sœurs vocales devaient procéder à l'élection d'une prieure, qui, ainsi élue et confirmée par le provincial, serait seulement triennale *. Toutes les religieuses donnèrent leur consentement et promirent l'exécution du règlement et des statuts, puis signèrent. Le 13 avril de la même année, les sœurs et leur prieure, Louise de Gondy, placèrent l'acte de la déposition dans les archives du monastère. Ces statuts furent confirmés par une bulle d'Urbain VIII, du 28 juin 1625. Les dérèglements s'arrêtèrent pour un temps; mais ils reprirent bientôt leur cours, et nous avons connu, il y a quelques années, des vieillards à Rome, le 14 mars 1645. (Voir l'Appendice, note VII.) Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 225 qui racontaient encore en souriant Thistoire d'une sœur Louise, laquelle avait été enfermée contre son gré dans le couvent et entretenait malgré cela des rapports avec son amant. Un soir, après avoir pris toutes les mesures nécessaires, ils s'évadèrent tous deux ; mais le chapitre, voulant éviter le scandale, jeta promptement un voile sur cette affaire et laissa s'épouser les deux jeunes gens. L'abbaye royale de Saint-Louis eut beaucoup à souffrir pendant les guerres désastreuses qui mirent la majeure partie de la France sous la domination anglaise. Pendant les sièges qu'eut à subir la ville, les impôts ruinèrent ses coffres et le feu dévora une partie de ses bâtiments. Tantôt prise par les Anglais, tantôt reprise par les Français, elle abrita tour à tour le fils aîné du roi Edouard d'Angleterre, le prince de Galles, surnommé le Prince Noir à cause de sa cotte de mailles, et Charles VII. Les sœurs religieuses même, ne se croyant pas à l'abri, se dispersèrent et allèrent demander l'hospitalité à leurs sœurs de Pontoise, puis revinrent dans le cloître quand la guerre fut terminée. Le monastère fut paisible pendant un grand nombre d'années. Les

rois Digitized by Google

226 HISTOIRE continuèrent à y faire de nombreuses et fructueuses visites; en 1560, le roi François II y vint faire une promotion de chevaliers de Saint-Michel ; Tannée suivante, son frère Charles IK y présida le colloque, puis vinrent les guerres de religion, pendant lesquelles le couvent éprouva les horreurs du pillage et de la destruction : les religieuses émigrèrent de nouveau pour revenir bientôt. Tous ces désastres, bien que considérables et affectant la communauté, furent largement atténués par les offrandes généreuses des princes, qui contribuèrent tous à réparer le mal causé pendant les troubles *, Aucun événement remarquable n'est signalé jusqu'au règne de Louis XIV. A la fin du xvn* siècle, une querelle qu'on pourrait nommer la querelle des Investitures de l'abbaye de Poissy, mit en émoi la cour et la communauté. Â la fondation du monastère, le roi Philippe le Bel, dans ses lettres patentes, avait déclaré que la nomination des sœurs et prieures serait faite par le roi. Cette décision, mise en vigueur 1. Un arrêt de Charles IX, en date du 42 août 4573, fait don au monastère de Poissy d'une somme de 3,000 livres pour les dommages causés pendant les guerres religieuses. Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 227 pendant un certain nombre d'années, avait fini par tomber en désuétude, et les religieuses avaient élu elles-mêmes leurs prieures ; le général de Tordre en avait même quelquefois destitué, ce qui n'eût pu se faire si l'élection avait été faite par l'autorité royale. En 1602, le P. Siccus, de l'ordre de Saint-Dominique avait déclaré l'élection triennale et avait fait confirmer ce statut par une bulle du pape Urbain VUI du 27 juin 1625 ; mais ni la bulle, ni le statut n'avaient été autorisés par lettres patentes, ni enregistrés, ni reçus en France. Les choses en étaient là quand, le 5 septembre 1705, le pape Clément XI acxorda au roi Louis XIV un induit, à la sollicitation du P. Cloche, général de l'ordre. Cet induit portait en termes exprès que le roi et ses successeurs auraient le droit de nommer au prieuré perpétuel du monastère de Poissy, toutes les fois qu'il viendrait à vaquer. Le 4 juillet de la même année, le roi fit porter cet induit à Poissy par M. Phélypeaux intendant, de la généralité de Paris, qui en fit faire lecture aux religieuses. Nulle d'elles n'y forma opposition : sur quoi M. Phélypeaux dressa un procès-verbal en conséquence duquel le roi donna, le 31 du même mois. Digitized by Google

228 HISTOIRE des lettres patentes pour l'exécution de cet induit. Elles furent adressées au parlement de Paris qui, par arrêt du 28 août suivant, ordonna l'enregistrement de l'induit ainsi que des lettres patentes pour être exécutés selon leur forme et teneur. De son côté, le roi satisfait de suite aux conditions de l'induit. La dame de Chaulnes, prieure, étant morte le 1^{er} mars 1707, Louis XIV nomma pour lui succéder au prieuré perpétuel la dame Charlotte Rose de Mailly, par brevet du 17 du mois de mars. En conséquence de ce brevet, le pape accorda les bulles nécessaires à la dame de Mailly, en date du 4 mai suivant. La réception de cette prieure se fit le 3 septembre 1707 avec toutes les cérémonies accoutumées. Un notaire apostolique fit lecture des bulles en latin et en français, en plein chapitre. De là on passa avec recueillement à l'église Saint-Louis, où le Te Deum fut chanté. Toutes les religieuses allèrent les unes après les autres, et dans l'ordre* de leur ancienneté, reconnaître la dame de Mailly pour leur supérieure, sans qu'il y eût la moindre opposition, ni verbale, ni écrite. Louis XIV, informé de ce qui s'était passé, voulut en avoir le procès-verbal pour le joindre à l'in

Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 229 dult du pape : toutes les religieuses le signèrent, à l'exception de deux qui étaient malades, et elles ajoutèrent même que la personne de madame de Mailly leur était très-agréable. L'acte en fut inséré dans les registres capitulaires du monastère, et toutes les religieuses restèrent dans le silence et dans la soumission, jusqu'à la mort du grand roi. Cependant l'intrigue avait marché, et bientôt elle éclata. A peine Louis XIV avait-il fermé les yeux que quelques-unes des religieuses présentèrent une requête au duc d'Orléans, régent du royaume pour le roi Louis XV, encore enfant *. Elles avaient, disaient-elles, été opprimées pendant plus de cinquante-cinq ans, sans qu'il leur fût permis de se plaindre, et elles demandaient qu'il fût permis de prouver leur droit d'élection, en justice réglée. Cette requête fut renvoyée au conseil de conscience, où elle fut examinée avec l'attention la plus scrupuleuse. Les opposantes y fournirent tous les mémoires et toutes les pièces qu'elles 1. A la tête des religieuses opposantes était une dame de Maisons. Digitized by Google

230 HISTOIRE jugèrent nécessaires pour appuyer leurs prétentions. Cependant elles avancèrent qu'elles avaient encore beaucoup d'autres titres qu'elles se réservaient de produire au parlement ou au grand conseil. Les termes de la fondation de l'abbaye donnant pouvoir au roi seul de connaître des contestations et des droits de cette maison, Louis XV, par arrêt de son Conseil d'État du 24 septembre 1717, évoqua devant lui et son conseil la connaissance des contestations concernant le monastère de Poissy, au sujet de la qualité de prieure perpétuelle; maintint par provision la dame de Alailly en ses fonctions; enjoignit aux religieuses de lui rendre obéissance comme à leur supérieure, et leur ordonna de produire dans les derniers jours d'octobre suivant toutes leurs pièces, requêtes et mémoires. Cet arrêt fut signifié aux opposantes le 11 du même mois. Elles ne purent produire d'autres titres, ni employer autres choses que leurs règlements et statuts, auxquels n'avaient point eu égard, pour ce qui concernait le monastère de Poissy, ni le général de Tordre qui les avait faits, ni les papes Clément IX et Clément X qui les avaient approuvés. Digitized by Google

. DE LA VILLE DE POISSY 231 Enfin, le 6 février 1719, le roi étant en son conseil, de l'avis du duc d'Orléans, régent, déclara qu'il n'y avait abus dans l'obtention de l'induit du 5 juin 1705, et déclara le prieuré dudit monastère perpétuel et à la nomination du roi. Cette affaire fit beaucoup de bruit sous la minorité de Louis XV *. Sur ces entrefaites, un accident terrible frappa le monastère, qui faillit disparaître entièrement dans les flammes. Nous donnons ici la relation exacte, telle qu'elle nous a été laissée par un historien de l'époque : « Le 21 juillet 1695, k » quatre heures et demie du matin, le tonnerre » tombant sur l'église du monastère en a détruit, » brûlé et entièrement consumé les deux clo» chers, fondu les cloches^, brisé l'horloge et » tellement anéanti le comble de l'église, qu'il » ne semble pas qu'il y en ait jamais eu. La con» sommation de la prodigieuse quantité des bois » qui formaient le comble fait craindre avec 1. Expillt-Beaunier. 2. Le clocher de Téglise, fondu par la foudre, était une grosse et haute pyramide revêtue de plomb et d'un travail admirable. Digitized by Google

232 HISTOIRE » raison que la voûte péricasse, parce que le feu » du foudre (sic), qui est extrêmement pénétrant» » pourrait avoir calciné les pierres, et que plu» sieurs piliers ont esté ébranlez. L'incendie » devait naturellement brûler tous les batimens i> du monastère; les flammes poussées par le » vent couvraient déjà d'un côté les dortoirs et » de l'autre le réfectoire, lorsqu'un religieux, i l'un des confesseurs de la maison, accom» pagné de la communauté, vint opposer à ces » flammes dévorantes le Très-Saint-Sacrement, » en faisant une fervente prière avec beaucoup » de larmes^ les religieuses y répondant par de » tristes gémissements, témoignant toutes n'at* tendre de secours que de la miséricorde de » Dieii, qu'elles imploraient avec une parfaite » confiance. Les effets répondirent à leurs vœux, » et Notre-Seigneur se laissant fléchir à leurs » clameurs, on aperçut visiblement les flammes » se retirer. Tout cela se passa en moins de » deux heures, mais les brasiers restèrent près » de trois jours, malgré tout le soin qu'on prit » pour les éteindre, y jettant de l'eau sans » cesse. Quantité de monde, tant de la ville que » des environs, estant venus au secours, et tous

Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 233 » travaillans avec beaucoup d'activité, il en a coûté la vie à un homme qui fut blessé par quelque débris dont il mourut peu de jours après. Le tonnerre a touché quelques religieuses; deux sœurs converses l'ont senti au visage, à Tune desquelles il en est resté deux marques visibles de brûlure. Il tomba sur le manteau de la dame sacristine, qui, pensant s'en défaire en fuyant, en fut poursuivie quelque petit espace de temps. L'effroy qu'elle en eust la rendit malade, et elle a "esté fort en danger. Au bout de dix jours, en remuant les cendres de l'incendie amassées dans les reins des voûtes, il en sortit une fumée brûlante et l'on y trouva des métaux fondus confusément, tant des cloches que du plomb encore tout liquides, et dont on n'a pu éteindre l'ardeur qu'à force d'eau. L'on a aussi trouvé dans les cendres un scapulaire du Mont-Garmel que le feu n'a point endommagé, bien que l'on l'eût jélé au milieu des flammes, au plus fort de l'incendie. Tout le monde a déploré la ruine de cette somptueuse église, illustre monument de la magnificence de nos rois. » La perte fut immense et le deuil universel. Digitized by Google

234 HISTOIRE quand on apprit ce malheur. Le roi Louis XIV ordonna qu'on fit d'abord les réparations les plus urgentes, et offrit ensuite 300,000 livres pour la restauration de l'église, à condition que le pape Clément XI accorderait un induit à lui et à ses successeurs pour nommer les prieures perpétuelles. Les réparations furent commencées, mais les dépenses dépassant le chiffre supposé, le roi Louis XIV accorda au monastère la permission de faire une loterie de 400,000 livres, sur le fonds de laquelle on prendrait seulement 8 0/0 de bénéfice pour les réparations. La loterie fut divisée en 400,000 billets ou numéros de chacun une livre et partagée en 1,147 lots : elle commença le 2 mars 1705, et se tira en juillet dans la salle de l'hôtel de ville de Paris, en présence du premier président de la Cour des Aides et prévôt des marchands, et de plusieurs autres personnes notables. Les lots furent ainsi divisés : 1 de 30,000 liv. 1 de 20,000 1 de 15,000 3 65,000 . Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 235 REPORT 3 65,000 liv. 1 de
10,000 1 de 8,000 1 de 6,000 1 de 5,000 4 de 4,000. 16,000 6 de 3,000
18,000 10 de 2,000 20,000 20 de 2,000 20,000 100 de 500 50,000 300 de
200 60,000 400 de 150 60,000 300 de 100 30,000 1,147 368,000 liv. Le
bénéfice sur le fonds des 400,000 livres fut donc de 32,000 livres en faveur
du monastère. En décembre de la même année, la nécessité où se trouvait
l'abbaye de faire de grosses réparations à l'église engagea le roi à
permettre une nouvelle loterie de 600,000 billets à une livre chacun, avec
2,500 lots. Le bénéfice du monastère dans cette loterie fut de 84,000 livres.
Grâce à tous ces secours, l'abbaye se releva ; Digitized by Google

236 HISTOIRE Louis XV, dépassant en générosité les rois ses prédécesseurs, confirma les privilèges du monastère, en ajouta de nouveaux, et le combla de biens [^]. Le grand roi, cependant, mourut sans avoir complètement achevé son œuvre de réédification de l'église Saint-Louis, mais il laissa à M. le duc d'Antin, en qui il avait confiance, la mission de la terminer. Le dernier arrêté du Conseil d'État en faveur du monastère est du 19 septembre 1773. Il accordait et confirmait aux religieuses les droits de sel et de rivière. La révolution de 1789 fit délaisser cette abbaye, et le décret qui frappait les communautés religieuses de déchéance dispersa les dernières sœurs du couvent pour ne plus les réunir : des bandes dévastatrices se répandirent dans les provinces, renversant et brisant tout sans examen et sans respect. On enleva tous les objets précieux enfermés dans le trésor du monastère. Voir Appendice, note VIII. Le prieuré de Saint-Louis de Poissy avait reçu des armes toutes royales. Il portait semé de France avec un Saint-Louis au milieu de Técu, la tête environnée d'un cercle de lumière et couronnée d'un diadème fleurdelisé. Il tenait son sceptre de la main droite et une main de justice de la gauche. Digitized by Google

DÉ LA VILLE DE POISSY 237

nastère, on brisa un grand nombre de tombes et de statues, les unes pour les violer, les autres pour y voler les choses de prix qui y étaient déposées. En 1802, la ville de Poissy étant regardée comme trop peu considérable pour conserver deux monuments affectés au culte, on proposa à la municipalité de voter pour la conservation de l'une des deux églises, Saint-Louis ou Notre-Dame. L'administration de Poissy désirait avec raison à conserver l'admirable église de l'abbaye, quand le curé de l'époque, M. Anquetin, homme à l'esprit étroit et aux conceptions mesquines, désolé de quitter son église collégiale, ameuta ses paroissiennes contre les décisions du conseil. Celui-ci se laissa intimider, et la destruction de l'église de Saint-Louis fut décidée. Cet acte de vandalisme s'exécuta en 1802; on renversa au milieu de débris accumulés les splendides sculptures du xiv^e siècle, les vitraux et les rosaces que les siècles n'avaient pu détériorer, et c'est à peine si l'administration des Beaux-Arts put sauver quelques-uns des chefs-d'œuvre que renfermait cette abbaye. Les terrains et le reste des bâtiments furent

Digitized by Google

238 HISTOIRE mis aux enchères. Le marquis de Belloy, neveu du cardinal archevêque de Paris, désireux de conserver quelque chose de cette royale demeure, acheta une grande partie des immeubles et bâtiments. En 1841, on trouva à l'angle du mur d'un jardin appartenant k ce dernier une statue en marbre blanc parfaitement conservée, qui représentait un ange adorateur tenant à la main un flambeau. Cette statue, d'une hauteur de 1 mètre 30 cent., était revêtue d'une longue robe ou tunique de forme byzantine admirablement drapée, qui ne laissait apercevoir que l'extrémité des deux pieds. Les plis de cette robe, soutenus sur la poitrine par un cordon, se confondaient avec ceux d'une chape et formaient au-dessus du bras gauche un pli relevé semblable à ceux qu'on remarque aux statues religieuses des xT et xn* siècles. La chape elle-même se fixait devant la poitrine par une agrafe également de forme byzantine et qui devait être ornée de cinq cabochons. La tête, parfaitement conservée, était couverte d'une chevelure bouclée artistement et soutenue au-dessus du front par un cordonnet qui séparait deux touffes de cheveux, s'appliDigitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 239 quant symétriquement sur les deux côtés d'une ravissante figure d'ange. Cette statue était du xiv^e siècle et figurait sur un des monuments du monastère. Aujourd'hui, l'abbaye royale de Poissy appartient à différents propriétaires qui s'y sont fait construire des demeures charmantes. Il ne reste plus de son passé que quelques arceaux de fenêtres et de portes, et les voûtes délabrées d'anciennes chapelles. La porte d'entrée existe encore, flanquée de deux tourelles : le bâtiment qui la surmonte paraît être l'ancien pressoir. Quelques murs d'enceinte, moussus et lézardés, tels sont les seuls débris du temps. Grâce à la bienveillance et à l'affabilité de ses habitants, il nous a été donné de la visiter souvent. Elle respire encore le calme et le recueillement, et l'on comprend sans peine la douceur et les joies du service de Dieu dans un lieu si plein de charmes et d'attraits. Digitized by Google

Digitized by Google

COUVENT DES URSULINES. Le couvent des Ursulines fut construit en 1646 près de Tabbaye royale. La ville avait quelque temps auparavant demandé l'autorisation d'en posséder un et obtenu des lettres patentes pour cet établissement. Le 22 avril 1647, cinq religieuses ursulines de Pontoise y furent introduites pour le commencer. La supérieure qui fut mise à leur tête se nommait Marguerite Gérard, dite sœur de Sain te- Agnès. Au bout de quelques années, deux des cinq religieuses venues de Pontoise étant mortes et les autres ayant obtenu de retourner dans leur premier couvent, il ne resta plus à Poissy que les religieuses qui étaient professes de cette maison. Une d'elles gouverna avec sagesse pendant quelque temps ; mais bientôt, se défiant d'elle-même, 46 Digitized by Google

242 HISTOIRE elle fit tant d'instances auprès des Ursulines de Pontoise pour en obtenir une supérieure qu'on leur envoya de cette ville la sœur Catherine Quatre-Hommes. Ce couvent, formé dans un moment de troubles et de guerres, eut beaucoup de peine à se maintenir. Les affaires s'étant brouillées dans les sphères gouvernementales pendant les luttes variées de la Fronde, les religieuses furent obligées de sortir de leur couvent et de céder devant la soldatesque qui parcourait la contrée et mettait tous les habitants à contribution. Elles se retirèrent chez les Ursulines de Pontoise, où elles furent reçues avec douceur et restèrent jusqu'à ce que le calme fût rétabli. Après quatre mois d'absence, les religieuses revinrent dans le couvent de Poissy, et elles forent surprises de ne trouver aucun désordre dans leurs biens. Les officiers qui logeaient dans le couvent avec leurs troupes avaient respecté cet asile de la prière et maintenu une discipline sévère chez le soldat. A leur départ de Poissy, qu'ils pillèrent de fond en comble et rançonnèrent sans pitié, les chefs de corps envoyèrent à Pontoise une escorte aux

Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 243 religieuses pour les accompagner, et leur payèrent d'eux-mêmes le prix de la farine dont ils s'étaient servis, et dont ils placèrent le montant sur l'autel de Saint-Joseph, dans leur chapelle. Les Ursulines continuèrent à habiter leur couvent de Poissy et y acquirent des biens considérables. Le décret de la Convention, qui abolissait les vœux monastiques et les couvents, atteignit le monastère; les religieuses s'enfuirent de Poissy et leur demeure fut détruite. Napoléon I^{er} ayant décrété que chaque département aurait un dépôt de mendicité, celui de Seine-et-Oise fut fixé à Poissy. Ce bâtiment fut construit avec les matériaux et sur remplacement même du couvent des Ursulines. Pendant l'année 1811, le dépôt de mendicité ne fut pas occupé, et de 1813 à 1817, les bâtiments furent transformés pour recevoir les blessés de la Grande Armée. En 1821 (ordonnance du 3 octobre), ce dépôt de mendicité fut converti en maison de détention, et le dépôt des condamnés de Dourdan y fut transféré. On établit alors une garnison chargée de la garde des prisonniers, et la caserne, placée vis-à-vis de la prison, a été édifiée sur la

Digitized by Google

244 HISTOIRE place occupée autrefois par l'hôtel de ville. La maison de détention est considérable et demande un service régulier d'administration. De nombreux ateliers y sont installés, où différents genres d'industrie sont exploités : les prisonniers sont tenus au travail; un salaire leur est alloué et est mis en dépôt pour leur être remis à la sortie. La maison est divisée en trois quartiers : 1° le quartier des condamnés ordinaires, parmi lesquels figurent les récidivistes; 2° le quartier de préservation et d'amendement, qui peut contenir cinquante détenus choisis parmi ceux qui, n'ayant subi aucune peine antérieure, laissent espérer un retour vers le bien; 3° enfin le quartier des jeunes adultes, composé de détenus n'ayant pas plus de 20 ans. Ces derniers ont été séparés du reste de la population dans le but d'empêcher le contact pernicieux des vieux prisonniers. En 1854, cette maison fut la proie d'un immense incendie allumé par un des condamnés, et qui consuma, dans l'espace de quinze heures, des bâtiments considérables. La maison fut restaurée, les murs réhaussés, et une belle chapelle, élevée sur des bases plus

Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 215 larges, permet de recevoir à la fois tous les pri>sonniers ^ 4. Un aamônier est spécialement attaché au service religieux de la maison de détection. Digitized by Google

Digitized by Google

LE COUVENT DES CAPUCINS. Les capucins furent établis à Poissy en 1617, à la réquisition des principaux habitants de la ville, qui députèrent à cet effet deux de leurs marguilliers à Paris. Le 2 avril de la même année, la croix fut plantée par M. Borrette, doyen, du chapitre de Notre-Dame de Chartres. La maison où ces religieux s'établirent était placée alors vers le marché aux bestiaux. Cette habitation était devenue, à la fin du xvm^e siècle, vers 1768, une auberge à l'enseigne de SaintAndré. On s'aperçut bientôt que cet endroit était trop éloigné pour que les pères pussent rendre aux habitants de la ville les services spirituels que Digitized by Google

m HISTOIRE ceux-ci devaient en attendre : on résolut donc de changer leur établissement. En conséquence, la ville acheta d'un bourgeois nommé Brisset une maison située près du pont, et la transformèrent en couvent à l'usage des capucins. Les ecclésiastiques, jaloux de leur autorité, attirèrent à eux un certain nombre d'habitants, et formèrent opposition à ce changement d'habitation. Ils alléguèrent que la croix avait déjà été plantée hors la ville, dans un lieu jugé propre à y bâtir un couvent de capucins, et que le changement proposé n'était ni convenable ni décent. Ils adressèrent même une requête à l'évêque de Chartres, qui les débouta de leur poursuite. Ce prélat se porta d'autant plus facilement à cet acte que, peu de jours auparavant, il avait donné permission aux capucins de venir s'établir dans la ville. Il avait en même temps donné ses pouvoirs à Henri de Gondy, cardinal-évêque de Paris, pour poser la première pierre, planter la croix et célébrer la première messe dans le nouveau couvent qu'on devait construire. Ce cardinal, n'ayant pu présider lui-même cette

Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 249 rémonie, substitua à sa place Jean-François de Gondy, son frère, qui s'en acquitta le 27 mars 1619 *. Le couvent des Capucins fut, comme les autres monuments religieux de la ville de Poissy, Tobjet des faveurs royales, et des lettres patentes de Tannée 1751 environ nous apprennent que ce couvent jouissait du droit de libre entrée pour tous les approvisionnements, grains, bestiaux, légumes, etc. Le 4 avril 1789, les habitants de la ville, convoqués par ordonnance du prévôt de Paris, se réunirent dans l'église de ce couvent. Après la célébration de la messe du Saint-Esprit, ils rédigèrent des observations qui devaient être déposées au pied du trône, et sur lesquelles les députés devaient s'étendre à l'Assemblée. Ce couvent a disparu sous le souffle révolutionnaire, et ses bâtiments, démolis presque en entier, ont fait place à la mairie actuelle. 4. Ce prélat était frère de la prieure de Tabbaye de Poissy. Digitized by Google

Digitized by Google

HOTEL-DIED. — LA MALADRERIE. L'Hôtel-Dieu de Poissy est très-ancien. Il nous serait difficile de préciser exactement la date de sa fondation, aucun document ne pouvant nous éclairer à ce sujet ; cependant l'opinion générale en fait remonter l'établissement à saint Louis, vers le milieu du xii^e siècle. Il est certain toutefois qu'il existait à la fin du siècle précité. Dans un cartulaire de l'église collégiale et paroissiale Notre-Dame, nous avons trouvé un extrait du testament d'un certain Jean Le Pelletier, habitant de Poissy, qui léguait à l'Hôtel-Dieu une partie de ses biens : (Datum anno Domini ducentesimo nonagesimo octavo, die veneris festivo beatorum iEgidii et Lupi, mense septembris 1298). Plus loin, dans le même cartulaire, se trouve

252 HISTOIRE un mandement de Tévêque de Chartres
(13011306), ordonnant au clergé de Notre-Dame de Poissy de dire la messe dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, pour l'édification des pauvres et des infirmes. Les bâtiments occupaient alors le cimetière de la paroisse près de Téglise Notre Dame. Des biens attribués par les difiTérents rois qui se succédèrent sur le trône de France, des dons volontaires des grands et des fidèles, soutinrent dans le principe cette pieuse institution, puis dans la suite on lui attribua des revenus fixes, des fiefs et des rentes. Un compte de recettes et de dépenses donné par Nicolas Menu, « officier du roi, aux directeur et administrateur de la Maison-Dieu et charité des pauvres malades de Poissy, » comprenant du 1^{er} octobre 1770 au 1^{er} octobre 1773, porte les recettes à 15,591 livres 12 sols 5 deniers, et les dépenses à 10,289 livres 4 sols 6 deniers. Des titres de propriété que nous avons consultés dans les archives constatent que cet établissement possédait un grand nombre de terres à Poissy et aux environs. Un acte de 1675 lui attribuait « 17 arpens de terre dans la sei

Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 253 gneurie de Carrières, > 6
maisons à Poissy, et de plus un grand nombre de rentes. Le Trésor royal lui
faisait un revenu annuel de 300 livres ; l'hôtel de ville de Paris lui en
assignait un de 678 livres 15 sols; le chapitre de l'église collégiale lui servait
une rente annuelle de 25 livres ; le monastère royal de Saint-Louis était tenu
à une redevance de 12 livres 10 sols « pour tenir lieu de l'obligation de
moudre les bleds de la Maladrerie à leur moulin de dessus le pont, pour les
pauvres^ » dit une note de 1749. De plus, l'Hôtel-Dieu était dispensé de
tout droit d'entrée et de toute redevance. Le droit de carriole lui avait été
accordé par ordonnance royale et venait ajouter encore à ses revenus. Le
service des pauvres et des malades était fait par des religieuses de l'ordre de
Saint-Thomas de Villeneuve, dont les soins et la piété étaient fort en
honneur. Elles devaient recevoir les malades et les infirmes à qui les
moyens de subsistance manquaient, et leur prodiguer tous les soins que
réclamaient leur état et la charité. Par contrat du 28 mars 1691, on institua
des dames € officières >, dont l'office était de faire des Digitized by Google

254 HISTOIRE quêtes pour Teutretien et le maintien de l'Hôtel-Dieu. Vers 1735, une querelle suscitée par les administrateurs de l'hospice troubla la paix de ce pieux établissement. Après bien des débats, dans lesquels entrèrent la supérieure de Saint-Thomas de Villeneuve, révoque de Chartres et jusqu'au prévôt de Paris, les partis ne purent s'entendre. Les religieuses de l'ordre de Saint-Thomas de Villeneuve quittèrent alors l'Hôtel-Dieu et furent remplacées par des sœurs de Saint-Vincent-dePaul qui prirent possession de l'établissement vers 1790, et dont les services dévoués se sont continués jusqu'à ce jour. En 1692, des lettres patentes du roi Louis XIV confirmèrent l'établissement d'un hôpital ou maison de charité à Poissy *, et trois ans plus tard, un arrêté du conseil d'État accorda à l'hospice la Maladrerie et les biens qui en dépendaient. Avant de passer outre, nous allons tracer une esquisse rapide de cette institution. La Maladrerie (Maladrie ou Léproserie) de 4 . Voir Appendice, note IX. Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 255 Poissy, située au sud-ouest de cette ville sur la route dite de Quarante-Sous, fut créée comme toutes les léproseries de France, vers la fin du xi^e siècle et au commencement du xii^e après la seconde croisade. La misère, les privations, la souffrance et la débauche avaient engendré parmi les malheureux soldats de la croix une maladie terrible et contagieuse qui se répandait avec une rapidité effrayante et faisait un grand nombre de victimes. La lèpre, mal hideux qui attaquait le tissu muqueux, les membranes, les muscles et les os, et cariait les membres au point de les faire tomber en lambeaux, fit bientôt de tels ravages dans la chrétienté, que les rois et les seigneurs, de retour dans leurs États, durent prendre des mesures efficaces pour en arrêter les progrès. Des décrets furent rendus pour la construction de bâtiments aérés et éloignés de toute habitation. A cet effet, on éleva, hors des villes, de vastes demeures, entourées de prairies, avec chapelle et cimetière, le tout ceint de hautes murailles, et Ton y enferma pour le reste de leurs jours les infortunés atteints du fléau. On put de cette façon conserver saine Digitized by Google

256 HISTOIRE et sauve la majeure partie de la population [^]. Ces maisons étaient mises sous l'invocation de Saint-Lazare, vulgairement appelé SaintLadre[^] patron des pauvres et des souffreteux. C'est de là qu'elles prirent le nom de Ladreries, maladreries (mal de Saint-Ladre) [']. Du temps de Mathieu Paris, qui écrivait au milieu du Yiii* siècle, il y avait plus de 19,000 léproseries en Europe, et un extrait du testament de Louis VIII, en 1225, nous apprend que la France en comptait 2,000. Deux siècles plus tard, les léproseries de la France étaient en ruines et abandonnées, faute de malades. Elles furent alors accaparées par des parasites, au moyen de la suppression des titres de fondation et des contrats de rentes, et malgré l'ordonnance de François ^{^^} en date de 1543, qui provoquait la recherche des chartes 4 . Un mémoire du temps nous apprend que la Maladrerie de Poissy était composée d'une maison distribuée en chambres basses, de granges et étables avec greniers dessus , le tout couvert de tuiles ; autour, des cours et des jardins enclos de murs et de haies vives. Cet établissement renferma de grands personnages, parmi lesquels un seigneur Godefroi de Poissy. %• Nous retrouvons là Torigine de la fête de Saint-Lazare, célébrée sur l'emplacement de la Maladrerie. Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 257 et titres perdus, peu de léproseries revinrent k TÉlat. La maladrerie de Poissy continua, après la disparition de la lèpre, à être donnée à des abbés nommés par l'évêque de Chartres, pour y célébrer ToflBce divin et y recevoir les malades et les infirmes. C'est ce que prouvent des titres de 1548, 1565, 1664 et autres. Un arrêt delà chambre royale du 3 avril 1674 porta la réunion de la maladrerie de Poissy k Tordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem . L'année précédente, un arrêt du 4 mars avait obligé René de Longueil ^ abbé d'Assigny, de se désister de ses fonctions de chapelain de la maladrerie. L'arrêt de 1674 ne fut pas longtemps en vigueur. Une déclaration du roi, donnée en mars 1693, désunit les maladreries de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, et une ordonnance du 24 août 1693 en attribua les biens k la subsistance et au soulagement des pauvres et particulièrement des malades. 4. Ce René de Longueil appartenait à la famille des Longueil, seigneurs de Poissy. Digitized by Google

258 HISTOIRE En conséquence, un arrêt du conseil royal fit don de la Maladrerie de Poissy à l'Hôtel-Dieu, le 16 décembre 1695 ; les lettres patentes en furent données par Louis XIV en septembre 1696, et le Parlement les enregistra le 21 avril 1704. Une déclaration donnée à Versailles le 12 décembre 1698 avait dressé les règlements administratifs des hôpitaux. A partir de cette époque, l'histoire de la Maladrerie disparaît dans celle de l'Hôtel-Dieu. Ce dernier loua à des particuliers, moyennant une redevance annuelle, les bâtiments de la léproserie et l'exploitation des terres qui en dépendaient. Cette propriété a été vendue depuis; les anciens bâtiments ont disparu, ainsi que les murs d'enceinte : un pan de mur de la chapelle, orné encore de deux fenêtres de styles différents. Une pleincintre (XVIII^e siècle), l'autre ogivale, reste seul de cet ancien refuge des lépreux. La Révolution française, qui renversa tous les édifices religieux et dispersa toutes les fondations pieuses de nos rois, respecta les hôtels-Dieu et les maisons de charité. Le décret de la Convention, qui abolissait

Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 259 toutes les institutions du culte, annulait du même coup les revenus et les moyens de subsistance d'un grand nombre de maisons de refuge. Aussi, sur la proposition de la commission spéciale du Conseil des Cinq-Cents, du 16 fructidor an IV, le conseil fit décréter une loi qui conservait les hospices civils dans la jouissance de leurs biens, et réglait la manière dont ils seraient administrés* (Loi du 16 vendémiaire anV)*. En 1815, l'Hôtel-Dieu de Poissy fut le théâtre d'un trait de charité héroïque. Madame veuve Boivin, née à Versailles le 7 avril 1773, avait été élevée par de pieuses sœurs de charité qui lui avaient inculqué l'amour de ses semblables et le vif désir de secourir leurs misères. D'un esprit vif et pénétrant, elle se livra à l'étude des sciences médicales et composa un nombre considérable d'ouvrages qui la placèrent bientôt parmi les auteurs les plus distingués. Décorée de l'ordre du Mérite, elle fut reçue docteur en médecine à l'université de Marbourg, 4. Voir Appendice, note X.

Digitized by Google

260 HISTOIRE sur les propositions du célèbre professeur d'accouchement Bush. Cette femme éminente. chargée en 1815 de la direction de l'hôpital de Poissy, s'y conduisit admirablement pendant l'invasion. Les Prussiens étaient entrés à Saint^Germain-en-Laye. Le 29 juin, après avoir pansé plus d'une centaine de blessés français qui étaient dans l'hôpital, elle réunit tous les bateaux qu'elle put trouver à Poissy, y fit placer les blessés et les dirigea sur Rouen. Cet acte de courage sauva ces infortunés des mains de l'ennemi. Le lendemain 30, les Prussiens franchirent nos portes et s'installèrent en maîtres dans la ville. Dans les premiers moments, madame Boivin eut beaucoup à souffrir de l'insolence et de la brutalité de l'ennemi ; mais sa dignité^ sa douceur et sa charité intimidèrent les soldats et lui attirèrent le respect des chefs, et les soins assidus qu'elle prodigua à plus de trois cents de leurs blessés la firent aimer. L'hospice a été démoli il y a quelques années, et un nouveau reconstruit à peu de distance de l'ancien, sur le côté droit de l'église Notre-Dame.

Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 261 En dehors des titres et chartes de l'ancien Hôtel-Dieu, rien ne reste de cette antique création du Moyen Age. Cependant nous avons trouvé* dans une pièce du nouvel hôpital, quelques pierres abandonnées et à moitié brisées, dont Tune relate un don de 10,000 francs fait h THôtel-Dieu en Tannée 1786, par une dame Gobaille, épouse d'un lieutenant du roi, « grenetier au grenier à sel. » Les propriétés foncières de l'hôpital ont été vendues, et leurs revenus, unis à de nombreuses libéralités de la ville de Poissy, l'aident àœntinuer ses soins aux malades et infirmes des deux sexes civils et militaires. Digitized by Google

Digitized by Google

HAMEAUX ET DÉPENDANCES VILLIERS Le château de Yilliers est borné par le hameau de Migneaux et Tabbaye. On croit que cette propriété fiit autrefois une villa royale dépendant du château de Poissy^ et servant de rendez-vous de chasse. La maison d'habitation, construite en amphithéâtre au milieu d'ua magnifique parc, domine un horizon fort étendu et voit couler à ses pieds la Seine, que sépare seul de ses murailles le chemin de fer de Paris au Havre. Le château est aujourd'hui habité par MM. les barons Zangiacomi et Hély d'Oissel, dont les noms sont si honorablement connus dans la haute magistrature et dans le Conseil d'État.

Digitized by Google

264 HISTOIRE MIGNEAUX Le hameau de Migneaux, situé sur les bords de la Seine^ à la limite du château de Villiers, est Mine dépendance de Poissy. Les nombreuses sources d'eau qu'il renferme le firent jadis rechercher des seigneurs et des habitants de la ville, qui construisirent des conduites pour alimenter Poissy. Nous avons trouvé dans un compte rendu, présenté à Louis XIV, un mémoire concernant les dépenses faites pour amener les eaux de ce village dans le sein de Tabbaye. Migneaux était autrefois un fief. Nous ne saurions préciser son origine et ses possesseurs ; cependant un mémoire de 1779 environ nous apprend qu'à cette époque, il appartenait à M. Gilbert de Voisins, président du Parlement, marquis d'Orgeval et de Villennes, de Bellegarde, de Saint-Priest et Saint-Etienne, baron du fort de Chailly, seigneur de Medan, premier baron du Forêt.

Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 265 Ce hameau possède un château moderne habité, il y a quelques années, par M. Trubert, ancien notaire, dont la famille a laissé de si nobles et si touchants souvenirs aux pauvres de Poissy . Il appartient de nos jours à M. J. Halphen, célèbre joaillier de Paris. Ce fut dans une habitation voisine de cette propriété qu'habita la célèbre mademoiselle Lenormand, si connue par ses rapports avec le Premier Consul*. Près de Migneaux se trouve le hameau de la Bidonière, qui dépend également de Poissy. 4. Lenormand (Marie-Anne), née à Aiençon en 1772, était une célèbre devineresse. Sa réputation fut si grande pendant la Révolution, le Directoire et l'Empire, que plusieurs grands personnages, tels que Robespierre, Marat, Saint-Just et autres, la consultaient souvent. Quelques prédictions hardies qu'elle osa faire et publier lui attirèrent la colère de Napoléon 1er, qui la fit emprisonner. Protégée de l'impératrice Joséphine, qui avait reconnu en elle un grand talent, elle sortit de captivité. La Restauration vécut en paix avec elle, et l'empereur Alexandre lui fit un brillant accueil dans un voyage qu'il fit à Aix-la-Chapelle pendant le congrès. Cette femme célèbre est morte en 1843, laissant quelques œuvres d'un certain mérite, entre autres des mémoires sur l'impératrice Joséphine, et quelques brochures. Digitized by Google

266 HISTOIRE PONCY La seigneurie, ferme et censive de Poney, située sur le territoire de Poissy, à un kilomètre à peine de la Maladrerie, paraît être une ancienne demeure féodale. Ses fondations remontent au xn^e siècle, tandis que les constructions supérieures ne semblent pas antérieures au xvf . Le bâtiment est maintenu par des supports en pierre de taille et conserve encore quelques fenêtres ou ouvertures en ogive. Aux deux ailes de la demeure existaient autrefois deux tourelles solidement édifiées, percées de barbicanes et recouvertes d'une toiture terminée en pointe. Une des tours a disparu ainsi que la moitié des constructions. Dans l'intérieur[^] quelques restes de cheminées et de sculptures du XVI^e siècle, des charpentes et des supports en bois de châtaignier, sont les seuls vestiges que nous ayons pu recueillir. Il y a quelques années, paraît-il, on découvrit des oubliettes dans la tour aujourd'hui détruite, et on y trouva un sque

Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 267

lelte encore recouvert d'une pesante armure de chevalier, quelques armes et éperons. Ce château fut peut-être construit pour garder le passage de la route et pour servir de point de défense. Cependant, sa situation ne nous paraît pas justifier cet emploi. Les châteaux forts étaient placés de préférence sur des coteaux ou des points élevés; celui-ci, au contraire, est construit au bas d'une colline^ caché à tous les yeux, dans un fourré épais. Quoi qu'il en soit, nous savons que cette seigneurie fut la propriété, vers 4775, de M. de Soyecourt, seigneur de Poissy. Nous avons pu visiter naguère cette ferme intéressante, grâce à la bienveillante réception de son propriétaire. Des réparations récentes, qui ont altéré ses lignes, ne lui ont cependant pas enlevé complètement son caractère, et l'on sent encore en lar visitant que les murs de cet antique manoir ont vu s'imprimer sur leurs ruines les injures de plusieurs siècles.*

Digitized by Google

Le hameau de Bethemoat est bâti sur le penchant d'un coteau et ne présente de remarquable qu'une tour fort ancienne, qui semble dater de l'époque de l'invasion anglaise et qui fut probablement élevée pour observer toute la contrée. Cette tour fait partie d'une propriété qui appartenait jadis à une famille originaire d'Ecosse nommée d'Hinnisdal, et est aujourd'hui en la possession de M. Hailig, administrateur du Crédit Foncier de France.

Digitized by Google

BIOGRAPHIES Sans compter le roi saint Louis, dont la grande figure a dominé non-seulement la France, mais encore le monde et son époque, Poissy a donné naissance à quelques autres personnages illustres dans les lettres et les sciences dont les noms sont parvenus jusqu'à nous. Persuadé que nous sommes que tout ce qui touche à cette cité peut intéresser, nous en donnons ici une petite esquisse biographique, en conservant l'ordre chronologique de leur passage. ANNE DE MARQUEST Anne de Marquest reçut le jour dans le comté d'Eu, en Normandie. Entrée de bonne heure au monastère de Poissy, comme religieuse de l'ordre de Saint-Dominique, elle s'y adonna à l'étude des

Digitized by Google

270 HISTOIRE littératures anciennes. Elle parlait les langues grecque et latine, composait des vers et était regardée par les poètes et les savants de son temps comme un esprit distingué et Tun des premiers hellénistes. On publia quelques-uns de ses ouvrages dans le XVI* siècle et surtout vers 1564*, avec une préface de Marie de Fortia, religieuse du même monastère. Parmi les nombreux travaux qu'elle produisit se trouvent une traduction en français des poèmes sacrés du poète latin Flaminus et un recueil de poésies fugitives dont Ronsard et Dorât faisaient beaucoup de cas. Le premier de ces poètes composa en son honneur le sonnet suivant :
Quelle nouvelle fleur apparoist à nos yeux, D'où vient ceste couleur si plaisante et si belle, Et d'où vient ceste odeur passant la naturelle Qui parfume la terre et va jusques aux cieux ? La rose ny rœillet ny le lys gracieux, D'odeur ni de couleur ne sont rien auprès d'elle. 4 . C'est Anne de Marquest qui composa , à l'occasion du colloque, ces pamphlets si mordants contre le parti huguenot, qui lui valurent des réponses acerbes et même déplacées de la part des écrivains du camp opposé. (Voir Appendice, note XI.) Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 271 Au jardin de Poissy croist cette fleur nouvelle; Laquelle ne se peut trouver en autre lieu. Le printemps et les fleurs ont peur de la froidure, Cette divine fleur est toujours en verdure, Ne craignant point Thy ver, qui les herbes destruit : Aussi Dieu pour miracle en ce monde Ta mise : Son printemps est le ciel, sa racine est T'Église, Ses œuvres et sa foy, ses feuilles et son fruit. Ce brillant esprit s'éteignit la veille de la journée des Barricades, le 11 mai 1588, laissant au monastère royal de profonds regrets qui se traduisirent en poésies nombreuses. Le sonnet suivant courut toute la France et était connu de tous : Aussi tost qu'on a veu Desmarquets retirée Pour ses rares vertus au beau séjour des cieuz, Les Muses avec elle ont quitté ces beaux lieux, Et nous avons perdu la vénérable Astrée. La vertu fut aussi avec elle enterrée. Et depuis les sçavans ont esté odieux, Rien ne s'est présenté qu'injustice à nos yeux, Et n'avons plus jouy de la paix désirée. On a veu sans pilote en périlleuse mer, Le navire françois esire près d'abismer. Quoy ne dirons-nous pas que pour sa vie sainte. Et pour avoir de Dieu le saint nom révééré, Elle fut mise au ciel comme au port assuré, Afin qu'elle ne fust de cet orage atteinte t P.

Ck>INTBRBL. Digitized by Google

272 HISTOIRE Le monastère a compté aussi dans ses rangs, vers la même époque, une autre sœur nommée Odeau, qui traduisit du latin en français des sermons et des méditations de saint Bernard, abbé de Glairvaux, qu'elle dédia à sa prieure, madame de Gondy. MERCIER (Nicolas) Nicolas Mercier naquit k Poissy vers la fin du xvf siècle. Après avoir travaillé la littérature^ il s'attacha à M. Le Verrier, alors régent de rhétorique au collège de Navarre, depuis chanoine et pénitencier d'Auxerre. Nicolas devint dans la suite sous-principal des grammairiens et régent de troisième dans le même collège. Ce savant a laissé un certain nombre d'ouvrages, parmi lesquels on remarque : 1* — Le Manuel des Grammairiens, dédié au cardinal de Richelieu. 2"* — De conscribendo epigrammate, publié à Paris en 4654. Cet ouvrage, fort habilement écrit, fut longtemps et à tort attribué à M. Le Verrier. ^^ — Endecasyllabon in Musaeum R. P. CarDigitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 273 neu, pièce de 45 vers jointe à son traité de Tépigramme. 4** — Desiderii Erasmi colloquia familiaria in usum studiosdB juventutis, cum notis. Cet ouvrage, écrit à Poissy^ eut de nombreuses éditions. Mercier y ajouta la vie d'Érasme en latin et en français : il retrancha quelques endroits qui lui paraissaient dangereux pour la jeunesse et y mit un colloque de sa composition intitulé Lusus folliis. 5« — Theophilus, sive pii adolescentis Institutio. Qo — De Of&ciis scholasticorum, sive de recta rationeproficiendi in litteris, virtute et moribus, en 3 livres et en vers élégiaques. Cet ouvrage parut en 1657. 70 — Desiderii Erasmi Roterodami, de civilitate morum puerilium, cum notis. S** — De Disciplina et puerorum institutione libellus, ex uno ferè Erasmo depromptus, praecipuè vero ex colloquiis de pietate puerili et de monitoriis pedagogicis. Nicolas Mercier composa en outre un grand nombre de poésies, d'épitaphes, dont quelquesunes furent faites pour des tombes élevées dans le monastère et dans l'église de Poissy. Il mou18 Digitized by Google

274 HISTOIRE rut en 1657 avec la réputation d'un des plus savants humanistes de son siècle. Il a existé un autre Mercier de Poissy qui a écrit un certain nombre de brochures, et dont l'anagramme était : Cermier de Sipois. Plusieurs écrivains l'ont confondu avec le fameux Nicolas; cependant il paraît certain que c'étaient deux écrivains différents. SAUVAGE Jean-Baptiste Sauvage naquit à Poissy, le 26 décembre 1776. Après avoir achevé de brillantes études, il entra comme employé au ministère de la guerre. Il composa de charmants proverbes, au nombre de six, joués dans des salons devant un public délicat et éclairé. Il fut applaudi : ses œuvres annonçaient une profonde connaissance des mœurs, et une grande appréciation des finesses de la nature. Ses œuvres, publiées en 1823, placent Sauvage parmi les auteurs de ce genre qui eurent le plus de réputation à cette époque. On compte aussi un olSïcier, René Vah, qui se fit ermite dans la forêt de GOMPIÈGNE et y mourut Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 275 en 1694, après y avoir passé sa vie en saint pénitent, et saint Erembert, évêque de Toulouse, mort sous le règne du roi Dagobert au vii^e siècle. De nos jours, Poissy se glorifie d'abriter dans ses murs l'une de nos gloires les plus chères, M. E. Meissonnier, que Ton peut considérer comme le plus grand peintre de l'époque et que son immense talent appela à occuper un fauteuil à l'institut et à obtenir de la main du souverain la croix de commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur. Ce grand artiste habite, sur l'emplacement d'anciens bâtiments dépendants de l'abbaye royale, un véritable petit palais, bâti sous les ordres et la direction de M. Bœswillwald, inspecteur des monuments historiques. Tout ce que le confortable, le luxe et les arts peuvent avoir d'attraits, a été recherché, et rend ce séjour véritablement enchanteur.

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE NOTE Ire Lettre de Philippe-Auguste par
lesquelles il accorde le droit de Commune aux lieux de Poissy, Triel et
Saint-Léger. - 1223. PHILIPPUS, etc Noverint universi présentes pariter et
futuri, nos apud Pissiacum communiam statuiss⁶> salva fidelitate nostra et
successorum nostrorum, et omnibus consuetudinibus; concedentes quôd
Triel et Sanctus Leodegarius in Loya, et universi hospites nostri qui sunt in
casteliaria Pissiaci , sint de hâc communia , sub hoc etiam tenore : i'* Quôd
omnes qui in parrochiis Pissiaci manebunt et omnes qui sunt de ista
communia, ab omni tailia, injusta captione^ creditione, et ab omni
irratlonabili exactione, cujuscumque sint homines, liberi et immunes jure
perpetuo permaneant. 2o Quôd si alicujus miiitis hospes, illi cujus hospes
fuerit in aliquo forifecerit, ab eodem domino suo submonitus in ejus
domum, infra Pissiacum scilicet, plenam justiciam exequatur. Si verô
hospes rectituDigitized by Google

278 HISTOIRE dinem facere contempserit, miles de ipsius sui hospitis rébus infrà terrain suam quicquid invenerit saisiet; ita tamen quod nihil auferens totum ibi dimittet, deinde Majori et paribus communitatis idem miles ostendetse, penuria justicie, sui hospitis ressaisisse. Major verè, adhibitis secum, si voluerit» paribus communitatis, ad hoc hospitem coget, us quod exequi justiciam contempserit, militi lege qua vivit emendet, et de priori forifacto quidquid ratio eriget, eidem ad plénium exequatur. S"" Si aliquis, aliquem qui cuilibet hujus communitatis aliquid injurise intulerit, illam ignorans injuriam, in castrum conduxerit; si ignorantiam suam sacramento probare poterit, illa sola vice liberum et quietum reducere permittatur. S in autem

DE LA VILLE DE POISSY 279 posse suo minus inde graventur ;
et ab eis qui plus poterunt, plus ibi exigatur. 8® Aliarum quoque
supervenientium necessitatum onus, ab omnibus itidem communiter
portetur ; ità quôd res, sicut superius dictum est, ppo posse unius cujusque
convenienter moderetur. 9^ Omnia quae ad nostrum servitium pertinebunt,
omnes intègre facient; sed eorum erit assisiam propter illud servitium super
se rationabiliter facere, et si quid paribus communitalis, quorum
consideratione hoc fiet, inde aliquid forifecerit, emendatione quâ ibi
conveniet, illud eis emendabit. IQo Vineas hominum hujus communitalis ,
nemo præter ipsos custodiat; et si quis dixerit quôd in eorum custodia jus
habeat, in præsentialia nostra illud ostendat. 11

380 HISTOIRE qu6d nos reddemus de nostro, feoda et eleemosinas et senescalciam eo excepto, qu5d nobis retinemus omnia blada nostra et omnes vineas nostras, et omnia vîna nostra, et omnes gallinas nostras, et eschallas ad clausum nostrum de Triel : nisi quôd apud Trelium habebit communia tertiam partem pressoragii, et gallinas, et avenas de natali, que quidem prius erant de prepositura et de carruca de Triel. Sic erit qu5d communia pro il la nobis reddet annuatim , decem modios sigillinis, et decem modios avene. 14<> Goncedimus etiam ut communia in hiis que tenet de nobis, suum faciat excrementum , quibuscumque modis juste et rationabiliter facere poterit. J50 Sed sciendum quôd Communia Pissiaci nemi nem potest recipere in suam communitatem, qui sit de villis nostris aut de nostro dominio , extra castellaniam Pissiaci. Hec autem sicut prenominate sunt, salvo jure Ecclesie Béate Marie Pissiaci , et aliarum ecclesiarum concedimus. NOTE II BoUe de canonisation de Louis IX par le pape Boniface VIII. Le pape fait un exposé de la vie de Louis IX, raconte sa compassion, sa chasteté, ses exhortations aux captifs, ses efforts pour recouvrer les lieux saints, son aménité et sa modération dans la captivité, son zèle pour la conversion des âmes, sa libéralité envers les chrétiens, sa piété, son ardente charité pour les lépreux, son dévouement pour les infirmes, sa largesse pour les pauvres, sa sévérité pour les hérétiques, sa

Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 281 modestie dans sa tenue, ses jeûnes, la macération de son corps par le cilice, sa haine du mensonge, sa discrétion dans le langage, les nombreux miracles qu'il a opérés.

282 HISTOIRE cacité d'un synode national pour ramener les esprits et concilier les partis. Un grand nombre de documents particuliers et de correspondances intimes de cette époque expriment cette opinion. Voici une lettre que nous avons extraite des mémoires du temps» adressée par Claude de l'Aubespine, sire de Châteauneuf, secrétaire d'État, à Tévêque de Rennes^ son beau-frère : a Monsieur mon frère, les nouvelles d'icy. . . . Aujourd'huy s'est fait l'accord entre M. le prince de Condé et duc de Guise et réconciliation entre leurs maisons, qui est un commencement de paix et de repos en ce royaume; mais pour le faict de la religion, on n'y voit encore aucun chemin. Les prélats sont assemblés à Poissy qui y regardent, et il est venu un nombre de prédicants et de ministres qui doivent estre ouïs en leur compagnie pour voir s'ils ouvriront rien qui y puisse servir. A en parler franchement, sans grande grâce de Dieu, j'y vois peu d'espérance; et le mal em. pire tous les jours. D Me recommandant bien humblement à vostre bonne grâce, je prie Dieu, Monsieur, vous donner très-bonne vie et longue. » A Saint-Germain-en-Laye, le 24 août 1561. D De l'Aubespine. » NOTE IV Sonnet aux evesques assemblez à Poissy. D'un visage hypocrite envers chacun user, Eslonner l'univers du feu de Purgatoire, Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 283 Fermer avec pardon d'enfer la
gueule noire Et du pouvoir de Dieu sans vergongne abuser ; D'un concile
apostè la mensonge excuser, Aux idoles fumeux bailler de Dieu la gloire,
Remettre à tous sermons la besace en mémoire Et de gestes farceurs tout le
monde amuser ; Tels furent, pères saints, vos divins artifices, Pour vous
faire bastir tant de beaux édifices Ornez de toutes pars de bijoux précieux.
Aux mailles de tels rets, et à telles pentières, Vous pristez des contez et des
duchez entières, Vous approchant des rois beaucoup plus que des cieux .
Ck>Dfe8tion de plurieurs prélats quand les réformés voulurent disputer
contre eux. Nos pages et lacquais, braves de nos livrées, Nos chiens et nos
oiseaux, nos robes de damas, Nos mignons escarpins découpez au
compas^ Nos mules et mulets ni leurs brides dorées. Nos festins, nos
banquets et nos barbes musquées Contre ces protestants ne disputeront pas :
Ds veulent seulement qu'on vuide leurs débats A nostre grand malheur par
les Bibles sacrées. L'on ne nous a instruits qu'à braver et danser, Courtiser,
mugueter, banqueter et chasser. Et à faire assez mal parfois les chattemittes.
Ainsi se oonfessoient pleins d'extrême souci Une part des prélats assemblez
à Poissy, Craignant de voir bien tost renverser leurs marmittes. De la
dispute d'entre les prélats papistes et des protestants. Du costé des prélats
marchent l'ambition. L'avarice aveuglée, une feinte arrogance, Le vice
accompagné de sa sœur l'ignorance, Et ont tous pour leur chef la
superstition : De l'autre costé marche une grand' légion Digitized by Google

284 HISTOIRE De divines venus, bien près est la science ; Au
hault on void pour chef, de Dieu la sapience Avec l'amour non feinct de la
religion. Cessez, ô chevaliers des sacrez Évangiles, D'aUaquer nos prélats et
leurs troupes serviles, Éprouvez autre part votre divin bonheur ; Car s'ils
demeurent courts, ils diront par outrage Que Tennemi vaincu avec tel
avantage, En perdant le combat ne perd point son honneur. A la Royne
môre et Roy de Navarre. Le laboureur ne perd le temps de moissonner Ains
recueille songneux l'heur de son labourage : Si tost que le nocher void
appaier Forage, On luy void tout soudain le voile au vent donner. La
chauve occasion s'enfuit sans retourner, Si l'on ne la surprend en sursault au
passage : Qui la laisse échapper sans effect, n'est pas sage : On ne la voit
jamais en un lieu séjourner. , Ainsi Vos Majestez ont ores la puissance
D'ester l'idolâtrie et la chasser de Frence, Vous seuls, si vous voulez,
gaignerez ce renom : Mais si vous estes ients. Dieu peult faire la grâce A un
autre que vous, que votre office il face. Sans vous, faisant florir sa parole et
son nom. Pour quelle raison les prélats nièrent seulement ce qu'avait dit Th.
de Bèze. Mais quel malheur a fait que les prélats de France N^ont voulu
contre Bèze à Poissy disputer ? Craignaient-ils qu'à l'essoy on leur vint
imputer Que leur savoir caché passait notre espérance? Pensoient-ils les
couards par leur feincte assurance Faire encorcs de feux les bons
persécuter? Non, certes, ils vouloyent se faire réputer Les premiers de ce
monde en extrême ignorance, Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 285 Qae ne parloyent-ils donc? Car, parlans ils pouvoyent Tesmoigner à chascun que rien ils ne sçavoyent : On cognoist, comme on dit, Thomme par son langage. Us se sont advisez les pèresf et rêvérens Qu'ils pouroyent aussi bien se monst^rer ignorans En se taisant 4lu tout qu'en parlant davantage. Une sœur du monastère avait fait une poésie en faveu^r des prélats^ à la suite des attaques violentes des écrivains du parti calviniste. Voici la réponse d'un poète huguenot : Dieu ne nous a sa parole baillée Pour estre ainsi de nos mains tenaillée Honteusement comme je voit icy D'une nonain latinante de Poissy. Mais quand à nous la voix de Dieu s'adresse Las! c'est afin que nos cœurs il redresse, Qui contre luy ne font que batailler, Tant que sa main vienne les retailer : Mieux eût vallu en langue maternelle Chanter de Dieu la clémence éternelle Qui nos péchez combat par ses bontez Tant qu'ils en soyent à la fin surmontez, Qu'avecques tant de latines harangues De la parole abuser et des langues Et proposer grand nombre de versets Du Testament, de leur sens renversez. Avez-vous point, fille, hélas ! quelque crainte Usant ainsi de l'Escripture sainte ? Sçavez-vous pas que de ceux qui ont pris Son nom en vain, il punit le mespris? Si vous aviez desrobé vostre abbesse Vous jugeriez digne de peine; et qu'est-ce D'avoir ici vers les hommes failli Près d'avoir Dieu en son thrône assailli ? L'homme qui n'est que vanité frivole Digitized by Google

286 HISTOIRE N'estime rien si cher que sa pardft» Et nous irons
jouer à chaque fois De renverser de nostre Dieu la voix? Que pouvons-nous
attendre de son ire Quand de sa voix faisons un nez de cire Et d'un orgueil
effronté, tant oaios Qu'à son honneur mesme nous l'opposons ? Dieu dit
que toute humaine créature Est comme fient, charrongne et pourriture : Et
vous voulez d'honneur à Dieu esgaux Sanctifier vos rouges cardinaulx. ' Si
quelque amour de cest ordre tous touche, Il ne falait de Dieu prendre la
bouche En tesmoignage, et la divinité Assubjectir à vostre vanité. Vous les
pouvez comparer aux images^ Oû vous allez présenter vos hommages ; Car
leurs honneurs peuvent bien estre tels Que ceux à qui présentez des autels.
En tout cela on vous eust laissé faire : Mais quand l'honneur du grand Dieu
se transfère A ceux qui sont ses plus grands ennemis, Gela jamais ne doibt
estre permis. (Mémoires de Ck>ndé.) NOTE V Plan de la fé(e dédiée à
rÊtre-Suprême pour le 20 prairial de Tan II de la République. L'aurore du
jour sera annoncée par une décharge de boîtes placées à cet effet sur la
place du temple dédiée à TEtre-Suprême. A cinq heures du matin, un rappel
sera fait pour avertir les citoyens et citoyennes de se réunir à huit Digitized
by Google

DE LA VILLE DB POISSY 287 heures du matin sur la grande place d'armes, dite du Marché, pour participer à la fête de TÈtre-Suprême. Il y aura un détachement de gardes nationaux de cinquante hommes pris dans les différentes compagnies et un détachement de la garde de Thôpital militaire. La garde se rendra à huit heures à la maison commune, où les autorités constituées se trouveront, pour de là se rendre à la place d'Armes. Les hommes seront invités à se munir de branches de chêne et les citoyennes de fleurs et de rubans tricolores. Arrivés à la place, les citoyens prendront la droite et les citoyennes la gauche. Là, pour annoncer le motif de la fête, il sera fait une décharge de boêtes, un roulement de tambours et les citoyens feront retentir Tair des cris d'allégresse et de i vive la République. » Ensuite il sera fait lecture du discours de Robespierre. Cette lecture finie, le cortège se mettra en marche par la Grande Rue, les citoyens sur la droite, les ci. toyennes sur la gauche, un détachement de la garde à la tête du cortège et un à la fin, les autorités constituées dans le milieu. Le cortège se rendra à la place de THarangerie, dite Chevrier : pendant la marche, il sera chanté des hymnes patriotiques. Arrivés à la place de THarangerie, il sera chanté l'hymne à l'Égalité, sur l'arr : a La beauté fait voler à la victoire » ; de suite un roulement de tambours pour annoncer la lecture qui sera faite du discours aux époux. De la place de l'Harangerie, le cortège se rendra, dans le même ordre, en chantant des hymnes patriotiques, sur la place de l'arbre Dubourg : il y sera chanté Fhymne de la Bienfaisance. De là le cortège Digitized by Google

HISTOIRE se rendra, dans le même ordre, en chantant des hymnes patriotiques, par la rue de la Geôle, à Tautel de la Patrie, élevé sur la place du Temple. Là, il y sera fait une seconde décharge de boîtes, ensuite i sera fait une lecture par un sage d'un discours aux mères de famille. La lecture finie, le serment républicain sera prêté. Le cortège se rendra ensuite dans le temple, où il sera fait lecture de la déclaration de rhomme libre à l'Etre suprême. La fête sera terminée par une danse, l'après-midi, qui aura lieu dans les bâtiments des ci-devant Ursulines. (Extrait du Journal des délibérations de la Société populaire de Poissy.)

NOTE VI
LeUres de fondation de l'église et monastère royal des Dames religieuses de Saint-Louis de Poissy par Philippe le Bel, en 1304. PHILIPPE, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre : l'honneur et le respect que nous devons au Souverain des rois, par qui les roys régnerent et les royaumes subsistent, et les exemples éclatants de piété de nos ancêtres nous engagent indispensablement à nous appliquer avec plus de zèle et de magnificence à ce qui peut plaire davantage à ses yeux, et contribuer à l'augmentation de son culte et à la gloire de son nom, affermir notre règne dans le temps et nous procurer un royaume plus solicië dans réternité. Que si le Roy des roys nous a élevé à une dignité d'autant plus éminente, a répandu sur nous ses grâces avec d'autant plus d'abondance^ afin que, reconnaissant himiblement les bienfaits de celui qui Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 289 donne largement et ne rebute personne, nous en méritons la continuation, et obtenions de sa mirécicorde le pardon de nos péchez par des œuvres d'une sincère charité. C'est pour cela que Tillustre confesseur, le bienheureux saint Louis, notre aïeul et cy-devant roy de France, portait à l'église de la Bienheureuse Vierge Marie et à la petite ville de Poissy, où il avait été régénéré des eaux du saint Baptême, et où tout le monde sçait qu'il avait pris naissance, aussi bien qu'à Tordre des Frères-Prêcheurs, où nous voyons reluire avec éclat le culte du saint nom de Dieu, la beauté de la religion et les exemples admirables de toutes les vertus au-dessus de toutes les autres religions, et aux sœurs de Saint-Dominique du même ordre qui, ayant renoncé à tous les plaisirs périssables du monde et consacré leur virginité à Jésus-Christ, crucifiant leur chair et ses concupiscences, enfermées dans les prisons d'un cloître pour son amour, afin d'être trouvées dignes d'entrer un jour dans les tabernacles éternels et d'être reçues dans le lit nuptial de leur divin Époux. Faisant donc réflexion sur les choses ci-dessus, et pressez par une sainte ardeur de dévotion, nous avons résolu de fonder un monastère dans ladite ville de Poissy en l'honneur de Dieu tout-puissant, de la bienheureuse Vierge Marie, des bienheureux apôtres saint Pierre et saint Paul, de toute la cour céleste et particulièrement en mémoire dudit illustre confesseur saint Louis, dont la sainteté, la vertu et les actions héroïques ont procuré à notre royaume une gloire immortelle, dans lequel lesdites sœurs de Saint-Dominique offriront des sacrifices de louanges à celui qui est l'auteur de tous les biens, pour nous et nos successeurs, pour la prospérité de notre règne, ppur 19 Digitized by Google

290 HISTOIRE notre chère épouse et compagne, et généralement pour tous nos parents; et doter ledit monastère des biens qu'il à plu à la bonté divine de nous donner, en la manière qui s'ensuit : Sur le domaine de Poissy, sept cents livres parisis; cy 700 liv. Sur le domaine de Béthisy et Verberie, cinq cents livres parisis; cy 500 Sur le domaine de Pierrefont, huit cents livres parisis; cy 800 Sur le domaine de Vernonnet sur une partie de ses bois que nous assignerons auxdites sœurs, mille livres parisis que nous voulons être payées auxdites sœurs jusqu'à ce que nous ayons assigné un fond plus particulier pour le paiement des dîtes mille livres; cy 1,000 Sur le domaine d'Andilly^ huit cents livres parisis; cy 800 Nous accordons aussi et donnons à perpétuité audit monastère le droit de pâturage dans nos forêts, qu'il plaira auxdites sœurs de choisir et qu'elles jugeront plus utiles, excepté toutefois les forêts de Laye et de Crouy, pour trois cents porcs, deux cents bêtes à cornes et trois cents moutons, ensemble le logement des pasteurs. Nous accordons aussi, voulons et ordonnons que lesdites sœurs puissent mettre paître lesdits porcs, bêtes à cornes et moutons ci-dessus dans Jesdites forêts, que nous leur avons cédées ou céderons à l'avenir pour ledit droit de pâturage le lendemain de la fête (le la Nativité de la sainte Vierge, sans aucune contradiction. Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 291 Nous ordonnons en outre, et accordons à perpétuité audit monastère quatre cents charretées de bois à prendre tous les ans dans la forêt de Coussi, le plus près de la rivière et le plus commode pour lesdites sœurs qui se pourra. Nous donnons en outre auxdites sœurs tout le bois nécessaire pour bâtir le corps du monastère et autres appartements dont elles ont besoin présentement ou auront besoin à l'avenir, à prendre dans nos dites forêts, voulant qu'il leur soit délivré à leur mandement par nos gardes-bois, sans aucune contradiction; et s'il arrive, ce qu'à Dieu ne plaise, que lesdits gardes soient négligents ou peu zélés en ceci, ils y seront contraints par les baillifs des lieux où lesdites forêts seront situées. Nous donnons encore et cédon^s auxdites sœurs deux cent soixante livres parisis de revenu annuel à prendre dans notre trésor de Paris, jusqu'à ce que nous jujsions à propos de leur assigner un autre fond pour l'entretien de treize religieuses dudit ordre des Frères-Prêcheurs qui demeureront dans ledit monastère. Nous donnons[^] en outre, auxdites sœurs cinquante livres parisis de revenu annuel à prendre dans notre trésor de Paris, pour la nourriture des religieux passans dudit ordre, que nous voulons et commandons être reçus charitablement par ceux qui feront leur résidence dans ledit monastère. Nous voulons, en outre, et ordonnons que lesdites sœurs, leurs procureurs et hommes d'affaires ne puissent être mi[^] en cause au sujet des biens appartenants audit monastère devant aucun juge séculier[^] si ce n'est devant nous ou nos succe^{^^}seurs roys de France, qui pourront défendre lesdites sœurs[^] leurs

Digitized by Google

292 HISTOIRE biens tant meubles qu'immeubles, leurs serviteurs et hommes d'affaires de toute sorte d'injures et de violences; et cela par autorité royale, et leur rendre justice en dernier ressort envers tous et contre tous ; voulons que notre présente ordonnance soit observée à perpétuité, quand même il arriverait que les terres ou domaines sur lesquels nous leur avons assigné ou leur assignerons des revenus, ou quelqu'un d'iceux passerait dans un autre domaine par donation, échange^ vente ^ transaction ou par quelque autre titre ou moyen que ce soit, nous' réservant spécialement et à nos successeurs roys de France la connaissance de toutes les causes qui regarderont en quelque manière ledit monastère et la garde gardienne desdites sœurs, sans que nous et nos successeurs susdits puissent jamais l'abdiquer. Nous octroyons encore audit monastère exemption de toutes redevances et autres charges, même de subvention pour l'armée, cavalcade , maltôte et de tous autres subsides, quand ce serait même pour la nécessité de la défense de notre royaume, voulant que lesdites sœurs ne puissent être contraintes de les payer, quand même l'autorité du Saint-Siège ou de quelqu'un de ses légats interviendrait là-dessus. Voulons, en outre, que tous les biens, provisions et denrées destinés à la nourriture, vêtements et autres usages particuliers desdites sœurs et de leur famille soient quittes et exemptes de toutes gabelles, passages, barrages, coutumes anciennes et nouvelles, établies et à établir, tailles et tribut, quand même nous ou nos successeurs roys de France auraient accordé à certains lieux le droit d'exiger lesdits tributs sans distinction; et cela de quelque endroit qu'on puisse apporter lesdites provisions ou denrées dans Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 293 ledit monastère de Saint-Louis de Poissy, et par quelque endroit de notre royaume qu'on les fasse passer. Nous voulons encore et ordonnons, par la teneur des présentes, qu'on ne puisse recevoir dans ledit monastère aucune sœur., même converse, durant notre vie^ sans nous en avoir demandé la permission^ et qu'après notre décès la prieure et les sœurs dudit monastère puissent recevoir à Thabit dudit ordre, librement et par elles-mêmes, des damoiselles et personnes nobles seulement; mais pour les roturières, elles ne pourront les recevoir sans en avoir demandé la permission de nos successeurs roys de France. Nous ordonnons, en outre, et voulons que personne, de quelque autorité dont il soit revêtu, quand même il prétendrait d'avoir l'autorité du Saint-Siège , ne puisse faire la visite par lui ou par procureur dans ledit monastère ou exiger desdites sœurs de leur rendre compte de l'administration de leur temporel, sauf, toutefois, la discipline régulière dudit ordre des Frères-Prêcheurs sous la règle et institution duquel elles ont fait profession , et à laquelle nous ne voulons en rien déroger, voulant au contraire que lesdites sœurs leur soient soumises et lui obéissent selon la teneur de leur règle et de leurs constitutions. Et quant auxdits revenus que nous avons assignés auxdites sœurs en argent et que nous pourrons leur assigner en d'autres fonds à l'avenir, nous déclarons que c'est pour entretenir le nombre de cent vingt religieuses que nous voulons être complet dans ledit monastère, quand il nous plaira et que nous le jugerons être à propos, lequel nombre nous avons résolu d'augmenter jusqu'à deux cents, dans la suite du temps, donnant à cet effet permission et pouvoir à la Digitized by Google

294 HISTOIRE prieure et aux sœurs qui sont déjà reçues dans ledit monastère d'acquérir dans nos domaines et censives la valeur de 2,000 livres de rente annuelle et perpétuelle, où elles voudront et jugeront le plus à propos pour leur commodité, afin de remplir ledit nombre de deux cents sœurs ; voulant que les mille livres de revenu annuel premièrement acquises soient destinées à la nourriture et entretien desdites sœurs, et que la prieure et sœur reçoivent incessamment quarante sœurs pour augmenter les six vingts ci-dessus avec notre permission toutefois, si nous sommes en vie; et quand on aura acquis les autres mille livres de revenu annuel et perpétuel, on recevra pareillement quarante sœurs dans ledit monastère, afin de remplir le nombre de deux cents, ainsi que nous avons oi^ donné. Et parce que notre intention est de favoriser d'une bienveillance et grâce spéciale lesdites prieure et sœurs, nous voulons et ordonnons, par la teneur des présentes, que quand elles auront acquis lesdites 2,000 livres parisis de revenu annuel et toutes les autres rentes que nous jugerons à propos de leur assigner, elles puissent les posséder pacifiquement et tranquillement à perpétuité, au nom dudit monastère, sans qu'elles puissent être contraintes de les rendre ou d'en vider leurs mains, ou de . payer pour eux à nous ou à nos successeurs aucunes finances, sauf toutefois notre jlroit dans les autres choses et le droit d'autrui dans tout : et afin que les présentes soient fermes et stables à perpétuité, nous y avons fait apposer notre sceau. Fait à Niophie, dans le mois de juillet de Tannée riu Seigneur mil trois cent quatre. (Chartes de l'abbaye de Poissy.) Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 295 NOTE VII Statuts et ordonnances faits par le Réréndissime Général de l'ordre des Frères-Prêchens, du commandement de notre saint père le pape Urbain YUI, et confirmés par la sacrée Congrégation des Hégliers, pour la réformation et régime des religieuses du même ordre au monastère de Poissy. Frère Séraphin Siccus de Faute, professeur en la sacrée Théologie, et humble maistre et serviteur de tout Tordre des Frères-Prêcheurs. D'autant plus notre monastère de Poissy, de notre province de France, est illustre et remarquable pour son antiquité, davantage doit-il avoir de marques de religion et de sainteté; c'est pourquoi la discipline régulière y ayant en quelque sorte diminué par l'injure des temps; et la désirant restaurer, et autant qu'il nous est possible en Notre-Seigneur, restituer toutes choses en leur premier ordre ^ nous avons proposé les ordonnances ci-après écrites, pour être respectivement et à perpétuité gardées, tant pour les prieures qu'autres sœurs religieuses. Premièrement, nous exhortons toutes et chacune d'elles en Notre-Seigneur, que se remettant devant les yeux comme elles se sont vouées et consacrées à Dieu, elles veuillent embrasser cette union de cœur, si saintement recommandée par nos Règles et Constitutions, et de composer leurs mœurs au niveau d'icelles, principalement de rendre à Dieu l'exécution de leurs vœux, sçavoir : Pauvreté, Chasteté et Obédience, sur lesquels, comme sur de fermes fondements, toute la discipline régulière est affermie. Digitized by Google

296 HISTOIRE Secondement, nous mandons que la clôture soit étroitement gardée, et en telle sorte que prieure ni quelque autre religieuse, pour quelque prétexte que ce soit, ne puissent sortir du monastère, ni que l'entrée n'en soit permise à quelqu'autre personne que ce soit ; sinon aux cas permis par le sacré concile de Trente et les saints décrets des souverains pontifes. Troisièmement, nous ordonnons qu'aucune religieuse, soit la prieure ou autre, n'aura rien de propre; ains que tous les deniers seront mis en commun dépôt fermé de trois diverses clefs, desquelles la mère prieure, qui sera lors, en aura une, et les deux autres seront gardées par deux mères discrètes, élues par le chapitre desdites religieuses, pour être subvenu aux nécessitez d'icelles par le consentement de ladite mère prieure, des deniers que chacune d'elles aura mis dans ledit dépôt ; et advenant le décès soit de la prieure, ou de quelque autre religieuse, lesdits deniers qu'elle aura rais au dépôt, et tous les autres biens, seront appliqués, comme dès à présent nous les appliquons et les ordonnons audit monastère comme à icelui appartenans. Quatrièmement, qu'on rétablisse la pratique des cérémonies, et l'observance des constitutions apostoliques, ordonnées pour les Moniales, principalement celles qui sont prescrites pour l'usage commun du vivre et du vêtement ; et pour éviter les confabulations et familiaritez, tant avec les séculiers que clercs et religieux de quelque ordre qu'ils soient, et même pour l'assistance (lu service, tant du jour que de la nuit; que si quelques-unes desdites religieuses ne se veulent volontairement soumettre à cette étroite observance, qu'elles n'y soient point contraintes; néanmoins qu'elles soient sujettes à la mère prieure et à l'obser

Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 297 vance de la clôture comme les autres, sans qu'il leur soit loisible, pour quelque raison que ce soit, de violer ce qui appartient à l'essence de la vie régulière, combien qu'aux autres choses qui se peuvent faire sans offense de Dieu ou scandale du prochain, elles puissent être tolérées. Cinquièmement, la mère sœur Louise de Gondy persévérera en son office, comme il lui a été concédé par le S.-Siège apostolique; si néanmoins elle cède au prieuré, ou bien qu'elle vienne à décéder, il sera procédé par les sœurs vocales à l'élection d'une nouvelle prieure, suivant le décret du sacré concile de Trente, et de nos constitutions et chapitres généraux; laquelle ainsi élue est confirmée par le provincial, qu'elle soit seulement triennale; et que cette Règle et Ordonnance pour l'élection et duration des prieures soient à l'avenir perpétuellement gardées; toutefois avec cette condition qu'à l'élection des prieures qui se devront élire par ci-après, celles seulement seront vocales, qui se seront soumises à la pratique de l'étroite observance, ci-devant prescrite; et cependant la sousprieure et les autres officières seront établies par l'avis et consentement des mères du conseil, et finiront pareillement leurs offices par le triennal. Sixièmement, que les novices qui seront reçues par ci-après soient instruites conformément à l'observance de la vie régulière; et afin qu'elles ne se relâchent de cette manière de vie régulière, qu'elles ne conversent pour quelque raison que ce soit avec celles qui ne s'y seront soumises. Septièmement, afin que cette manière de vivre, après avoir été introduite, soit maintenue et gardée, nous enverrons trois ou quatre anciennes religieuses d'un autre monastère de notre ordre, lesquelles se

Digitized by Google

298 HISTOIRE ront plus versées en Tétroite observance de la vie régulière, et nommées par nous; desquelles Tune sera sous- prieure ; l'autre, maîtresse des novices; la troisième, sacriste ; et la quatrième, portière. Finalement, après que nos présentes Ordonnances auront été notifiées et baillées à la mère prieure dudit monastère de Poissy, qu'elle les fasse lire et publier devant toute la communauté, et afficher par traisumpt -aux lieux publics dudit monastère, et que tant elle que les autres prieures soient soigneuses d'en garder l'original dai;s les archives, sous peine d'absolution de leur office; et qu'elles les observent et fassent observer sous les mêmes peines : Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Donné à Rome, le 11« jour de mars 1625. Signé : F. Séraphin Sicgus, Humble maître général de l'ordre des FF. Prêcheurs. NOTE VIII Lettres de confirmation des privilèges des Dames religieuses de Saint-Louis de Poissy, par Louis XIV, en i68i . LOUIS, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, salut : Comme le prieuré et couvent des religieuses de Saint-Louis de Poissy, de Tordre de Saint-Dominique, est un monastère autant illustre par sa situation que sa fondation le rend auguste, elles auraient esté dotées de tous les droits, privilèges et avantages qui peuvent rendre une maison religieuse considérable, dans la

Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 299 quelle les rois nos prédécesseurs les ont successivement confirmées, maintenues et gardées, pour laisser à la postérité des marques de Testime qu'ils faisaient de leur piété solide et vertu exemplaire ; et voulant aussi leur donner des témoignages certains de l'entière satisfaction que nous en avons, pour d'autant plus les obliger à continuer leurs prières pour notre prospérité et bien de notre État. A ces causes, de l'avis de notre conseil, qui a vu les titres desdites religieuses et monastère ci-attachés sous notre contre-scel, Nous, de nos grâces spéciales, pleine puissance et autorité royale, avons, par ces présentes, signées de notre main, approuvé, loué, confirmé, ratifié et continué, approuvons, louons^ confirmons, ratifions et continuons tous et chacun, les privilèges, droits, dons, pensions, concessions, usages et autres avantages qui leur ont été accordés par nous et par les rois nos prédécesseurs^ voulons et nous plaît qu'elles en jouissent et celles qui leur succéderont, à perpétuité, sans qu'elles y soient troublées à présent ni à l'avenir^ leurs gens, domestiques^ demeurant dans l'enclos de leur monastère, ni imposez ni taxez aux tailles, emprunts, gabelles et aydes, subsides^ redevances et subventions au fait de nos guerres, gendarmerie, fortifications, réparations ; ni aussi qu'elles soient tenues de payer aucuns péages, acquits, travers, droits d'entrée, barrages, issues, traittes-foraines, rouages, vinages et advenages aux lieux, ponts, portes, passages, chaussées et rivières de notre obéissance, à cause de leurs vins, bleds, légumes, fruits, dépouilles, bestiaux, poissons et autres choses qui se consommeront en leur maison. Voulons en outre qu'elles jouissent de la somme de 666 écus 2/3 de rentes en fiefs et auniônes, à prendre Digitized by Google

300 HISTOIRE sur les prévôtez d'Andely et Vernon, même sur les biens en dépendans. D'autres sommes de 133 écus 20 sols de rentes par an, aussi en fiefs et aumônes, sur la vicomte de l'Eau et Domaine de Rouen ; De 202 écus 5 sols, à prendre sur les Halles et Moulins de Rouen ; De 402 écus de rentes en fiefs et aumônes sur les deniers de la Recette générale dudit Rouen, pour tenir lieu auxdites religieuses de leur indemnité et dédommagement de 500 charretées de bois de chauffage pour leur maison à prendre dans la forêt de Coussy : ensemble des bois à bâtir pour les maisons et édifices dépendans de leur monastère; De 266 écus 40 sols de rentes en fief et aumônes sur les deniers extraordinaires de la Recette générale de Rouen, au lieu de pareille somme qui leur était assignée sur Vernon et Andely; De 30 écus 40 sols de rentes, pareillement en fief et aumônes, sur la vicomte de Verneuil ; De 24 écus 34 sols 9 deniers à prendre sur plusieurs maisons et héritages scis à Bréteuil ; De 6 écus 40 sols sur la vicomte de Conches; De 1 écu 40 sols sur le domaine de Mantes et Meulan; De 333 écus 20 sols sur les prévôtez de Pierrefonds; De 208 écus 20 sols sur les prévôtez de Bethizy et Verberie ; De 33 écus 20 sols de rentes sur la recette du domaine de Clairmont en Beauvoisis ; De 1 écu 40 sols sur les boîtes des Halles de Paris ; De 1 écu 40 sols sur la terre de Saint-Port, près Melun ; De 41 écus 40 sols sur notre domaine de Paris ; Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 301 De 33 écus 20 sols sur la Recette générale de Paris; Du droit de gouvernail de chaque bateau montant et avalant sous le pOnt de Poissy, à raison de deux deniers parisis ; Du droit de courbe de chevaux montant bateau sous ledit pont, vers Carrière, à raison de 6 deniers parisis la courbe; Du droit de IS minots de sel à prendre au Grenier à sel de Poissy, suivant Tarrét du conseil d'État du 6 octobre 1649 et lettres patentes expédiées en conséquence^ au lieu du droit de promtrau, ou mesure de sel, qu'elles avaient accoutumé de prendre sur chacun bateau chargé de sel passant sous ledit pont de Poissy, depuis la Notre-Dame de septembre jusqu'à la Saint-Martin, franc et quitte de tous droits et suivant ledit arrêt ; Du droit de pontonage dudit Poissy , lorsque les ponts sont rompus et les eaux débordées, pour passer en bacs ou bateaux, toutes personnes, chevaux, charrettes, bestiaux, denrées et marchandises, tant au-dessus qu'au-dessous ledit pont ; Du droit de voiture par bateau de toutes personnes, marchandises et denrées, tant des habitants dudit Poissy qu'autres, pour les voitures à Poixtoise, Hantes, Meulan et lieux en dépendans et circonvoisins, et pour en ramener pareillement audit Poissy ; Du droit de pesches et reseaux des arches la Maitresse-Dominique, rode et brisuaves, avec les grans et petits moulins qui sont sous ledit pont, ensemble les arches et pêcheries qui sont sous ledit moulin; Du droit de passages et herbages en notre forêt de Laye; La terre et seigneurie de Gorny avec droit d*usage Digitized by Google

302 HISTOIRE d'un arpent et demi de bois à prendre en la forêt de Lyon; Le manoir de Montpierreux ; L'hôtel seigneurial de la Haret, la maison de Thiverval, et toutes ses appartenances et dépendances ; De la terre, censive et seigneurie foncière, haute, moyenne et basse justice du Châtelet en Brie, avec pouvoir de pourvoir aux offices et autres appartenances^t dépendances du château dudit lieu, terre, bois et autres héritages en dépendans; De six cent soixante-six arpens et demi de bois taillis^ dont parties ont esté depuis mises en terres labourables, assises eu la forêt de Sourdon les Prouviens, exempte de Grurie ; De la terre, censive et seigneurie de la GrangeSaint-Louis, près Poissy, avec les terres labourables, prez, pâtures, droits d'usages et pâturages en notre forêt de Laye; De la terre, censive et seigneurie foncière, haute et basse Justice de Puisse-Fontaine, et ses dépendances; De la terre, censive et seigneurie foncière, moyenne et basse justice de Carrière-lez-Poissy, avec les prez, isles et noues, pastures et autres droits en dépendans; De la terre et seigneurie d'Avesnières, proche la forêt de Croüy, avec les bois, terres et prez en dépendans; De la terre et dépouilles de deux arpens de bois par chacun an, en la prévôté de Caruel, pour le chauffage de trois fours bagniers scis à Gonesse, baillez avec les autres droits auxdites religieuses pour 200 livres par an de fond ; De 80 arpens de bois taillis assis en la forêt de Groiiy, proche Joianval; Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 303 Ensemble la coupe de 8 arpens de bois à prendre chacun an dans nos forêts de Laye et Groûy, suivant Tarrêt de notre conseil, du 7 juin 1672[^] portant confirmation de ladite coupe ; Des cens et fiefs de Graveray, assis à Bares, châtelieniede Poissy; Des cens du fief d'Aulnois, assis à Hontamet; Des cens d'un autre petit fief, assis à Herbeville ; D'autres menues cens et rentes aparteuans auxdites religieuses de Poissy à cause de leurs t[^]res de Carrière et la Grange-Saint-Louis et autres fiefs scis à Poissy; De 4 sergenteries fiéfiés en la prévôté, sous-baillifs et châtellenie dudit Poissy; Du fief de Fontaine, scis en la paroisse de Launez etFeucheroUes; De 10 livres parisis de rentes sur le travers et acquit par eau de Maison ; Du cours des eaux et fontaines venant de Migneaux en leur monastère, dont notre domaine de Paris est chargé ; De l'exemption des droits du sceau de nos petites chancelleries, à la réserve de ceux de notre grande chancellerie de France : Ensemble tous les autres héritages[^] droits, domaines, cens[^] rentes, privilèges, concessions, pensions[^] donations et autres choses qui leur ont été accordées par nous et les rois nos prédécesseurs, sans en rien excepter ni réserver : et tout ainsi que si lesdits droits et privilèges estoient plus particulièrement expliqués, ainsi qu'elles en ont bien et duement joui et usé, jouissent et usent encore à présent, sans aucune modification ni restriction, pourvu qu'ils n*ayent été révoquez.

Digitized by Google

304 HISTOIRE Mettant au surplus lesdites religieuses, leurs
gens domestiques, biens et domaines sous notre protection et sauvegarde,
et voulons qu'elles jouissent de tous les droits et prérogatives des maisons
royales, comme aussi du droit de garde gardienne de notre châtelet, prévôté
et vicomte de Paris ; ensemble du droit de committimus en notre grande
chancellerie et en celle établie près notre parlement de Paris, conformément
aux attributions portées par leurs anciennes chartes et à nos lettres patentes
du 11 avril 1671, et arrest de notre conseil expédié en conséquence que
nous voulons être exécuté, selon leur forme et teneur : si donnons en
mandement, à nos amez et féaux conseillers, les gens tenant nos cours de
parlement^ chambres des comptes, cours des aydes, et trésoriers généraux
de France, aux bureaux de nos financiers à Paris et Rouen, grands maîtres
enquêteurs et généraux réformateurs de nos eaux et forêts et autres, nos
officiers et justiciers qu'il appartiendra, que ces présentes ils aient à faire
registrer et contenu en icelle jouir et user lesdites religieuses, prieure et
couvent du monastère de Saint-Louis de Poissy, et celles qui leur
succéderont pleinement, paisiblement et perpétuellement ; cessant et faisant
cesser tout trouble et empêchement contraire; et si au préjudice des
présentes, elles étaient contraintes de payer aucune chose, enjoignons
auxdits officiers chacun, en droit soi, faire rendre et restituer ce qui aurait
esté payé et le tout remettre au premier estât, nonobstant tous édits,
ordonnances et règlements à ce contraire, auquel pour ce regard^ et sans
tirer à conséquence, nous avons dérogé et dérogeons par ces présentes :
voulons qu'aux copies d'icelles et des chartes et titres desdites religieuses et
monastère duement coUationnez par l'un Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 305 de nos amez et féaux conseillers,
secrétaire, maison, couronne de France et de nos finances, foi soit ajoutée
comme aux originaux : car tel est notre plaisir : et afin que ce soit chose
ferme, stable à toujours, nous avons fait mettre notre scel à ces présentes ,
sauf en autres choses notre droit et Tautrui en toutes. Donné à Saint-
Germain-en-Laye, au mois de février 1681, et de notre règne le 38«. Signé :
LOUIS. Et sur le repli : Par le roy , Colbert. Visa : Le Tellier. Pour
confirmation des privilèges, Signé : Colbert. Registre, ouy le procureur
général du roy pour jouir par les impétrantes et celles qui leur succéderont,
de TeSet et coutume en icelles, suivant Karrest de ce jour, à Pa.is, en
Parlement, le 21 may 1681. Signé : Jaquo. Registre en la cour des aydes,
ouy le procureur général du roy^ pour être exécutées selon leur forme et
teneur et pour jouir par les impétrantes de TefTet et contenu en icelles, ainsi
qu'elles en ont ci-devant bien et dument joui et usé, jouissent et usent
encore à présent, à la charge qu'il n'y aura que leurs domestiques à leurs
gages et actuellement demeurant dans leur monastère, qui jouiront de
l'exemption des tailles et autres impositions; et à la charge par eux de ne
faire valoir aucuns héritages d'autres que dudit monastère. A Paris, le 14
octobre 1684. 20 Digitized by Google

306 HISTOIRE Registre en la chambre des comptes, ouy le procurenr général du roy, pour jouir par les impétrantes de Teffet et contenu en icelles , selon leur forme et teneur, ainsi qu'elles en ont ci-devant joui et usé, jouissent et usent encore de présent. Le 10 septembre 1681. Signé: Righer. Registre à Paris au bureau des finances, ouy le pro. cureur général du roy, pour jouir par les impétrantes de Teffet et contenu en icelles, selon leur forme et teneur, ainsi qu'elles en ont ci-devant joui et usé^ jouissent et usent encore de présent^ suivant notre ordonnance de ce jour 5 décembre 1684. Collationné, signé : De Ràgnier, Du Four, Rabotys^ Scourjon, MiGER, Jacob, Bourdon. Par messieurs, sieurs, signé : De Droit. NOTE IX Lettres de confinnation d'établissement d*aD hospice oa maison de charité à Poissy. LOUIS, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navare, à tous présents et à venir, salut. Notre cher et bien aimé Mathurin Gicquel^ prestre docteur de Sorbonne, chefcier et curé de l'église royalle, collégialle et paroissialle de Poissy, et les Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 307 dames de charité des pauvres malades de ladite paroisse, nous ont fait remontrer que[^] depuis plusieurs années que le marché a été transféré de ladite ville de Poissy à Sceaux, ils ont reconnu une si grande pauvreté dans le peuple de ladite ville, que plusieurs , après une vie languissante, sont morts de misère et faute d'avoir esté assistés corporellement daiis leurs maladies, ce qui aurait engagé quelques personnes de piété de donner charitablement quelques biens pour remédier à un si grand mal et parvenir à rétablissem^{*}ent d'un hospice ou maison de charité en ladite ville, pour y nourrir, panser et médicamenter les pauvres malades, et à cette fin le feu sieur de Beaumont[^] chapelain de nostre chapelle royale de Saint* Germain-en-Laye , ayant connu l'extrême besoin et nécessité qu'il y avait de travailler audit établissement, aurait, par contrat du 21 octobre 1683, fait don d'une maison située dans ladite ville, dans laquelle quelques filles charitables se seraient volontairement retirées pour y servir les pauvres malades sous la direction dudit sieur curé exposant[^] ce qui aurait donné lieu à quelques autres personnes pieuses de faire plusieurs autres donations de diverses sommes en deniers pour estre employées en achats de rentes ou héritages pour maintenir ledit établissement, tous lesquels ensemble avec les questes que font les dames de ladite charité forment un revenu sufisant pour entretenir quinze lits et toutes les choses nécessaires aux pauvres malades qui y sont secourus par le soin et l'économie des directeurs, ce qui nous avoit meu depuis quelques années d'accorder audit hôpital une somme de trois cents livres à prendre annuellement sur notre trésor royal et même de faire donner quelques autres sommes pour le soulagement des malades Digitized by Google

308 HISTOIRE qui étaient portez des camps faits dans la plaine d'Achères et autres soldats passants qui sont demeurés malades audit lieu, qui ont reçu toutes sortes de secours audit hospital , en sorte qu'il ne reste plus pour la perfection de cet ouvrage que notre approbation et confirmation dudit établissement, que ledit sieur Curé nous avait humblement fait supplier vouloir accorder à luy en faire expédier nos lettres sur ce nécessaire ; pour ces causes, désirant faciliter auxdits exposants les moyens de secourir les pauvres malades par rétablissement solide dudit hospital, Nous, de Tavis de notre Conseil, qui a veu le contrat de ladite donation de ladite maison pour l'établissement d'iceluy hospital, en date dudit jour 28 octobre 1683, in:>inué au besoin a été, le consentement du S^{'''}. Évesque de Chartres, contenant la permission d'y bastir un autel pour y célébrer le saint sacrifice de la messe toutes les festes et dimanches pour la commodité des malades, après qu'elle aura été trouvée en bon état et fournir des choses nécessaires par ledit GicqueK auquel ledit S[^] Évesque a aussi donne pouvoir d'en faire la bénédiction, conformément au Rituel de son diocèse, et autres pièces justificatives de ce que dessus cy atachées sous le contrescel de notre Chancellerie, avons donné grâce spéciale. plaine puissance et autorité royalle, agréé, approuvé et confirmé, et par ces présentes signées de notre main, agréons, confirmons et approuvons ledit établissement, fondation et dotation dudit hospital ou maison de charité en ladite ville de Poissy, pour estre gouverné par lesdites exposantes et celles qui leur succéderont, en la même manière que les autres hospitaux de notre royaume, sous la direction dudit S^{*} Evesque de Chartres, conduite et administration dudit sieur Gicquel et ceux Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 309 qui lui succéderont en ladite cure, le tout suivant les ordres du sieur Evesque de Chartres et ses successeurs audit Evesché, en tant que pour les affaires qui concerneront le maintien dudit établissement, auxquels administrateurs nous avons promis d'accepter pour ledit hospital toutes donations faites ou à faire de biens meubles et immeubles , soit par donation entre vif, testament, ordonnances de dernière volonté ou autrement, en quelque sorte et manière que ce soit, voulons et nous plaist que les fruits et revenus des biens dudit hospital soient perçus par telle per sonne solvable qui sera nommée par ledit sieur directeur, à la charge d'en rendre bon et fidèle compte pardevant ledit sieur directeur, en présence de deux des plus notables bourgeois de ladite ville qui seront choisis et nommés par la communauté à la pluralitédes voix,et ladite réceptionfaillteet le compte rendu sans aucuns frais, Sy donnons en mandement à nos amez et féaux conseillers les gens tenant notre cour de Parlement de Paris, bailly ou son lieutenant et autres officiers qu'il appartiendra, que ces présentes ils ayent à faire enregistrer et registrer de leur griffe pour estre exécutées selon la forme et teneur ; car tel est nostre plaisir L'an de grâce mil six cens quatre vingt douze et de notre règne le quarante neuvième. LOUIS. Digitized by Google

310 HISTOIRE NOTE X Ix»i qui conserve les hospices civiU
dans la jouissance de leurs biens et règle la manière dont ils seront
administrés. — ^ Du 16 Vendémiaire. — {Du 16 Fructidor,) Le Conseil des
Cinq-cents, sur le rapport de sa commission spéciale, après avoir entendu
les trois lectures qui lui ont été faites du projet de résolution ci-après, savoir,
la première le 27 messidor, la seconde le 2 thermidor, et la troisième le 11
fructidor présent mois; après avoir déclaré qu'il n'y a pas lieu à
Tajournement, Prend la résolution suivante : Art. 1*^ Les administrations
municipales auront la surveillance- immédiate des hospices civils établis
dans leur arrondissement. Elles nommeront une commission composée de
cinq citoyens résidant dans le canton, qui éliront entre eux un président et
choisiront un secrétaire. II. Dans les communes où il y a plus d'une
administration municipale, cette commission sera nom* mée par celle du
département. III. Chaque commission nommera, hors de son sein, un
receveur, qui lui rendra compte tous les trois mois; elle remettra ce compte
à Tadministration municipale, qui l'adressera, dans la décade, avec son avis,
à l'administration centrale du département^ pour être approuvé s'il y a lieu.
IV. Les établissements existans, destinés aux aveugles et aux sourds et
muets, resteront à la charge du trésor national. Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 3J1 V. Les hospices civils sont conservés dans la jouissance de leurs biens et des rentes et redevances qui leur sont dues par le trésor public ou par des particuliers. VI. Ceux desdits biens qui ont été vendus en vertu de la loi du 23 messidor, qui est définitivement rapportée par la présente en ce qui concerne les hospices civils, leur seront remplacés en bien nationaux du même produit, suivant le mode réglé ci-après. VII. Les administrations centrales de département se feront remettre, dans le mois de la publication de la présente, l'état des biens vendus dépendant d'hospices situés dans leur territoire. VIII. Dans le mois suivant, les administrations centrales désigneront des biens nationaux du même produit, en remplacement des biens vendus; et ce après estimation d'experts, dont un sera nommé par elles, l'autre par le directeur des domaines nationaux. Le travail des administrations centrales ne sera que préparatoire, et n'aura son effet définitif qu'en vertu d'une loi expresse. IX. Les redevances, de quelque nature qu'elles soient, dont ils jouissaient sur les domaines nationaux qui ont été vendus, ou sur des biens appartenant à des particuliers qui, pour s'en libérer, en ont versé le prix au trésor public, seront payées par le trésor public auxdits hospices. X. Jusqu'à ce que cette remise soit effectuée, il sera payé auxdits hospices une somme égale à celle que leur produisaient en 1790 leurs biens vendus. XI. Au moyen du remplacement ordonné par les articles précédens, il ne pourra être accordé auxdits hospices aucun secours, sans une autorisation spéciale du Corps législatif. Digitized by Google

342 HISTOIRE XII. La trésorerie nationale est déchargée, pour l'a venir, du paiement des rentes perpétuelles et viagères dues par les hospices. La commission présentera un projet de résolution , pour déterminer Fépoque à laquelle la présente disposition recevra son exécution, et à laquelle les hospices seront tenus d'acquitter les rentes dont ils étaient chargés. XIII. La présente résolution sera imprimée. Signé: Evn. VkSToViET^ président; Petre, Noaillb, Bourdon, secrétaires. Après avoir entendu les trois lectures de la résolution faites dans les séances des 20, 26 fructidor et de ce jour, le Conseil des Anciens approuve la résolution ci-dessus. Le 16 Vendémiaire, an V de la République française. * Signé : Roger-Ducos , président; Poullain-GrandPREY , LiGERET , FaUVRE-Lâ-BrUNERIE, MaRBOT, secrétaires. Le Directoire exécutif ordonne que la loi ci-dessus sera publiée, exécutée, et qu'elle sera munie du sceau de la République. Fait au palais national du Directoire exécutif, le 16 Vendémiaire, an V de la République française^ une et indivisible. Pour expédition conforme, Signé: L. M. REVELLiÈRE-LÉPEAUX, pmirf^t; par le Directoire exécutif, le secrétaire général, Lagarde ; et scellé du sceau de la République, Certifié conforme : Le Ministre de la Justice, Merlin.

Digitized by Google

DE LA VILLE DE POISSY 313 NOTE XI Les sonnets spirituels d'Anne de Marques! sont une des œuvres les plus gracieuses et les plus élégantes du xvi^e siècle. On sent à chaque vers un parfum de poésie douce, inspirée, qui caresse agréablement Toreille et élève Tâme. Quoi de plus simple et de plus beau à la fois que ce poème : Devrions-nous point avoir un extrême désir, Veu les tristes malheurs dont cette vie est pleine, D'aller bien tost au ciel, où la joye est certaine. Sans qu'il y ait jamais douleur ny desplaisir? Que si nous nous sentons aucune fois saisir D'aucun aise et repos en cette vie humaine, Gela n'est rien qu'un vent, qui souvent nous amène Cent mille et mille maux, masquez d'un faux plaisir. Car comme sous la rose en peu de temps sèche Est ordinairement mainte espine cachée. Ainsi sous le bonheur instable et malheureux Que ce monde promet, mainte angoisse est latente : Mais l'heur et vray plaisir qui les âmes contente, Dieu le réserve au ciel pour les saints bienheureux. Ne croirait-on pas lire une ode du grand Malherbe dans le sonnet suivant : Ha! quand irons-nous voir ce beau jardin des cieux. Où les roses de pourpre, et les lis blanchissans. Sans jamais se flaistrir, sont tousjours florissans, Surmontans en odeur le baume précieux. Digitized by Google

314 HISTOIRE DE LA VILLE DE POISSY Ce beau jardin
produit des fruicts délicieux, Dont les bienheureux sont à leur gré jouissans
; Là sont les clairs ruisseaux, non jamais tarî^sans, Et toujours y verdoyé un
printemps gracieux. Las! ce monde, où souvent l'âme nous hasardons, N'est
qu'un désert rempli d'espines et chardons, Dont les fruicts sont amers, et
puantes les eaux. Un dur et triste hyver y rechigne en tout temps : Les
meschans toutesfois d'y languir sont contons. Pour se plaire en la fange
ainsi que les pourceaux. Tout est fait sur le même modèle dans le recueil
d'Anne de Harquest, et Ton ne doit point s'étonner des regrets qu'elle inspira
et des louanges nombreuses dont elle fut l'objet. FIN Digitized by GoQgle

The text on this page is estimated to be only 29.55% accurate

TABLE DES MATIÈRES PagM. Introduction 4 Origines jusqu'au
xiii^e siècle 43 Louis IX (424M870) 37 Guerre de Cent Ans 53 Colloque de
Poissy (4 561) 84 Guerres de religion. — La Ligue jusqu'au xix^e siècle. 99
Église paroissiale Notre-Dame 434 Le Pont 4 57 Le Marché 465 Abbaye
royale de Saint-Louis 484 Couvent des Ursulines 244 Couvent des
Capucins • 247 Hôtel-Dieu. « Maladrerie. . , 254 Hameaux et dépendances
263 Biographies 269 Appendice 277 FIN DE LA TABLE. POINT. — IMP.
ARBIBU, LSJAT BT CIB. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.33% accurate

Digitized by VjOOQIC

\ Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

»Nijv X I iau«i Digitized by Google

